
2015

Rapport d'activités



ORIV Observatoire régional de l'intégration et de la ville

RAPPORT MORAL

Il s'agit du deuxième rapport moral en tant que Présidente et il s'agit de l'année 2015 c'est pourquoi j'ai choisi d'en parler en deux plans successifs.

Commençons par le plus simple, le plan "institutionnel" de l'association où notre activité fut consacrée :

- à renouveler le cadre de références avec l'Etat qui nous fait bénéficier de l'agrément « Centre de ressources "politique de la ville" »
- à préparer le déploiement de l'ORIV sur la grande région Alsace Champagne Ardenne Lorraine
- à repenser notre organisation et nos modes de fonctionnement dans le cadre d'un DLA (dispositif local d'accompagnement).

Le cadre de référence

Il définit les modalités selon lesquelles nous bénéficions de la labellisation "politique de la ville" dans le nouveau contexte ouvert par la loi sur la ville qui a fait évoluer la géographie, les priorités et les modes de gouvernance de la politique de la ville.

Ce cadre confie notamment aux centres de ressources des missions d'animation, d'accompagnement, d'échanges d'expériences en contrepartie de quoi il assure aux centres de ressources un financement pluriannuel.

A ce propos, je veux dire trois choses :

- l'ORIV est à l'aise dans la définition des missions qu'on lui confie, proches de ses méthodes de travail et de son objet associatif
- par le financement pluriannuel, l'ORIV espère et travaille quotidiennement à assurer sa pérennité dans un contexte économique de rigueur budgétaire particulièrement rude pour les associations
- il envisage le déploiement sur la grande région comme une opportunité pour approcher de nouveaux territoires, de nouveaux acteurs, d'autres cultures professionnelles.

Le déploiement sur la grande Région

L'Alsace est notre lieu de naissance, la Lorraine fut pendant 5 ans le lieu d'une expérience inédite, la mise en place sur un mode partenarial avec le CPL (Carrefour des pays lorrains) d'un centre de ressources politique de la ville (CRPVL), enfin la Champagne-Ardenne reste un territoire, où malgré les missions d'investigation confiées à l'ORIV pour faire naître avec les acteurs concernés un centre de ressources, rien n'y avait vu le jour.

Aujourd'hui c'est donc l'ORIV (sans changement de nom) qui devient le centre de ressources pour la grande Région

- le CRPVL disparaît au profit de modalités de collaboration renouvelées avec le CPL avec qui nous créons une plateforme EST (égalité et solidarité des territoires) dans laquelle nous mutualisons nos compétences faisant l'hypothèse que de nombreux besoins d'ingénierie associant développement social urbain et développement local s'exprimeront dans la nouvelle organisation du territoire
- avec la création d'un bureau à Reims, le recrutement d'un nouveau membre de l'équipe qui l'occupera de façon permanente, rejoint selon les besoins par l'équipe

L'évolution de notre organisation et nos modes de fonctionnement

C'est le travail que bureau et équipe ont réalisé ensemble dans le cadre d'un DLA (dispositif local d'accompagnement)

- une nouvelle organisation de l'équipe en mode projet
- de nouveaux modes de relation entre bureau et équipe
- une nouvelle distribution des responsabilités au sein de l'équipe

Le cadre de référence sera signé avant l'été, la plateforme EST va faire l'objet prochainement d'une annonce officielle, notre nouvelle organisation se met progressivement en place.

Ceci bien entendu n'est pas sans questions et interrogations, sans inquiétudes

- comment aborder l'étendue de ce territoire notamment pour l'équipe de qui elle exige des efforts particuliers

- que doivent devenir les instances "politiques", bureau, conseil d'administration dans cette grande région
- comment créer de nouvelles formes de "proximité" sur un territoire aussi vaste parce que pour faire des choses ensemble, un préalable c'est d'abord de se connaître
- comment garder ce qui fait notre force, une base militante qui parvient à agglomérer au-delà de l'équipe et du bureau des énergies nous permettant de rester en phase avec les grands questionnements sociétaux
- comment aborder les nouvelles instances régionales, les départements, les territoires dans la pluralité de leur organisation

Nous voilà association depuis environ 20 ans, nait des interrogations et donc des besoins de connaissance que faisaient naître l'implantation de personnes immigrées en Alsace, nous sommes nés des questions liées à l'intégration.

Et donc oui 2015, une année, commencée en janvier, terminée en novembre, qui nous a laissé peu de répit

- comme individu, comme citoyen, comme militant associatif, comme acteur de la vie politique et sociale
- pour nos émotions, nos consciences, nos moments de tristesse et de deuil, nos mobilisations aussi, notre besoin impatient de comprendre ce qui se passe
 - les attentats qui endeuillent l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie
 - les migrants en Europe et aux portes de l'Europe fuyant les guerres
 - mais aussi, la récurrence des constats qui, année après année, attestent du creusement des inégalités et des écarts de richesse à des niveaux inouïs laissant une partie de l'humanité dans un dénuement total et sans protection et au cœur des sociétés riches une pauvreté qui s'étend et des protections qui s'affaiblissent.

A l'ORIV nous avons répondu

- dans le cadre du collectif interassociatif auquel nous participons
 - pour être partie prenante des manifestations citoyennes après les attentats de janvier de 2015, pour dire un an après la même détermination
 - pour prendre position sur la "crise des migrants" en affirmant "bienvenue aux réfugiés" avec lucidité
 - pour dire notre opposition à la déchéance de nationalité
- en répondant positivement aux nombreuses sollicitations d'associations, de réseaux professionnels, d'organismes pour les accompagner dans l'effort de compréhension qu'ils voulaient entreprendre
- à réaliser notre propre effort de compréhension et à réinterroger notre propre programme de travail au regard des besoins que nous avons perçus des événements.

Cette période interroge donc autant le passé que l'avenir et nous interroge sur ce que nous voulons être, en quoi nous voulons être utiles, ce qui nous rassemble, c'est pourquoi, cette année 2016 nous allons, dans des modalités encore à inventer, débattre et échanger sur nos orientations associatives, en tentant, dans ce moment de bouleversement, de prendre du temps avec nos membres et nos partenaires.

Un travail qui devrait nous conduire à inscrire dans nos statuts les résultats de cette démarche de réflexion.

L'ORIV est un lieu de débat et si nous vivons la période contemporaine avec nos sensibilités personnelles venant de nos différentes familles de pensée, il y a un commun à nous tous, c'est celui qui consiste à partager une conviction, ne pas laisser prospérer la haine, le rejet de l'autre et l'inégalité...

Les historiens nous ont rappelé que l'histoire est ouverte.

Sylvie JAECKLE, Présidente de l'ORIV

SOMMAIRE

Un centre de ressources territorialisé	6
Une association en mutation.....	8
Association ORIV et action publique	8
Un cadre institutionnel redéfini	8
Une réflexion partenariale pour un déploiement optimisé.....	10
Une nécessaire adaptation des modes d'organisation de l'équipe	12
Des formes de collaboration renouvelées	13
Des moyens pour l'action.....	14
Des moyens financiers.....	14
Des moyens humains	15
Une fonction ressource transversale et mutualisée	16
Rendre accessibles et mettre à disposition des ressources	17
La gestion du centre de documentation.....	17
Le site internet de l'ORIV	18
Une veille quotidienne sur l'actualité	20
Panorama sur l'actualité de la politique de la ville.....	21
Panorama sur l'actualité de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations.....	21
Le portail européen sur l'intégration	22
Diffuser des informations et des connaissances	24
La production d'un bulletin mensuel	24
Les publications de l'ORIV	26
Une mise en réseau au service des ressources.....	27
Le réseau des centres de ressources politique de la ville	27
Le réseau RECI – Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration	28
Appuyer les acteurs-trices pour « faire société »	30
Sens de l'intervention et actions menées.....	30
Comprendre les mécanismes et processus favorisant le vivre ensemble.....	31
Accompagner les acteurs-trices professionnel-les dans leurs pratiques	35
Promouvoir une approche en termes d'intégration sociale.....	38
Sens de l'intervention et actions menées.....	38
Produire et diffuser des ressources pour apporter des éléments de compréhension et d'action en lien avec la complexité des processus	39
Comprendre les mécanismes et processus à l'œuvre en termes d'intégration sociale	40
Organiser des temps d'échanges	42
Accompagner ou appuyer des démarches visant à favoriser les processus d'intégration sociale	46
Agir en faveur de l'égalité	48
Sens de l'intervention et actions menées.....	48
Identifier les discriminations à l'œuvre et repérer les leviers d'actions	49
Rendre lisibles les obstacles à l'accès aux droits.....	53
Réaffirmer le principe d'égalité dans l'action publique comme cadre ou support d'intervention.....	54
Renouveler l'action et le regard sur les territoires.....	58
Sens de l'intervention et actions menées.....	58
Mettre à disposition des ressources mobilisables pour l'action.....	59
Repenser les cadres d'intervention au service des territoires et des habitants	62
Comprendre les mutations et évolutions liées aux politiques publiques et permettre, le cas échéant, une action optimisée.....	69

Soutenir et accompagner les processus participatifs.....	72
Sens de l'intervention et actions menées.....	72
Favoriser une prise en compte optimisée des démarches participatives.....	73
Appuyer les acteurs-trices locaux notamment par la promotion de pratiques et d'expériences innovantes.....	77
Annexes	
Le Conseil d'administration de l'ORIV en 2015	81
Site internet : Documents les plus téléchargés.....	82

UN CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIALISE

L'association ORIV (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville) porte un **centre de ressources**, qui a « *pour visée principale d'accompagner la qualification des acteurs du développement social et urbain, à commencer par les professionnels de la politique de la ville* » par la mise à disposition de ressources (information, documentation, expériences...) et l'organisation de temps d'échanges. Le centre de ressources tient compte « *d'une part de l'évolution des politiques publiques et des transformations qu'elles induisent, et d'autre part des réalités territoriales, c'est-à-dire des besoins identifiés sur le terrain et des systèmes d'acteurs locaux* ». « *Ils constituent des observateurs privilégiés des dynamiques territoriales urbaines.* »¹

L'ORIV a la particularité en tant que centre de ressources d'agir sur trois champs :

- l'**intégration des populations immigrées**,
- la **prévention des discriminations** (en particulier celles liées à l'origine réelle ou supposée des personnes) et l'**égalité**,
- la **politique de la ville** (cohésion sociale et rénovation urbaine).

L'Observatoire **met à disposition, produit, développe et diffuse** des connaissances sur ces trois sujets. Par ailleurs, l'ORIV **accompagne et qualifie les acteurs-trices** (élu-e-s, services de l'Etat, professionnel-le-s des collectivités et associations) par le biais de groupes de travail, l'organisation de temps d'échanges, la réalisation d'études et de diagnostics...

L'ORIV agit dans une logique d'**observation** et de **veille**. Il se donne la possibilité d'alerter les pouvoirs publics et les personnes concernées sur les constats développés à l'occasion de ses travaux.

La particularité de l'action de l'ORIV se trouve notamment dans la **complémentarité entre ces différents domaines**, le **croisement des réflexions** et la **territorialisation de ses activités**.

Son **intervention, historiquement centrée sur l'Alsace** (avec un siège à Strasbourg), s'est étendue à la **Lorraine**. Elle y a pris une forme particulière, dans le domaine des interventions liées à la politique de la ville, entre 2010 et 2015. En effet, l'ORIV et le Carrefour des Pays Lorrains (structure intervenant dans le champ du développement local) y ont géré conjointement le **Centre de Ressources Politique de la Ville Lorraine**. Les interventions relevant de l'intégration des populations immigrées comme de la prévention des discriminations en Lorraine étaient, quant à elles, directement assurées par l'ORIV.

2016 introduit une dimension nouvelle puisque l'ORIV **pilote dorénavant le centre de ressources politique de la ville, intégration, discriminations à l'échelle de la nouvelle région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine**.

Sur le plan national, l'ORIV est membre de **différents réseaux** : Réseau des centres de ressources politique de la ville, Réseau RECI – Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration.

Ce rapport d'activités rend compte de l'action menée en 2015 sur l'ensemble de ces volets.

¹ Cadre de référence national Etat – Centre de Ressources, 2016, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

UNE ASSOCIATION EN MUTATION

L'activité de l'ORIV au cours de l'année 2015 a été profondément impactée par un environnement particulièrement instable et de nombreuses mutations :

- certaines positives : évolution des politiques publiques avec la mise en place des contrats de ville, la volonté d'une plus forte reconnaissance de la « participation citoyenne »
- d'autres interrogeant les pratiques professionnelles et le sens de l'action publique : attentats terroristes, réforme territoriale, « crise des migrants ».

ASSOCIATION ORIV ET ACTION PUBLIQUE

Plus que jamais l'action de l'ORIV a dû s'adapter à ce contexte d'autant que l'ORIV entretient un lien particulier aux politiques publiques. L'ORIV se conçoit comme « un outil de connaissance, de qualification et d'appui au service des acteurs-trices et décideur-e-s » intervenant dans les champs de l'intégration, de la prévention des discriminations et de la politique de la ville.

La mise à disposition de ressources, les productions réalisées, les actions menées par l'ORIV doivent être « utiles » aux acteurs-trices tout en répondant à un certain nombre d'enjeux, de « valeurs » que l'ORIV (administrateurs-trices comme salarié-e-s) considère comme des incontournables. En effet, l'ORIV prône des démarches de promotion de l'égalité (sociale, territoriale...) où l'acteur-trice (habitant-e, usager-e, professionnel-le..) est placé au centre, tout en le reconnaissant comme porteur de compétences et de savoirs. Par ailleurs, l'action s'appuie sur une valorisation des échanges de pratiques, de connaissances dans une logique d'action inter-acteurs-trices.

Enfin, toute action s'inscrit nécessairement dans des contextes locaux et des systèmes d'acteurs-trices qu'il faut connaître pour pouvoir agir. Au regard de l'évolution de ces contextes et de la manière dont les sujets abordés par l'ORIV sont traités, il a semblé, au fil du temps, important de travailler sur certains enjeux pour les valoriser. C'est le cas de la question de l'intégration sociale et plus globalement du « vouloir vivre ensemble », d'une approche intégrée de la non-discrimination, du développement du pouvoir d'agir et de l'action en faveur de l'équité territoriale.

Cela s'est traduit notamment par des contributions (apports de connaissances, participation à des rapports nationaux et/ou des débats, interventions...) dans le cadre d'élaboration de politiques publiques (nationales ou locales) mais aussi, plus souvent, par l'accompagnement de collectivités et/ou de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre d'actions.

UN CADRE INSTITUTIONNEL REDEFINI

Les centres de ressources Politique de la ville sont (selon la structuration et l'histoire locale) des structures interrégionales, régionales ou départementales. Les premiers ont émergé en 1993. Reconnus à compter du Comité interministériel des villes (CIV) de juin 1998 (ce qui fut le cas de l'ORIV) et confirmés dans leur développement lors des différents Comités Interministériels des Villes qui ont eu lieu depuis, l'État a favorisé leur développement sur l'ensemble du territoire afin de « renforcer et d'appuyer les politiques locales de constitution d'expertise et de formation ».

Depuis 2011², un cadre de référence fixait les modalités de partenariat entre l'Etat et les Centres de ressources de la politique de la ville. L'évolution de la politique de la ville (avec la loi du 21 février 2014 notamment) et la réforme territoriale, ont plaidé pour une refonte de ce cadre de référence.

Le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires a initié un travail de concertation début 2015, avec l'appui du cabinet ASDO. Il a abouti à la formalisation d'un document « cadre de référence » fin d'année 2015.

Ce cadre permet notamment de définir ce qu'est un centre de ressources et ses « missions socles », de préciser les liens avec les différents niveaux de l'État, d'indiquer les modalités de financements et les attentes en termes d'évaluation.

Il vise aussi à inscrire l'action des Centres de Ressources en proximité avec les acteurs-trices de terrain tout en couvrant l'ensemble du territoire national et en optimisant les moyens. Il clarifie les liens avec les différents niveaux de l'État, rend compte des modalités de financements et les attentes.

Ce cadre indique que les centres de ressources pour la politique de la ville exercent auprès des acteurs-trices des secteurs prioritaires de la politique de la ville (cohésion sociale et rénovation urbaine) une mission de qualification et d'animation de la réflexion collective avec le soutien de toutes les institutions concernées, en particulier l'État et les collectivités territoriales.

Il précise également les missions principales (« missions socles ») des centres de ressources :

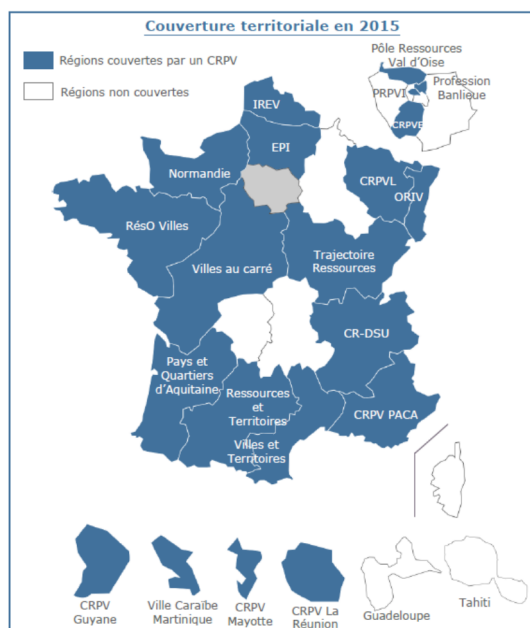
- Contribuer à l'animation technique des réseaux de professionnel-le-s (partage d'information, co-élaboration d'outils, diffusion de pratiques, mise en réseau...),
- Accompagner la montée en compétences des acteurs-trices locaux par l'organisation de cycle de qualification, de temps formatifs...
- Capitaliser et diffuser par un travail de veille, de mise en commun des connaissances, de formalisation des enjeux et/ou contenus...

Dans le même temps, et compte tenu de l'importance de la place des collectivités dans la mise en œuvre de la politique de la ville, la réflexion et notamment la partie relative au sens de l'action des centres de ressources a donné lieu à une « charte partenariale pour les centres de ressources territoriaux de la politique de la ville » signée par l'Etat (Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports) et les représentants des associations nationales d'élus que sont l'ARF (Association des Régions de France), l'ADF (Assemblée des Départements de France), l'ADCF (Assemblée des Communautés de France), AMF (Assemblée des Maires et Présidents d'intercommunalités), l'Association des Maires de Grandes Villes, l'Association Villes et Banlieues et l'Association Villes de France.

Un des effets de ce cadre de référence est le déploiement de l'activité de l'ORIV sur l'ensemble de la nouvelle région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

La réflexion territoriale est partie du constat suivant. « *Après plus de 20 ans d'existence pour les premiers d'entre eux, les Centres de Ressources Politique de la Ville sont aujourd'hui bien implantés parmi les acteurs-trices de la Politique de la Ville, et sur l'essentiel du territoire français.*

Les 20 centres de ressources existants en 2014 (cf. carte ci-contre) couvrent ainsi 20 des 27 régions métropolitaines et d'outre-mer, et la grande majorité des territoires concernés par la Politique de la Ville en 2014 (nouvelle géographie prioritaire) : 79% des intercommunalités concernées par un contrat de ville sont couvertes par un Centre de Ressources,



² Entre 2006 et 2011, un cahier des charges qui fixait les relations, à savoir l'annexe de l'instruction ministérielle du 13 septembre 2006 relative aux financements des centres de ressources de la politique de la ville.

88% des communes « entrantes » en Politique de la Ville sont couvertes par un Centre de Ressources. »³

Le travail de réflexion engagé dans l'élaboration du cadre de référence a notamment amené à questionner l'échelle d'intervention des Centres de Ressources.

« La réforme territoriale, engagée par la loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, dont le nombre est porté à 13 en métropole au 1^{er} janvier 2016, et la loi portant la nouvelle organisation territoriale de la République adoptée par le Parlement le 16 juillet dernier, qui renforce le rôle des collectivités régionales dans le domaine économique et le développement local, avec la nouvelle carte des treize régions métropolitaines, réinterrogent les périmètres d'intervention des Centres de Ressources. À cela s'ajoute le développement d'échelons d'intervention comme ceux des agglomérations, mais aussi la création des métropoles.



Une trajectoire dessinant une nouvelle répartition territoriale des CRPV (cf. carte ci-contre sur la réflexion menée) et des financements associés doit donc être étudiée, en s'attachant à répondre à deux exigences :

- Continuer à inscrire l'action des Centres de Ressources en proximité avec les acteurs-trices de terrain
- Couvrir l'ensemble du territoire national de manière exhaustive en optimisant les moyens. »⁴

L'ORIV s'est inscrit dans cette perspective et a engagé dès le second semestre 2015 un travail partenarial pour permettre à terme cette couverture territoriale.

UNE REFLEXION PARTENARIALE POUR UN DEPLOIEMENT OPTIMISE

C'est dans ce contexte qu'à compter du second semestre 2009, il a été décidé, en Lorraine du fonctionnement d'un Centre de Ressources dans le domaine de la politique de la ville co-porté par l'ORIV et le Carrefour des Pays Lorrains (porteur notamment du réseau des professionnel-les du développement social urbain en Lorraine) dénommé « Centre de Ressources Politique de la Ville en Lorraine (CRPVL) ».

La gouvernance à deux « têtes » (CPL et ORIV) ayant montré ses limites et impliquant beaucoup de confusion, il a été décidé de travailler différemment. La réflexion a été engagée au sein des deux structures et entre les deux structures (au niveau des Présidents et des Directeurs) au courant de l'année 2015.

Ce travail engagé sur l'année 2015 a abouti, au 1^{er} janvier 2016, au portage exclusif de la fonction centre de ressources politique de la ville par l'ORIV en Lorraine. De fait le Centre de Ressources Politique de la Ville Lorraine n'existe plus. Compte tenu toutefois des compétences existantes (notamment sur certaines thématiques de travail et certains dossiers) au sein du Carrefour des Pays Lorrains et des actions développées, l'ORIV aura recours à ces compétences sur certaines actions via une « convention de groupement de fait » (c'est-à-dire un groupement non doté de la personnalité juridique).

³ Cadre de référence national

⁴ cf. extrait du cadre de référence, page 6

Il n'existait pas, au 31 décembre 2015, de Centre de Ressources Politique de la Ville en Champagne-Ardenne, en dépit de nombreuses démarches de préfiguration portées par l'Etat régional. Toutefois des actions, notamment dans le champ de la prévention des discriminations, étaient mises en œuvre directement par la DRJSCS, en lien notamment avec le GIP ARIFOR, et plus particulièrement le PRILDE - Pôle Ressources Intégration, Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité.

Dans ce contexte un travail a été engagé afin de permettre le déploiement des activités de l'ORIV sur le territoire de la Champagne-Ardenne en tirant profit des compétences existantes à savoir celles du PRILDE. Une discussion a été engagée avec le GIP Arifor dans le but de faire évoluer le poste occupé dans le cadre du PRILDE vers un poste dédié dans le champ de la politique de la ville et salarié au niveau de l'ORIV.

Concrètement ces réflexions se traduisent pour 2016 par une intervention de l'équipe de l'ORIV sur ce territoire avec l'appui complémentaire, à compter du 1^{er} juillet 2016, d'une nouvelle salariée implantée en Champagne-Ardenne.

Ces différents éléments et les discussions engagées, dans le contexte de demande de cohérence d'intervention territoriale à l'échelle des nouvelles régions, ont amené l'ORIV à se positionner en faveur d'une stratégie territoriale autour de trois aspects :

- poursuivre le travail engagé en Alsace, en réinterrogeant les modes d'intervention,
- renforcer son intervention en Lorraine, en clarifiant le positionnement vis-à-vis du Carrefour des Pays Lorrains et en recherchant des complémentarités renforcées,
- engager une démarche de déploiement en Champagne-Ardenne, en s'appuyant sur l'existant.

Suite aux réflexions menées au cours de l'année 2015 avec les deux structures et l'Etat, l'ORIV est devenu le porteur du Centre de Ressources Politique de la Ville en Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

- L'ORIV sera donc amené à travailler sur un territoire comptant :
 - o 40 contrats de ville (8 en Alsace, 11 en Champagne-Ardenne et 21 en Lorraine),
 - o comprenant 116 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (31 en Alsace, 34 en Champagne-Ardenne et 51 en Lorraine),
 - o comptabilisant 380.446 habitants, soit 6,9% des habitants de la région.

La réflexion menée en 2015 et le contexte territorial entraînent de fait une nécessaire adaptation des structures et des équipes.

Au niveau des structures, compte tenu des enjeux locaux, du partenariat antérieur et des compétences de chacune des structures, il a été décidé de mettre en place une plateforme mutualisée entre le Carrefour des Pays Lorrains et l'ORIV qui couvrira (à terme) l'ensemble de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine. La notion de plateforme renvoie à l'idée de proposer aux acteurs-trices des territoires (urbains comme ruraux) des services et des contenus inhérents aux deux structures dans une logique de complémentarité.

Ainsi ce dispositif intitulé Plateforme EST (Égalité et Solidarité entre les Territoires) est conçu comme un « pôle d'expertise » au service des politiques territoriales : quartiers prioritaires, grandes agglomérations, métropoles, espaces périurbains, petites villes et campagnes, dans une logique de développement (local, économique...) et de solidarité.

La plateforme n'aura pas d'entité juridique propre et reposera sur des partenariats et conventionnements entre les deux structures.

Au niveau de l'équipe salariée de l'ORIV, les modalités d'intervention devront être adaptées aux contextes locaux, mais aussi à la contrainte d'une intervention à une échelle territoriale large.

Une réflexion a été engagée, via un Dispositif Local d'Accompagnement dès septembre 2015 pour définir les modalités d'organisation de l'équipe et de l'association.

UNE NECESSAIRE ADAPTATION DES MODES D'ORGANISATION DE L'EQUIPE

Le contexte et les évolutions relevées précédemment ont amené l'association ORIV à se questionner sur son devenir et sur son fonctionnement. C'est dans ce cadre qu'il a sollicité Alsace Active afin de bénéficier d'un dispositif local d'accompagnement (DLA).

- Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) permet aux associations et entreprises solidaires de bénéficier de prestations d'accompagnement. Mis en place par l'État, la Caisse des dépôts et développé avec le soutien du Fonds social européen et des collectivités locales, le DLA a pour objet d'accompagner et de soutenir les associations et les entreprises solidaires dans leurs stratégies de développement de projets, de consolidation financière et de pérennisation de leurs emplois.

L'enjeu du DLA reposait sur le constat suivant. Pour que les modes d'actions de l'ORIV soient en phase avec les politiques publiques, acteurs-trices associatifs comme salariées vont devoir s'adapter à celles-ci, tout en gardant un portage associatif et une capacité d'intervention en adéquation avec les orientations retenues.

En fait c'est un double défi qui est posé : à l'évolution des politiques publiques s'ajoutent celle des réformes des territoires, avec le déploiement de l'ORIV sur la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

A ces facteurs externes s'ajoutent des dynamiques internes telles que les attentes des administrateurs-trices, mais aussi des salariées. Ainsi le DLA a essentiellement porté sur l'évolution des modes de management et d'organisation du travail au sein de l'équipe salariée.

Sur cette base, le DLA, mené par Relayance (et plus particulièrement par Sébastien Weill), s'est déroulé de septembre 2015 à janvier 2016.

Pour assurer son suivi, une instance de pilotage composée de trois membres du Bureau et de trois salariées a été mise en place. Elle s'est réunie aux différents moments clés de la démarche : lors du lancement (14 septembre 2015), pour un bilan intermédiaire (9 novembre 2015), à l'issue du travail avec l'équipe salariée (15 décembre 2015) et enfin pour établir un bilan de la démarche (25 janvier 2016).



L'accompagnement visait à :

- animer la réflexion en faisant valoir l'intelligence collective des différents acteurs-trices en présence
- aider la prise de recul nécessaire pour prendre des orientations opportunes
- contribuer à réguler et renouveler la dynamique d'équipe.

La démarche a été structurée en trois temps.

- La première étape a consisté à poser le cadre de l'intervention, à le partager avec les personnes concernées et à établir les premiers éléments de diagnostic via la réalisation d'entretiens individuels avec chaque salariée et la Présidente de l'ORIV. Ces entretiens ont eu lieu au cours du mois de septembre et début octobre 2015. Un temps de travail a également eu lieu entre Relayance et les membres du Bureau le 7 octobre 2015.
- La seconde étape visait à amener les différents acteurs-trices (salariées et membres du bureau) à échanger et réfléchir sur les principaux enjeux associatifs. Elle a notamment donné lieu à l'organisation d'une journée de travail entre les membres du Bureau et l'équipe qui s'est tenue le 14 novembre 2015. Sur la base d'un diagnostic partagé de la situation, il s'agissait de déboucher sur une mise en partage et perspective des principaux enjeux associatifs.
- La dernière étape était plus centrée sur la dynamique d'équipe. Il s'agissait dans le cadre de deux journées de séminaire d'équipe (30 novembre et 1er décembre 2015) de faire évoluer et actualiser les modes de fonctionnement collectif en lien avec les objectifs fixés

dans l'étape précédente et en partant d'une analyse de la situation et des fonctionnements tels qu'ils prévalaient. Cette étape a également permis d'élaborer un plan d'action permettant de poursuivre le travail engagé.

La démarche s'est terminée par un temps de bilan avec le comité de pilotage, en présence d'Alsace Active le 25 janvier 2016.

Pour autant le travail engagé se poursuit depuis puisque les orientations retenues ont fait l'objet d'un plan d'action. Dans cette perspective plusieurs chantiers ont été ouverts portés chacun par une salariée de l'équipe.

- Chantier relatif à la stratégie de déploiement régional : porté par Murielle MAFFESSOLI
- Chantier relatif aux modalités de fonctionnement interne de l'équipe : porté par Caroline BLAISON-OBERLIN
- Chantier relatif aux relations entre membres de l'association (et en particulier membres du Bureau) et salariées : Gaëlle DONNARD
- Chantier relatif à la recherche de locaux en adéquation avec les besoins de fonctionnement de la structure : porté par Corinne CURTI.

Pour rester dans la dynamique enclenchée dans le cadre du DLA et permettre de rapidement mettre en place les transformations souhaitées pour répondre aux défis qui se présentent à l'ORIV, ces chantiers ont immédiatement été mis en œuvre en 2015.

L'équipe a été amenée à travailler sur une nouvelle forme d'organisation qui privilégie à la fois le « mode projets » (autour d'équipes projets qui d'ailleurs structurent le programme de travail 2016) et une structuration différente des compétences et responsabilités. Cela a impliqué un repositionnement des salariées par rapport à leur poste de travail qui a pour effet un changement des intitulés de postes d'une partie de l'équipe.

Dans le même temps, le travail en commun entre les membres du Bureau et de l'équipe s'est poursuivi avec entre autres l'organisation d'un temps de travail permettant notamment de questionner les orientations associatives.

DES FORMES DE COLLABORATION RENOUVELEES

L'Assemblée Générale de l'ORIV s'est tenue le 31 mars 2015 à Strasbourg.

Précédée d'une visite dans le quartier du Neuhof, assurée par des acteurs-trices intervenant sur le territoire, dont des salariés de la JEEP Neuhof et de la Ville de Strasbourg (PRU Neuhof), elle a permis la rencontre d'une trentaine de professionnel-le-s. La visite du quartier visait à mieux appréhender les réalités territoriales d'un secteur comme le Neuhof qui a connu de nombreuses transformations ces dernières années.

L'Assemblée Générale statutaire a été l'occasion de revenir sur les chantiers menés en 2014 et sur les modes d'intervention de l'ORIV sur les territoires. Un zoom a été fait sur les chantiers liés à la politique de la ville, à la démarche menée en lien avec Migrations Santé Alsace visant à lutter contre les discriminations dans le domaine de la santé et aux enjeux de veille documentaire. Les perspectives de travail pour l'année 2015 ont également été présentées.

Le **Conseil d'Administration**⁵ s'est réuni, sous l'impulsion de la Présidente de l'ORIV, Sylvie JAECKLE, à six reprises au cours de l'année 2015 (13 janvier, 7 février, 12 mars, 18 juin, 5 novembre et 16 décembre).

Entre ces réunions, le **travail de suivi quotidien a été assuré par le Bureau** qui se réunit environ une fois par mois. La présence régulière des membres du bureau a permis un travail sur la durée et les prises de décisions nécessaires au fonctionnement de l'association.

⁵ Cf. en annexe 1 la composition du Conseil d'Administration, page 81

La **dynamique associative**, initiée depuis 2012 reposant sur la mise en place de réflexions plus collectives, s'est poursuivie en 2015. Elle a pris une nouvelle orientation compte tenu du contexte de la réforme territoriale. L'association a ressenti, en effet, la nécessité d'engager un travail visant à permettre de mieux identifier ces axes de travail et à réfléchir sur les modalités de fonctionnement associatif à l'échelle de la région élargie.

Plusieurs démarches ont été engagées :

- poursuite de certains groupes de travail (sur les questions de replis et de rejet mais aussi sur l'enjeu de participation des habitants),
- poursuite de l'inscription de l'association dans une dynamique inter-associative⁶,
- lancement d'une réflexion sur le devenir de l'association dans le contexte de l'élargissement territorial de l'activité à la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine,
- contribution à la conception de la journée d'étude sur l'intégration sociale lors de réunions de travail (20 janvier 2015, 7 février 2015, 26 février 2015, 23 mars 2015),
- lancement d'un travail visant à renforcer les liens entre l'association (le bureau en particulier) et l'équipe salariée.

L'association a également été amenée à réagir (en lien avec d'autres associations) face aux événements dramatiques qui ont ponctué l'année 2015.

DES MOYENS POUR L'ACTION

DES MOYENS FINANCIERS

L'association a bénéficié, comme les autres années, du soutien d'un certain nombre de financeurs à savoir :

- l'Etat via des crédits émanant du CGET – Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, du SGARE Alsace, du SGAR Lorraine, de la DRJSCS Alsace, de la DRJSCS Lorraine et de la DRJSCS Champagne-Ardenne...ainsi que du Ministère de l'Intérieur, et plus particulièrement de la Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des Etrangers et de la Nationalité (DAAEN),
- de collectivités en Alsace : Eurométropole de Strasbourg, Mulhouse Alsace Agglomération, Communauté d'Agglomération de Colmar, Ville de Bischwiller, Ville de Haguenau, Ville d'Illzach, Ville de Saint Louis, Ville de Saverne, ...
- de collectivités en Lorraine : Metz Métropole, Ville d'Epinal et Communauté d'Agglomération d'Epinal, Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, Commune de Moyeuvre Grande ...

Au-delà du soutien financier et afin de construire une action autour d'enjeux partagés, les relations entre l'association et les partenaires de l'ORIV se sont traduites au cours de l'année 2015 par des contacts réguliers.

Ces collaborations ont pris la forme surtout de relations inter-personnelles. L'année n'a pas été propice en effet à l'organisation de temps collectifs entre l'association et les différents financeurs, comme ce fut le cas les années précédentes.

⁶ L'association a été amenée à se positionner avec d'autres associations sur certains enjeux comme la reconnaissance par les pouvoirs publics de la place et du rôle des associations.

DES MOYENS HUMAINS

Enfin le programme de travail, validé par les administrateurs-trices et soutenu financièrement par les partenaires, a été mis en œuvre par une équipe de sept salariées.

Au cours de l'année 2015, les salariées qui ont porté les activités de l'ORIV sont :

- Caroline BLAISON-OBERLIN, Chargée de mission « politique de la ville »
- Corinne CURTI, Secrétaire
- Gaëlle DONNARD, Chargée de mission « prévention des discriminations »
- Diane HÄSSIG, Chargée de l'information et de la documentation
- Murielle MAFFESSOLI, Directrice.
- Laetitia ROCHER, Chargée de mission « politique de la ville »
- Martine THIEBAULD, Agent de Développement Local pour l'Intégration dans le Bas-Rhin

La mise en œuvre des actions passe également par une organisation interne qui s'appuie sur des réunions d'équipe régulières, des réunions entre salariées et entre salariées et la direction ainsi que deux réunions semestrielles permettant de travailler sur le programme de travail.

L'accent a également été mis en 2015, comme en 2014, sur les questions de formation compte tenu de la nécessaire adaptation aux enjeux mais aussi au besoin de renouvellement des formes d'intervention et d'animation.

UNE FONCTION RESSOURCES TRANSVERSALE ET MUTUALISEE



La production de connaissances et de ressources est au cœur des métiers de l'ORIV depuis sa création. Cette dimension est d'ailleurs considérée comme un préalable à l'action publique ("connaître pour agir") depuis le démarrage de la structure. Par ce type d'action, il s'agit de rendre lisibles et accessibles les ressources existantes, les constats relevés lors des interventions sur site, les différents travaux menés par les salarié-e-s de l'association.

Ces productions prennent des formes variées, de la note synthétique de deux pages, aux "Cahiers de l'ORIV" de plusieurs dizaines de pages.

Ainsi elles peuvent être le fruit de démarches d'appui et d'accompagnement (dans une logique de capitalisation des enseignements), de temps d'échanges (colloques, journées d'études, Ateliers des Professionnel-les de la Ville) ou des productions ad hoc (études notamment). Le bulletin "Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville" répond également à cette exigence de production et de mise à disposition des ressources, en apportant, via un zoom synthétique dans chaque numéro, un éclairage sur un sujet d'actualité.

Toutes ces productions font l'objet d'une mise en ligne sur le site de l'ORIV et sont téléchargeables gratuitement.

La fonction ressources est **transversale à l'ensemble des activités et thématiques** de l'ORIV. Elle est **mutualisée sur les deux territoires régionaux d'intervention que sont l'Alsace et la Lorraine**.

Au titre de l'année 2015, les **enjeux identifiés** dans le domaine des ressources consistaient à :

- ↳ Poursuivre le travail de veille informative, de mise à disposition des ressources documentaires et la diffusion de l'information auprès des professionnel-les.
- ↳ Renforcer les démarches de capitalisation et la valorisation des travaux menés par l'ORIV.
- ↳ Mettre à jour les contenus du site internet pour proposer des informations récentes, claires et concises.

Dans cette perspective, la fonction ressources, au cours de l'année 2015, a donné lieu en particulier aux actions suivantes :

- Gestion d'un centre de documentation qui propose 2500 références (ouvrages, périodiques, rapports...) relatives aux champs d'intervention de l'ORIV, ouvert à tous (sur rendez-vous).
- Mise à disposition de ressources par le biais d'un site internet (www.oriv-alsace.org), pour permettre une meilleure accessibilité et une visibilité renforcée des actions et des publications de l'ORIV.
- Réalisation d'une veille quotidienne sur l'actualité (journaux, revues spécialisées... en ligne) par le biais d'outils spécifiques.
- Publication d'un bulletin mensuel d'information « Actualités sur l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville ».
- Réalisation d'outils, de notes, d'analyses statistiques, etc., pour répondre aux besoins des acteurs-trices.

Cette fonction ressources est rendue possible, et optimisée dans le cadre de la participation de l'ORIV à différents réseaux nationaux : Réseau des Centres de Ressources Politique de la Ville ; Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI).

RENDRE ACCESSIBLES ET METTRE A DISPOSITION LES RESSOURCES

LA GESTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION



Le centre de documentation, en tant que lieu où sont consultables physiquement mais aussi de manière « virtuelle » les ressources répond en particulier à l'objectif d'accessibilité et de mise à disposition des ressources documentaires.

BILAN DE CONSULTATION DE LA BASE DOCUMENTAIRE

Le **fonds documentaire de l'ORIV est en grande partie informatisé**. C'est-à-dire qu'il est possible de rechercher les ouvrages, les périodiques, les rapports... disponibles au centre de documentation, par le biais de la base de données du réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI). Cette base mutualisée au niveau du Réseau RECI est consultable en ligne via l'adresse suivant : [http:// http://biblio.reseau-reci.org/](http://biblio.reseau-reci.org/).



Elle permet d'**effectuer des recherches dans les catalogues documentaires** (environ 22.000 références) de quatre centres de ressources territorialisés (Arifor, Cofrimi, IREV et ORIV). Elle est consultable aussi bien par un public averti (chercheur-se-s, professionnel-le-s...) que par un plus large public (étudiant-e-s...).

- ☛ En 2015, la base documentaire en ligne a reçu **11.787 visites (et 10.431 utilisateurs)**, soit une augmentation d'environ **7,1% par rapport à 2014**.

Suite à ces consultations, des demandes documentaires parviennent aux différentes structures (demandes d'emprunt de documents, de coordonnées de structures ressources...).

L'action consiste en une alimentation régulière de la base par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Du 1er janvier au 31 décembre 2015, 218 nouvelles notices ont été créées (contre 213 en 2014).

Pour valoriser les ressources présentées dans la base et disponibles dans les centres de documentation des membres du Réseau RECI, des « étagères virtuelles » (équivalent à des bibliographies) sont consultables sur la page d'accueil du site internet de la base de données bibliographiques du Réseau RECI (www.biblio.reseau-reci.org).

Elles permettent de montrer les dernières bibliographies réalisées en lien avec le programme de travail du Réseau, et donc des différentes structures.

Une étagère « dernières acquisitions » présente les documents récents saisis dans la base. Elle permet également d'avoir une vue globale de l'actualité des parutions sur les questions d'immigration, d'intégration et de prévention des discriminations en France.

- ☛ En 2015, au titre du Réseau RECI, **l'ORIV a réalisé trois bibliographies** sur les sujets suivants : « Intégration », « Laïcité », « Mémoire de l'immigration » et mis à jour celle sur « Les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée dans le logement : état des savoirs ».

BILAN DES DEMANDES ADRESSEES AU CENTRE DE DOCUMENTATION

Le développement d'internet et la mise en ligne de ressources ont amené les personnes à modifier leur comportement. De moins en moins de personnes se déplacent pour venir directement consulter de la documentation, sauf à vouloir accéder à des données non disponibles sur internet ou non numérisables. De ce fait les demandes directes auprès du centre de documentation sont en baisse continue. Les sollicitations ont pris d'autres formes. Pour autant ce « service » apparaît nécessaire d'être maintenu, même si une réflexion devra être engagée sur les modalités d'intervention.

- Ainsi durant l'année 2015, **une quarantaine de personnes environ ont sollicité l'ORIV sur son volet ressources documentaires** (45 en 2014). Ce sont les demandes adressées directement à la chargée de l'information et de la documentation.

Le profil de ces personnes reste relativement le même d'une année sur l'autre : majoritairement des étudiants en filière « sociale », des acteurs-trices institutionnel-le-s, des enseignant-e-s-chercheur-se-s, des salarié-e-s d'associations, des travailleur-se-s sociaux... Dans leur grande majorité ces personnes sont localisées dans le Bas-Rhin et certaines prennent rendez-vous pour venir au centre de documentation. Mais, des personnes découvrent également l'ORIV par le biais de recherches effectuées sur internet. Nous sommes ainsi amenées à répondre à des demandes par mails en provenance de la France entière et de l'étranger.

LE SITE INTERNET DE L'ORIV

Un des autres supports permettant de rendre accessibles et de mettre à disposition les ressources documentaires est le site internet. Celui-ci fait l'objet de mises à jour régulières, notamment par l'ajout de publications et l'annonce de temps d'échanges organisés par l'ORIV.

FREQUENTATION ET CONSULTATION DU SITE INTERNET DE L'ORIV

En 2015, le nombre de visites sur le site internet de l'ORIV a plus que doublé.

- Ainsi, il y a eu **14.758** visites (contre **7.050** visites en 2014) dont **12.480** visiteurs uniques (**5.042** en 2014), et **28.248** pages vues (**18.159** en 2014).

RUBRIQUES LES PLUS CONSULTEES SUR LE SITE INTERNET

Comme l'année dernière, les pages du site qui présentent **l'Association** (Présentation de la structure + Qui sommes-nous ?) **et son activité** (programme de travail, travail en réseaux) ont été le plus consultées durant l'année 2015 : il y a eu environ 6.954 consultations (contre 6.123 en 2014).

Les rapports d'activités de l'ORIV ont fait l'objet de 1.858 téléchargements (contre 1563 en 2014) et les programmes de travail de l'ORIV de différentes années, de 426 téléchargements (contre 349). La présentation du poste d'Agent de Développement Local pour l'Intégration a été téléchargée 745 (contre 443 fois).

La présentation du **Centre de documentation** de l'ORIV a fait l'objet de 2.922 consultations (contre 2.906 en 2014), notamment la partie qui permet d'accéder à la base documentaire du réseau RECI et de consulter le fonds documentaire de l'ORIV.

La rubrique **Productions** a été très consultée durant l'année 2015, avec comme chaque année, un nombre très important de téléchargements des documents réalisés par l'ORIV.

Les trois rubriques thématiques du site font également l'objet d'une consultation importante. En premier ce sont les sous-rubriques qui présentent « L'essentiel » de la thématique qui sont consultées, et ensuite celles qui donnent le « Point de vue de l'ORIV » :

- **Immigration et intégration** : **4.896** (contre 4.760 en 2014).
- **Egalité et prévention des discriminations** : **4.477** (contre 3.809).
- **Développement social et urbain** : **4.287** (contre 3.327).

Ces éléments font apparaître que si les enjeux d'intégration et d'immigration intéressent le plus, la croissance des autres rubriques est plus marquée. Le nombre de consultation par rapport au volet « développement social et urbain » croît de 28,9% et celui sur « égalité et prévention des discriminations » de 17,5%.

La rubrique « **Agenda** », qui présente les événements organisés par l'ORIV, a fait l'objet de 2.948 consultations environ (contre 2.000 en 2014).

Depuis la mise en ligne du nouveau site, il est possible d'effectuer des **recherches par mots-clés**, dès la page d'accueil, pour accéder aux travaux réalisés par l'ORIV sur un sujet. **1.002 recherches** ont été effectuées par le biais de cet outil en 2015 (contre 704 en 2014). Les thématiques les plus demandées sont par ordre d'importance :

- Citoyenneté - Démocratie locale - Participation des habitants (119)
- Population : Personnes âgées immigrées (113)
- Famille – Parentalité (93)
- Education (44)
- Immigration – Généralités (42)
- Laïcité (41)
- Statistiques (41)
- Emploi – Développement économique (39)
- Apprentissage du français - Formation linguistique (35)
- Accueil des primo-arrivants (33)
- Asile (32)
- Santé (31)
- Intégration – Généralités (28)
- Développement Social urbain – Généralités (27)
- Habitat – logement (26)
- Associations (24)
- Prévention des discriminations – généralités (23)
- Femme (19)
- Jeune (19)

DOCUMENTS LES PLUS TELECHARGES PAR GRANDES THEMATIQUES

Pour plus de précisions, cf. annexe 2, page 82

Les 8 nouveaux numéros, du bulletin mensuel de l'ORIV « **Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville** », mis en ligne courant 2015 ont fait l'objet, pour l'ensemble, de 1.665 téléchargements (contre 1.801 pour ceux de 2014).

Concernant les autres numéros du bulletin, ils ont fait l'objet d'environ 18.750 téléchargements (contre 10.000 en 2014).

Le détail des téléchargements du bulletin mensuel de l'ORIV se trouve dans la partie « Diffuser des informations et des connaissances » (page 24)

Dans la rubrique **Centre de documentation**, une quarantaine de **Bibliographies** est proposée. En 2015, elles ont fait l'objet de 12.000 téléchargements (contre 8.150 en 2014). Elles permettent de valoriser les documents disponibles au centre de documentation.

Les plus téléchargées sont les suivantes par ordre d'importance :

- « Outils pédagogiques. Jeunes – Altérité – Promotion de l'égalité » - février 2013 (1.545 contre 894)
- « Parentalité et migration. Relation Famille - Ecole » – juillet 2012 (758 contre 659 téléchargements en 2014)
- « Mémoire de l'immigration – Mémoire et Ville » - septembre 2014 (754)
- « Observation » - janvier 2012 (723)
- « Immigration – Intégration » - novembre 2014 (576)

- « Formation linguistique et intégration » - avril 2014 (534 contre 281)
- « Décrochage scolaire » - mars 2013 (463 contre 396)
- « Participation des habitants - Rénovation urbaine » - février 2011 (458 contre 359)
- « Femmes de l'immigration : l'entrée dans la vieillesse » - avril 2014 (444)
- « Femmes immigrées et entrepreneuriat » - mars 2014 (421)
- « Politique de la ville. Santé – Santé mentale » - juin 2013 (385 contre 284)
- « Asile » - juillet 2009 (379 contre 284)
- « Evaluation des Programmes de Réussite Educative (PRE) » - février 2010 (311 contre 280)
- « Egalité, Diversité, Prévention des discriminations dans l'entreprise. Europe – France » - juillet 2012 (305 contre 503)
- « Personnes âgées immigrées » - mars 2015 (295)
- « Victimes de discriminations : de la parole à l'action juridique et politique » – mai 2012 (288 contre 260)
- « Prévention des discriminations » - octobre 2012 (283 contre 273)

L'ORIV propose par ailleurs l'ensemble des « **Cahiers de l'Observatoire** » en téléchargement. En 2015, ils ont fait l'objet de **9.531** téléchargements dans leur version intégrale (contre 8.335 en 2014). Trois cahiers sont également téléchargeables par chapitres « Adultes-relais » (1.931 contre 3.189 téléchargements), la « formation linguistique » (998 contre 703) et les « demandeurs d'asile » (665 contre 507).

Les Cahiers de l'ORIV qui sont les plus sollicités portent sur des sujets liés aux questions d'immigration et d'intégration, notamment en Alsace :

- Demandeurs d'asile et processus d'intégration - n° 42 - juillet 2009 (1799 dans sa version intégrale contre 1414 en 2014 - 665 par chapitres contre 507 en 2014).
- Découvrir des lieux de culte musulman en Alsace... – Actes des matinées d'échanges du 27 septembre 2003 et du 15 mai 2004 - n° 40 - septembre 2004 (757 contre 421 en 2014)
- Formation linguistique : un nouvel enjeu des politiques d'intégration ? Du droit à la langue aux politiques publiques de formation linguistique à destination des adultes immigrés – n° 43 – décembre 2009 (740 dans sa version intégrale contre 423 en 2014 – 998 par chapitres contre 703 en 2014)
- Adultes-relais, entre professionnalisation et reconnaissance : Actes du séminaire du 1er octobre 2009 – Mulhouse – n° 44 – janvier 2010 (160 dans sa version intégrale contre 105 en 2014 - 1931 par chapitres contre 3189 en 2014)
- Aïd el Kebir/ Kurban Bayrami : entre réglementation et pratiques festives – Actes de la matinée d'échanges du 17 janvier 2004 à Mulhouse, n° 39 - mai 2004 (504 contre 435)
- Elus et musulmans en Alsace : regards croisés sur des pratiques – Zoom sur la formation des imams – Actes de la clôture du cycle islam - n° 41 - décembre 2005 (423 contre 335)
- Collectivités locales et pratiques de l'islam en Alsace – Actes de la Matinée d'échanges du 2 mars 2002 - n° 36 - août 2002 (336 contre 232)
- Pour une meilleure prise en compte des migrants vieillissants en Alsace..., Actes de la rencontre régionale, du 13 février 2003 - n° 38 - juillet 2003 (302 contre 240)
- Soutien à la parentalité en Alsace – Quelles initiatives ? Quelles perspectives ? Actes de la Rencontre Régionale du 17 novembre 2000 - n° 33 - avril 2002 (237 contre 269)

UNE VEILLE QUOTIDIENNE SUR L'ACTUALITE

Cette veille quotidienne sur l'actualité (journaux, revues spécialisées... en ligne) par le biais d'outils spécifiques est destinée, dans un premier temps, aux salariées de l'ORIV. C'est effectivement un appui indispensable pour leur permettre de répondre aux demandes des acteurs-trices mais aussi pour répondre aux sollicitations adressées au centre de documentation.

Cette veille vient également alimenter le « Panorama de la presse » (cf. ci-dessous) dans le domaine de la politique de la ville (réalisé dans le cadre du Réseau des Centres de ressources politique de la ville (cf. page 27) et dans celui de l'immigration, de l'intégration et de la prévention des discriminations (réalisé dans le cadre du Réseau RECI – cf. page 28).

Cette logique de veille a également donné lieu à une mise en commun à l'échelon local. En effet, le 12 février 2015, Diane HÄSSIG (Chargée de l'information et de la Documentation de l'ORIV) et Virginie GOBLET (Chargée de mission au sein du Service Formation Documentation de la Chambre de Consommation d'Alsace), ont eu l'occasion de réaliser une présentation de la fonction et des outils de veille auprès d'un réseau informel de structures partenaires locales : Le Furet, CPCA Alsace –SARA, Migrations santé Alsace, Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), Maison des associations... Ce réseau informel a été initié fin 2014 par l'UDAF du Bas-Rhin.

UN PANORAMA SUR L'ACTUALITE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Depuis, 2013, l'ORIV, a rejoint le Club de veille du Réseau des Centres de ressources politique de la ville. Ce club, qui implique des chargé-e-s d'information-documentation, des chargé-e-s de mission et des directeur-trice-s existe depuis 2011. Il propose une démarche de veille collaborative, pour améliorer la gestion de l'information.

La participation à ce club de veille implique une veille quotidienne de l'actualité de la politique de la ville par les chargé(e)s de l'information et de la documentation du Réseau et des contacts réguliers (mails, téléphoniques...) entre eux.

Cette veille alimente le panorama de la presse (<http://www.scoop.it/actu-politiquedelaville>) lancé en 2014 par le Réseau des Centres de ressources politique de la ville. En 2015, cette action a été reconduite. Gérée de manière collaborative, chaque structure a la charge un mois par an de mettre à jour quotidiennement ce panorama.

Ce panorama permet aux professionnel-le-s de la ville de s'informer en continu sur les politiques territoriales de cohésion urbaine et sociale, en métropole et outre-mer. Les informations de la presse écrite, audio et vidéo sont relayées : expression de journalistes, chercheurs, observateurs, politiques, témoignages d'acteurs-trices ... On y trouve des éléments de synthèse sur l'actualité et des analyses pour comprendre les débats qui traversent ce champ des politiques publiques.

UN PANORAMA SUR L'ACTUALITE DE L'INTEGRATION, DE L'IMMIGRATION ET DE LA PREVENTION DES DISCRIMINATIONS

En 2015, les membres du réseau RECI ont souhaité optimiser le repérage et la diffusion de l'information, que chacun était amené à faire au sein de sa propre structure. Une formation a été effectuée par les chargées de l'information et de la documentation auprès des autres membres du Réseau. Elle a permis d'expliquer en quoi consistent une veille et l'utilisation des outils de partage. Sur cette base, une démarche de veille informative collaborative a été mise en place.

Une liste de structures (médias, associations, ministères....) qui émettent des informations dans les champs de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations a été établie. Par le biais d'outils informatiques, les dernières actualités mises en ligne sur ces sites sont repérées et partagées à l'ensemble des membres du réseau.

Ce travail collaboratif permet un réel partage des informations recueillies par tous les membres et une meilleure réactivité par rapport à l'actualité.

Cette veille alimente également le **panorama de presse**, en ligne, lancé en novembre 2015 par le Réseau RECI : <http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations>.

Ce panorama permet d'être tenu informé de manière quotidienne sur l'actualité de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations. Il est consultable par toutes les personnes intéressées par les sujets travaillés par le réseau et ses membres. La chargée de l'information et de la documentation de l'ORIV est chargée de la mise à jour quotidienne de ce panorama.

Cette veille est également mise à profit pour repérer les informations à valoriser sur le portail européen sur l'intégration (cf. ci-dessous).

LE PORTAIL EUROPEEN SUR L'INTEGRATION



Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 28 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>.

Un réseau composé de 28 coordinateurs nationaux et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail.

En France, le réseau RECI, et en son sein l'ORIV, assure le pilotage et la coordination du projet.

Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs-trices qui travaillent sur les questions d'intégration (tant au sein d'organisations gouvernementales que non gouvernementales) des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts (institutionnels, associatifs, chercheurs...) et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Les objectifs poursuivis par ce portail sont de :

- faciliter l'échange de connaissances et de savoir-faire entre acteurs-trices de l'intégration, au-delà des frontières nationales,
- faciliter la mise en réseau et le développement de projets communs,
- promouvoir l'engagement de la société civile sur les questions d'intégration et créer une véritable "communauté des acteurs-trices de l'intégration" au niveau européen.

Il doit ainsi permettre d'accéder à des informations pertinentes et régulièrement mises à jour, de partager connaissances et savoir-faire, de découvrir des possibilités de financement, de trouver des partenaires, de lancer des projets en commun, d'être informé des dernières évolutions sur le plan communautaire ou national, de mettre en place des groupes de travail... A cet effet, il comprend un vaste fonds documentaire, des outils pour favoriser le travail en réseau et la présentation de « bonnes pratiques » d'intégration.

On trouve également sur le portail les travaux du Forum européen sur la migration (<https://ec.europa.eu/migrant-integration/les-actions-de-lue-pour-que-lintegration-fonctionne>), qui a remplacé en 2015, le Forum européen sur l'intégration.

En juin 2014, la Commission européenne a effectué un bilan qui portait sur les 5 années d'existence du portail européen sur l'intégration. Il s'agissait d'analyser comment il était utilisé et quelles étaient les ressources les plus consultées.

Suite à ce bilan, la Commission européenne a acté qu'il était important de privilégier la qualité à la quantité des ressources postées. Il ne suffit pas de collecter l'information, mais également de l'analyser et de privilégier des informations nationales sur les politiques d'intégration et de prévention des discriminations, liées à des changements législatifs. La Commission a ainsi, au cours de l'année 2014, redéfini de nouveaux objectifs et demandé aux coordinateurs nationaux de les appliquer dès le deuxième semestre de l'année 2014.

En 2015, cet objectif a été réaffirmé, voire même renforcé. Ainsi, le Réseau RECI a privilégié la mise en ligne sur le portail « **d'actualités** » (« news ») avec des résumés analytiques qui détaillent le contenu de l'information donnée ou des rapports présentés... Ceci pour permettre à la personne qui consulte le portail de se saisir rapidement des informations proposées. Dans un

deuxième temps, elle a la possibilité de consulter les articles, les documents présentés, de manière plus détaillée.

Le Réseau RECI a proposé environ 70 « actualités » sur le portail en 2015 (tout comme en 2014) : <https://ec.europa.eu/migrant-integration/resources/news>

A la demande de la Commission Européenne, le Réseau RECI a contribué, fin 2015, à la production **d'une note « d'analyse »** sur les initiatives mises en place par des bénévoles, des citoyens volontaires, en matière d'intégration des ressortissants des pays tiers, mais également pour l'accueil des réfugiés.

Toujours en 2015, **deux expériences / pratiques d'intégration** ont été valorisées par des membres du Réseau RECI sur le portail :

- « Histoire de deux mains pour demain », un travail de mémoire et de transmission de l'histoire de l'immigration. C'est l'histoire des immigrés seniors appelés pudiquement Chibanis (c'est-à-dire « cheveux blancs ») et celle des jeunes qui connaissent peu ou pas cette histoire.

Elle se traduit par une narration racontée par des femmes de différentes générations, en présence de quelques Chibanis (Hommes) et Chibania (Femmes), entrecoupée de musiques de l'association ACAO (Arts et Culture de l'Afrique de l'Ouest) et des chorégraphies d'Ismaël Taggae avec le collectif Footzebeul. Ainsi ce travail de mémoire porte sur la rencontre entre deux générations concernées par la problématique de l'immigration : des immigrés arrivés en France depuis plus de trente années et des jeunes nés et/ou ayant grandi en France (le plus souvent descendants d'immigrés) et qui n'ont pas connu l'expérience migratoire.

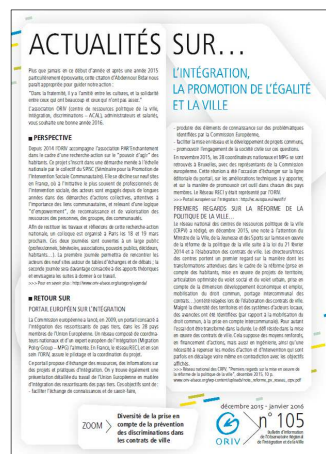
- « Lutte contre les discriminations dans l'accès au logement ». Il s'agit de la présentation de la démarche menée par l'Espace Solidarité Habitat (ESH - Paris), lieu d'accès aux droits qui propose un suivi aux personnes en situation de mal logement : procédure d'expulsion pour dettes, locataire en habitat indigne, personnes hébergées, à l'hôtel, ou personnes en situation de discrimination dans l'accès au logement social notamment. Il s'agit d'un accompagnement spécifique sur les démarches juridiques ; parallèlement une aide pour rechercher un autre logement est proposée aux personnes suivies. Depuis 2009, une démarche d'essaimage des actions réalisées au sein de l'ESH a été engagée pour soutenir le développement de permanences d'accès aux droits dans les autres départements d'Ile-de-France.

En novembre 2015, les 28 coordinateurs nationaux et l'expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) se sont retrouvés à Bruxelles, avec des représentants de la Commission européenne. Ce comité de rédaction a permis d'échanger sur la ligne éditoriale du portail, sur les améliorations techniques à y apporter, et sur la manière de promouvoir cet outil dans chacun des pays membres. Le Réseau RECI était représenté par l'ORIV.

DIFFUSER DES INFORMATIONS ET DES CONNAISSANCES

La fonction ressources consiste également à diffuser des informations et des connaissances, c'est-à-dire des ressources produites par l'ORIV.

LA PRODUCTION D'UN BULLETIN MENSUEL



« Actualités sur... l'intégration, la promotion de l'égalité et la ville » est un bulletin mensuel, de 4 pages, destiné à informer régulièrement les partenaires sur les activités de l'ORIV mais également sur l'actualité dans les domaines de l'intégration, de la prévention des discriminations et de la cohésion sociale et territoriale dans le cadre d'un « zoom » (dossier central du bulletin).

Il est diffusé à environ 550 exemplaires papier auprès des financeurs, des adhérents et des partenaires de l'ORIV.

Il fait également l'objet d'une mise en ligne sur internet à chacune de ses parutions.

De plus, en 2015, 141 personnes (contre 133 en 2014) ont été informées par mail de la mise en ligne d'un nouveau bulletin. Les inscriptions pour recevoir le bulletin mensuel de cette manière sont en constante augmentation.

➔ Au total ce sont donc environ 700 personnes qui sont destinataires de cette publication.

Les 8 nouveaux numéros mis en ligne courant 2015 ont fait l'objet, pour l'ensemble, de 1.665 téléchargements (contre 1.801 pour ceux de 2014).

Ces publications sont en lien avec les thématiques d'intervention de l'ORIV :

- ➔ en lien avec les questions d'immigration et d'intégration :
 - n° 103 – octobre 2015 - Mieux comprendre les migrations actuelles... (44)
 - ➔ dans le domaine de la prévention des discriminations et de la promotion de l'égalité :
 - n° 98 - mars 2015 - La lutte contre les discriminations : un enjeu social incontournable (241)
 - n° 96 - décembre 2014 - Internet et discours de haine (349 contre 137 en 2014)
 - ➔ par rapport aux questions de politique de la ville et de cohésion sociale et territoriale
 - n° 102 - septembre 2015 - Penser les politiques jeunesse avec les jeunes (132)
 - n° 101 - juillet-août 2015 - Enseignements sur l'élaboration des contrats de ville (154)
 - n° 99 - avril 2015 - Les "jeunes" dans la société d'aujourd'hui (297)
 - n° 97 - janvier-février 2015 - Emploi et développement économique dans la politique de la ville (246)

Pour la publication du numéro 100, l'ORIV a souhaité mettre en valeur son fonctionnement, d'où une publication un peu atypique : n° 100 - mai-juin 2015 - L'ORIV : Oui, mais... comment ça fonctionne ?! (202).

Au-delà des numéros produits en cours de l'année, les numéros plus anciens du bulletin ont fait l'objet d'environ 18.750 téléchargements (contre plus de 10.000 téléchargements en 2014). L'analyse de ces téléchargements permet d'identifier les sujets de préoccupations des personnes ayant consulté le site.

Téléchargements dans le domaine de l'intégration et de l'immigration :

- n° 72 - février 2012 : L'interculturalité... une notion utile pour l'analyse, sous conditions (1085 contre 1200)
- n° 95 - octobre-novembre 2014 - Enjeux actuels des migrations internationales (328 contre 152)

- n° 92 - avril-mai 2014 - Descendants d'immigrés en France... (327 contre 195)
- numéro spécial – février 2004 - Personnes âgées immigrées (279 contre 256)
- n° 70 - novembre 2011 : Parentalité : les parents migrants, un enjeu spécifique (275 contre 420)
- n° 83 – avril 2013 - Agir auprès des personnes âgées immigrées : un défi pour les politiques publiques (265 contre 233)
- n° 62 - décembre 2010-janvier 2011 - Les carrés confessionnels musulmans : la spécificité de l'Alsace et de la Moselle (235 contre 202)
- n° 79 – octobre 2012 - L'intégration des immigrés entre politique publique et processus (220 contre 207)
- n° 81 - janvier-février 2013 - Les enjeux d'une politique d'intégration refondée (185 contre 186)
- n° 87 - septembre 2013 - Les Roms... entre connaissance et reconnaissance à l'échelle européenne (176 contre 155).

Téléchargements dans le domaine de la politique de la ville :

- n° 86 – juillet-août - La mobilisation du droit commun, un défi pour la "Politique de la ville" (1174 contre 1008)
- n° 77 – juillet-août 2012 - Une approche comparée de la « politique de la ville » entre les Etats-Unis et la France (335 contre 267)
- n° 82 - mars 2013 - La politique de la ville en Allemagne, rénovation douce et ville sociale (311)
- n° 85 - juin 2013 - Le principe de coresponsabilité : une démarche de mobilisation des acteurs d'un territoire (302 contre 218)
- n° 93 - juin 2014 - Eléments synthétiques sur la réforme de la politique de la ville (301 contre 361)
- n° 73 mars 2012 : Peuplement, politique de l'habitat et vivre ensemble (272 contre 443)
- n° 91 - mars 2014 - Le pouvoir d'agir, alternative à la "participation des habitants" ? (261 contre 283)
- n° 69 octobre 2011 : La gouvernance : une lecture renouvelée de l'action territoriale (246 contre 358)
- n° 89 – décembre 2013 – janvier 2014 - Les territoires de la politique de la ville : capacités et potentialités (242 contre 249)
- n° 68 - juillet - septembre 2011 - L'articulation de l'urbain et du social : un nouvel enjeu ? une nécessité ? (217 contre 356).

Téléchargements dans le domaine de l'égalité et de la prévention des discriminations :

- n° 75 mai 2012 : Affirmation du pluralisme religieux dans les sociétés contemporaines : nouveau défi pour la laïcité ? (444 contre 309)
- n° 71 décembre 2011 - janvier 2012 : Expression du fait religieux au travail : entre liberté et discrimination (442 contre 359)
- n° 78 septembre 2012 : Structures collectives de la petite enfance et prévention des discriminations (356 contre 297)
- n° 67 juin 2011 : La laïcité : d'hier à aujourd'hui... (285 contre 212)
- n° 65 – avril 2011 - Evaluation et politiques publiques de prévention et de lutte contre les discriminations (262 contre 290)
- n° 50 - octobre 2009 - Les politiques territoriales de prévention et de lutte contre les discriminations (240 contre 284)
- n° 66 - mai 2011 - Victimes de discriminations : pratiques d'accompagnement et accès au droit (253 contre 212)
- n° 84 - mai 2013 - Education et prise en compte des discriminations (204 contre 183)
- n° 90 - février 2014 - Face au racisme : définir, connaître, agir... (181 contre 229)
- n° 94 - juillet-septembre 2014 - Pour une approche intégrée de l'égalité dans les contrats de ville (174 contre 195).

LES PUBLICATIONS DE L'ORIV

Différents types de publications sont disponibles sur le site. Sont présentés ci-dessous, par type, les documents produits au cours de l'année 2015.

En 2015, un nouveau type de publication de l'ORIV a été créé : les « fiches ressources ». Il s'agit de fiches techniques et thématiques synthétiques portant sur des sujets clefs liés aux questions d'immigration et d'intégration. Trois fiches ont été publiées en 2015 :

- **Les “personnes âgées immigrées” : quelle réalité ?** - Fiche ressources 1 - mai 2015
- **Les immigrés âgés : des problématiques spécifiques ?** - Fiche ressources 2 - mai 2015
- **Quelle politique publique en direction des immigrés âgés ?** - Fiche ressources 3 - mai 2015

http://www.oriv-alsace.org/type_de_doc/fiches-ressources/

- **Renouveler le regard sur les enjeux d'intégration sociale – Actes de la Journée d'étude** – octobre 2015 - <http://www.oriv-alsace.org/documents/renouveler-le-regard-sur-les-enjeux-dintegration-sociale-actes-de-la-journee-detude/#more-3008>

- **Immigration et intégration en France aujourd'hui**, Maurice BLANC, Murielle MAFFESSOLI - Intervention faite dans le cadre d'un séminaire organisé par l'Euro-Institut et l'ORIV sur « Défis de l'intégration : Quels modèles et pratiques inclusifs dans le Rhin supérieur ? » – Kehl - 24 septembre 2015 - <http://www.oriv-alsace.org/documents/immigration-et-integration-en-france-aujourd'hui/>

- **Les immigrés âgés à Strasbourg : un vieillissement singulier**, Compas études n° 15 - février 2015, réalisé conjointement par le Compas et l'ORIV – février 2015
<http://www.oriv-alsace.org/documents/les-immigres-ages-a-strasbourg-un-vieillissement-singulier/?aid=2700&sa=0>

- **Vivre ensemble, mixité, identités, laïcité. Clarification de quelques notions récurrentes dans le débat public** - Note de l'ORIV - mars 2015

Les dossiers de l'ORIV (http://www.ORIV-alsace.org/type_de_doc/dossiers-de-lORIV/)

- **Etude sur l'implantation d'activité économique sur les territoires en rénovation urbaine et en Zone Franche Urbaine à Strasbourg (Hautepierre -Neuhof)** - Dossier thématique - 45 pages – avril 2015

<http://www.oriv-alsace.org/documents/etude-sur-limplantation-dactivite-economique-sur-les-territoires-en-renovation-urbaine-et-en-zone-franche-urbaine-a-strasbourg-hautepierre-neuhof/>

Les synthèses de temps d'échanges

- **Cadre de vie et habitat dans les contrats de ville** - Atelier des Professionnels de la Ville - Compte-rendu de la séance du 29 octobre 2015 – octobre 2015

- **Présentation de l'étude sur la gouvernance du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU)** - Atelier des Professionnel-les de la Ville - Compte-rendu de la séance du 16 septembre 2014 - mars 2015

UNE MISE EN RESEAU AU SERVICE DES RESSOURCES



La logique de réseau est surtout développée à l'échelle nationale. Depuis plus de 15 ans l'ORIV participe au Réseau des Centres de Ressources Politique de la Ville (CRPV) et au Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration – anciennement le Réseau Intégration).

La mise en réseau permet la rencontre avec d'autres partenaires, la mutualisation des réflexions et l'échange de ressources (informations, expériences, identification de personnes ressources...).

Au fil des années, l'implication, de l'ORIV dans ces deux réseaux nationaux, a revêtu des formes et des modalités de travail variables du fait de leur mode de fonctionnement et des objectifs poursuivis. A minima, ce travail partenarial permet une mise en commun des réflexions et des pratiques.

LE RESEAU DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

Ce réseau permet aux directeurs des centres de ressources intervenant dans le champ de la politique de la ville (CRPV) de se réunir afin de travailler sur des objets de travail commun en lien avec la politique de la ville et dans le souci d'optimiser les interventions à l'échelon local mais aussi de permettre (in fine) une capitalisation nationale des constats identifiés.

Les objectifs de ces rencontres sont multiples :

- échanger sur les questions d'actualité de la politique de la ville (entre centres de ressources mais aussi en lien avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET);
- partager sur les outils de qualification mis en œuvre par les différents centres de ressources ;
- renforcer les capacités d'intervention des centres de ressources dans la conduite de la politique de la ville par des échanges de pratiques.

En 2015, l'ORIV a participé à différents temps de travail commun : 17 et 18 février (à noter que ce regroupement des centres a été organisé par l'ORIV à Strasbourg), 2 juin, 27 août, 25 septembre, 27 novembre.

Mais surtout l'année 2015 a été marquée par la réflexion pour l'élaboration du nouveau cadre de référence des Centres de Ressources Politique de la Ville⁷. La Directrice de l'ORIV a fait partie du groupe de travail mis en place par le CGET dans ce cadre. Plusieurs réunions ont été organisées (22 janvier, 20 mars, 16 avril, 28 mai) en présence de représentant-e-s de l'Etat, de collectivités territoriales via leurs représentations nationales, de l'ANRU, de la Caisse des Dépôts et des centres de ressources. Le travail mené a permis d'aboutir à un cadre de référence national définissant les fonctions d'un centre de ressources, les modalités d'intervention, les modes de travail et les relations (contractuelles et financières) entre l'Etat et les centres de ressources.

- Ce document finalisé en fin d'année 2015 sera soumis pour validation aux Président-e-s des Centres de Ressources en début d'année 2016.

Ce travail ainsi que la volonté de disposer d'un retour sur la manière dont la réforme de la politique de la ville s'est mise en place a donné lieu à une rencontre entre les Centres de Ressources Politique de la Ville (Président-e-s et Directeur-trice-s) et la Secrétaire d'Etat en charge de la politique de la ville, Myriam EL KHOMRI, le 6 juillet 2015. Dans la suite de ce travail, et à la demande de la Secrétaire d'Etat, les Centres de Ressources ont produit une note de synthèse sur la réforme de la politique de la ville (cf. présentation du document page 59).

⁷ Cf. la présentation de cette réflexion en page 9.

Par ailleurs le statut de Centre de Ressources Politique de la Ville donne lieu à un certain nombre de sollicitations pour participer à des réunions organisées par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires ou en lien avec lui, mais aussi à des demandes de remontées d'expériences, d'analyses.

Les chargé(e)s de l'information, de la documentation et/ou de la communication des structures membres ont également eu l'occasion de se rencontrer pour échanger sur leurs pratiques et travailler sur les outils de veille mutualisés. Les chargé(e)s de l'information, de la documentation et/ou de la communication des structures membres du réseau des Centres de Ressources Politique de la Ville ont ainsi eu l'occasion de se réunir deux fois durant l'année 2015 :

- Le 6 février à Lille pour échanger sur les chantiers de coopération en cours et ceux à venir en 2015.
- Le 27 novembre à Saint-Denis, pour rencontrer l'équipe du centre de documentation du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET). Cette rencontre nous a permis de découvrir le rôle du centre de documentation au sein du CGET, de présenter les actions du réseau des CRPV et de réfléchir à des collaborations possibles entre nous.

LE RESEAU RECI (RESSOURCES POUR L'EGALITE DES CHANCES ET L'INTEGRATION)

L'ORIV participe également au Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration, <http://reseau-reci.org>). Ce réseau est né de la volonté de structures de se regrouper afin de mettre en commun leurs ressources, en particulier documentaires.

Le réseau était, en 2015, composé de sept structures assurant une fonction ressources dans le domaine de l'immigration, de l'intégration et/ou de la prévention des discriminations, à savoir : AVDL (Association Villeurbanaise pour le Droit au Logement), COFRIMI (Conseil et formation sur les relations interculturelles et les migrations), EPI (Espace Picard pour l'Intégration), Espace Accueil aux Étrangers, IREV (Institut Régional de la Ville), ORIV et le Pôle ressources intégration, lutte contre les discriminations et pour l'égalité (PRILDE) au sein du GIP ARIFOR⁸.

En 2015, la fonction de déléguée nationale du Réseau et de Présidente de l'association de gestion était assurée par la Directrice de l'ORIV. De plus, la chargée de l'information et de la documentation de l'ORIV a assuré le pilotage d'une action menée à l'échelle européenne (alimentation du Portail européen sur l'intégration, cf. page 22).

De ce fait, le temps de travail consacré au Réseau, au-delà de la participation aux regroupements est important. Elle concerne certes la Directrice, mais également la chargée d'information et de documentation (compte tenu de l'importance du volet documentaire) ainsi que les chargées de mission en fonction des thèmes abordés lors des réunions de réseau.

La fonction documentaire au sein du Réseau

Le portage d'une base documentaire commune est l'objectif principal du Réseau RECI. La mutualisation de l'activité documentaire des Centres de Ressources composant le Réseau constitue l'activité de base du Réseau RECI. Elle consiste en un travail de veille et d'alimentation de la base de données bibliographiques commune (cf. les statistiques de consultation de la base page 17). Cette base documentaire commune aux membres du Réseau RECI a été mise en ligne sur internet en 2008 (<http://biblio.reseau-reci.org>).

La coordination de la fonction documentaire du Réseau a été assurée par l'ORIV durant l'année 2015, l'administration de la base ayant été co-pilotée par Cofrimi et l'ORIV.

Afin de coordonner l'activité et la saisie sur la base documentaire, mais aussi de produire collectivement des bibliographies notamment, les chargées d'information et de documentation ont

⁸ Pour une présentation complète de ces structures voire sur le site internet du Réseau RECI : www.reseau-reci.org.

été amenées à se réunir à 4 reprises durant l'année 2015, à l'occasion des regroupements de deux journées des membres du réseau RECI. Les chargées d'information et de documentation ont également été amenées à se réunir 2 journées pour bénéficier d'une formation à l'utilisation approfondie du logiciel de gestion de la base de données documentaires par PMB services.

Un programme de travail commun

Outre la mise à disposition de ressources via un travail de veille et d'alimentation de la base de données, l'activité du Réseau consiste en des réunions qui se tiennent environ tous les deux à trois mois, dans l'une des structures ou sur Paris. Ainsi, les membres du Réseau se sont réunis 12 jours en 2015 (9 janvier 2015 à Paris, 19 et 20 mars 2015 à Paris, 25 et 26 juin 2015 à Paris, 10 et 11 septembre 2015 à Marseille, 3 novembre 2015 à Paris, 3 et 4 décembre à Lille).

Ces réunions ont permis la mise en commun des projets. Elles donnent lieu à un travail de production collective sur les sujets inscrits au programme de l'année mais aussi à un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques inscrits au programme de travail. Ces temps de discussion permettent également de traiter du fonctionnement du réseau et ont une fonction prospective.

Ces temps de travail partagé mais aussi le travail mené par chaque membre du réseau, ont permis les réalisations suivantes au titre du réseau RECI :

La prévention des discriminations

- Publication d'une note bibliographique documentée « Les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée dans le logement : état des savoirs », sur les enjeux en matière de discriminations dans le logement.
- Publication d'une note de cadrage « la prévention et la lutte contre les discriminations dans les contrats de ville » permettant de rendre compte des acquis, limites et modalités d'intervention d'une approche intégrée dans le domaine des discriminations au service de la politique de la ville. Elle est complétée par une bibliographie « Lutte contre les discriminations et politique de la ville ».
- Participation au comité de pilotage pour l'organisation du séminaire national du 26 novembre 2015 à Pantin « Prévention et Lutte contre les discriminations dans les contrats de ville ». Ce séminaire était organisé par le CNFPT en partenariat avec le CGET, le Défenseur des Droits, l'IRDSU et le réseau RECI.

L'intégration des populations immigrées

- Publication d'un « Point de vue sur... les politiques locales d'intégration », ainsi que d'une bibliographie sur les questions d'intégration.
- Alimentation, par des ressources, du Portail européen sur l'intégration (cf. présentation détaillée de l'action, page 22)
- Début d'une réflexion sur la notion de parcours d'installation des primo arrivants.

En plus des publications citées ci-dessus, des bibliographies ont été réalisées sur les sujets suivant : « Laïcité », « Interculturalité », « Mémère de l'immigration »...

L'ensemble des productions réalisées et évoquées précédemment est disponible sur le site internet du Réseau RECI : www.reseau-reci.org.

APPUYER LES ACTEURS-TRICES POUR « FAIRE SOCIÉTÉ »



Le contexte national et les attentats terroristes de janvier et novembre 2015 nécessitent plus que jamais un travail de déconstruction des représentations et de co-construction des pratiques professionnelles.

Dans un communiqué après les événements de janvier 2015, l'association rappelait que « ... ces événements, même dans leur violence inouïe, ne peuvent être compris que replacés dans leur contexte. Ils s'inscrivent dans la continuité d'autres événements et portent en eux tout ce qui interroge, déplace ou brouille les repères fondamentaux de notre "vivre ensemble", de façon réelle ou fantasmée. Ils sont à la croisée :

- des différentes formes de rejets, de replis, allant parfois jusqu'à la radicalisation d'une partie de la société française,
- de la question de l'intégration, en particulier sociale et professionnelle, et de la place des jeunes descendants d'immigrés,
- des rapports entre l'islam, les religions plus généralement, et la République,
- de la situation géopolitique mondiale, notamment celle du Moyen-Orient.

Alors, opposer la réflexion, la pensée, l'analyse, le débat, la confrontation des points de vue et l'échange à la confusion des idées, aux peurs, aux représentations constituant, une résistance contre les amalgames, l'exacerbation des tensions et la violence. Ceci est sans doute insuffisant, mais tellement nécessaire. »

SENS DE L'INTERVENTION

Il s'agit de donner des éléments permettant aux acteurs-trices d'agir pour renforcer le « vouloir » vivre ensemble dans un contexte de tensions entre les individus, de construction et/ou d'assignation identitaires, de replis et de rejets. Ce travail passe par un apport de connaissances (historiques, sociologiques,...), une aide à la compréhension des enjeux actuels (histoire de l'immigration, évolution des grands ensembles, laïcité ...).

Cette approche a amené l'ORIV à mettre en œuvre des actions afin de comprendre les processus de rejets et/ou de replis mais aussi de privilégier un travail inter-acteurs-trices sur sites en travaillant sur les pratiques des uns et des autres.

L'accent a été mis sur des principes (celui de laïcité notamment) supposés favoriser le « vivre ensemble » et sur des processus considérés comme des freins (l'approche en termes de communauté, l'interculturalité...).

↳ **Comprendre les mécanismes et processus à l'œuvre rendant difficile et/ou favorisant le lien social**

- Apports d'éléments de compréhension et d'action sur les attitudes référées à du repli ou du rejet.
- Diffusion des travaux menés autour de « laïcité et pratiques professionnelles ».
- Organisation de temps d'échanges et/ou interventions dans ces domaines.

↳ **Accompagner les acteurs-trices professionnel-les dans leurs pratiques**

- Accompagnement de collectivités et/ou d'acteurs-trices dans leurs actions et réflexions en faveur du « vivre ensemble ».
- Mise en œuvre de formation / recherche-action auprès de professionnel-le-s de l'intervention sociale et/ou relevant du champ éducatif visant à travailler sur les processus de construction identitaire des jeunes (notamment religieuse), les principes de laïcité, les enjeux de mixité...

ACTIONS MENEES

COMPRENDRE LES MECANISMES ET PROCESSUS FAVORISANT LE VIVRE ENSEMBLE

APPORTS DE RESSOURCES

Compte tenu des événements survenus en cours d'année 2015, cet axe d'intervention a été fortement mobilisé, notamment auprès du grand public par l'organisation ou la participation à des temps d'échanges, à des conférences avec des formats très différents mais aussi la mise à disposition de ressources.

- Intervention lors de temps d'échanges en direction d'acteurs-trices sur les principes de laïcité
 - Intervention auprès des administrateur-trice-s de la Fédération des centres sociaux culturels du Bas-Rhin, le 7 juillet 2015 (une vingtaine de personnes).
 - Intervention auprès des administrateur-trice-s et salarié-e-s du CSC Bel Air à Mulhouse les 18 juin et 30 novembre (une trentaine de personnes).
 - Intervention auprès des professionnel-les de la DRJSCS Lorraine, à Nancy, le 15 juin 2015 (15 personnes)
 - Intervention auprès de membres du théâtre-forum le Potimarron sur le vivre ensemble le 14 mars 2015 (après-midi / une vingtaine de participant-e-s).
 - Intervention auprès de membres de paroisses catholiques de Schiltigheim sur « comment faire société ? », le 22 mars 2015 (matin / une trentaine de participant-e-s).
 - Intervention auprès de référent-e-s familles de centres socio-culturels du Haut-Rhin lors d'un temps de travail organisé par la CAF du Haut-Rhin, à Sainte Marie aux Mines, le 22 septembre 2015 (après-midi / 25 participant-e-s environ).
 - Intervention auprès d'accompagnateur-trice-s de réussite éducative à la demande de la Caisse des Ecoles de Strasbourg, le 5 octobre 2015 (matin) sur « Identités, diversité culturelle et laïcité » (une quarantaine de participant-e-s)
 - Intervention d'une journée en partenariat avec l'Estes le 11 décembre 2015, « Laïcité : le cadre juridique » (8 participants).
- Intervention lors de colloques, conférences « grand public »
 - Participation et intervention dans le cadre du temps d'échanges organisé par le Préfet du Bas-Rhin le 10 février 2015, à Strasbourg, « Mobilisation des associations pour la citoyenneté ». Cette rencontre avec les associations de proximité et les adultes-relais, sur le thème de la citoyenneté, était organisée à la demande du gouvernement suite aux événements du 7 janvier 2015. Environ une

centaine de personnes ont participé à ce temps d'écoute et de parole visant aussi à tirer les conséquences de ces événements et de voir les actions à mener. Une rencontre similaire a été organisée par le Sous-préfet de Haguenau le 19 février 2015. D'autres réunions ont également été organisées dans le Haut-Rhin.

- Participation à la journée et animation d'un atelier lors d'une journée de formation en direction de professionnels-les de la Ville de Mulhouse (Pôle Démocratie, Solidarité et Proximité), le 18 juin 2015 autour des pratiques professionnelles visant à travailler / favoriser le « vivre ensemble ».
 - Intervention à la demande d'élèves administrateurs-trices territoriaux de l'INET (Institut National des Etudes Territoriales) dans le cadre d'une table ronde sur « Réaffirmer la laïcité, comment agir pour les collectivités ? » lors d'un colloque intitulé « 7, 8, 9 et 11 janvier... et maintenant, on fait quoi ? La fabrique de la citoyenneté dans l'action des collectivités territoriales après les événements de janvier 2015 », le 6 juillet 2015, à Paris (Sénat / 300 personnes environ).
 - Intervention « Laïcité et pratiques sportives », CREPS, Nancy, 3 décembre 2015 en direction plus d'une cinquantaine Conseillers Techniques Sportifs de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.
- [La production d'une note de synthèse en mars 2015 portant sur « Vivre ensemble, mixité, identités, laïcité. Clarification de quelques notions récurrentes dans le débat public »](http://www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/oriv_note_notions_recurrentes.pdf)

CYCLE « REFLECHIR ENSEMBLE POUR RENFORCER LE VIVRE ENSEMBLE »

La société française a été fortement questionnée suite aux attentats de janvier 2015 par les enjeux du « vivre ensemble ». Les acteurs-trices du travail social, en formation ou en poste, comme plus largement les intervenant-e-s relevant de métiers de la solidarité, ne peuvent rester à distance de ces questionnements. Dans ce contexte, et au-delà des premiers élans de solidarité, les professionnel-le-s sont fortement impacté-e-s dans leurs pratiques. Ils-elles doivent faire face au repli sur soi, à l'incompréhension, au rejet de l'autre présumé différent, aux amalgames...

Quelles réponses apporter aux publics, aux professionnel-le-s? Comment construire des pratiques professionnelles adaptées ? Comment participer à la construction d'une société où chacun d'entre nous trouve sa place, en lien avec les autres, tous les autres sans exclusion ?

Partant de ce constat l'Institut supérieur Social de Mulhouse (ISSM) a proposé une première rencontre le 27 janvier 2015, au cours de laquelle les professionnel-le-s présent-e-s ont émis le souhait de continuer à réfléchir ensemble et ont dégagé des thématiques de travail.

Afin d'opposer la réflexion, la pensée, l'analyse, le débat, la confrontation des points de vue et l'échange, à la confusion des idées, aux peurs et représentations, l'ISSM s'est associé à l'ORIV pour proposer 3 soirées-débat autour de ces thématiques.

Elles ont eu lieu sur Mulhouse (dans les locaux de l'ISSM), aux dates suivantes :

- Le mercredi 25 mars 2015, de 18h à 20h, autour de la question des jeunes et des appartenances identitaires. Comment effectuer un travail éducatif avec les jeunes qui revendiquent une appartenance religieuse ?
- Le lundi 13 avril 2015, de 18h à 20h, autour de ce qui peut « faire commun » et comment « faire commun ». Il s'agira d'aborder la question du vivre ensemble et des espaces de rencontre (en réponse aux clivages existants).
- Le mardi 26 mai 2015, de 18h à 20h, sur la mise en œuvre des principes de laïcité dans les pratiques professionnelles.

- ☛ Avec une moyenne d'une trentaine de personnes par soirée, ce sont près de 90 personnes qui ont assisté à ce cycle d'échanges.

JOURNEE D'ÉCHANGES : « CONSTRUIRE DU LIEN ENTRE LES HABITANTS DANS LES TERRITOIRES EN POLITIQUE DE LA VILLE »

Le Centre de Ressources Politique de la Ville Lorraine a proposé une journée visant à travailler sur la construction du lien social le 4 novembre 2015 à Nancy.

Dans le contexte des attentats de janvier 2015, la question du « vivre ensemble » a, plus que jamais, été portée sur la scène publique. Y a-t-il un déficit de « vivre ensemble » ? Assiste-t-on à des phénomènes de replis sur soi ? Finalement, c'est bien la société, dans ce qui la réunit et la divise, qui est ici questionnée.

Dans ce contexte, il semblait important pour le Centre de Ressources de questionner cette notion du « vivre ensemble » en l'abordant via l'enjeu de construction du lien social sous différentes dimensions et non pas uniquement sous l'angle de la laïcité, principe sur lequel la focale est mise le plus souvent dans le débat public.

La journée avait pour objectif de :

- Revenir sur des positionnements gouvernementaux concernant la question du lien social ;
- Favoriser l'échange et le débat sur un sujet complexe ;
- Donner aux acteurs les moyens de travailler en faveur du lien social sous différents angles.

Durant la matinée, Henri Péna-Ruiz, philosophe, est revenu sur la place de la laïcité dans la société contemporaine. Il a pu expliquer que la laïcité doit être entendue comme un idéal s'articulant aux enjeux de justice sociale et de solidarité re-distributives. Au cœur de sa réflexion, c'est bien la laïcité en tant que porteur de lien, positif et émancipant, qui est posée. A la suite de cette intervention, un débat collectif a été engagé à partir d'une expérience de la Compagnie "La chose publique" intitulée "HLM – Histoire de Librement se Mélanger".

L'après-midi a été consacré essentiellement à des échanges en ateliers permettant d'aborder sous différents angles la construction de liens. Le premier atelier est revenu sur la question du genre comme concept inclusif, qui permet de réfléchir l'inégalité comme conséquence d'un système dans lequel femmes et hommes sont responsables de son maintien. Le second atelier, qui portait sur la laïcité, a permis de revenir sur sa définition juridique et les conditions de sa mise en œuvre dans les différentes sphères publiques et privées. Le troisième atelier a traité de l'importance de favoriser des espaces publics conçus comme lieux de brassage permettant de "faire appartenance" à une ville.

Elle a mobilisé environ 70 personnes issues de milieux professionnels différents :

- des représentant-e-s des services de l'Etat intervenant dans le champ de la politique de la ville,
- des professionnel-le-s des collectivités intervenant dans le champ de la politique de la ville,
- des travailleurs sociaux,
- des acteurs-trices associatifs.

GROUPE DE TRAVAIL « RADICALISATION ET/OU COMPREHENSION DES CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES »

La question de la « radicalisation » s'est imposée dans les discours mais aussi dans l'action publique comme sujet de travail suite aux attentats terroristes. L'ORIV a souhaité aborder cette question d'une part en se donnant le temps de la réflexion et d'autre part en travaillant sur les causes et non seulement sur les effets.

C'est à partir des travaux menés antérieurement que cette question a pu être abordée. L'ORIV s'est appuyé sur ses réflexions autour des enjeux de laïcité (engagées depuis 2010) mais aussi

sur ses actions autour des questions de constructions identitaires des jeunes (travaux menés depuis 2005) ou encore par rapport aux enjeux autour des pratiques professionnelles face aux processus d'ethnisation et/ou de discriminations.

Dans ce cadre, et au-delà des nombreuses interventions menées lors de conférences et temps de débat, et après avoir rencontré différents acteurs-trices ayant pris des initiatives sur la radicalisation sur le territoire du Bas-Rhin notamment, l'ORIV a souhaité s'inscrire dans une logique de capitalisation des démarches engagées par les uns et les autres.

Cela s'est traduit par l'organisation d'une réunion (9 octobre 2015) afin d'identifier les acteur-trices et leurs champs d'intervention, ainsi que les possibilités de travail en commun : acteurs-trices du Conseil départemental du Bas-Rhin (via le service de prévention spécialisée et le Codelico), de l'Etat (via le Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de Protection Civiles et en particulier le référent « radicalisation » du Bas-Rhin), de l'Université de Strasbourg, de l'ESTES, de la Direction régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Au-delà du partage d'informations sur les actions menées, l'échange a permis d'identifier des problématiques communes mais aussi de la nécessité d'une meilleure articulation entre professionnel-le-s. Les participant-e-s constatent un manque de formation des professionnel-le-s de l'éducation populaire et du travail social face aux phénomènes de construction identitaire des jeunes en général, sachant que dans certains cas ces processus identitaires peuvent donner lieu à une radicalisation religieuse ou idéologique, des embrigadements, des processus de déviance.... Dans le même temps il a été relevé un manque de formation/information des jeunes par rapport au fait religieux et à la religion. Pour ces derniers l'inculture religieuse explique en partie la vulnérabilité aux discours radicaux.

Les acteurs-trices ayant participé à cette réflexion ont souhaité la poursuivre (une seconde réunion a eu lieu le 9 décembre 2015) et étudier les modalités d'un travail en commun permettant de questionner les pratiques professionnelles mais aussi de mettre en commun les apports et connaissances de chacun par rapport à la compréhension des processus à l'œuvre. Les modalités de ce travail (groupe de travail, cycle de qualification, formations, recherche action...) seront définis en 2016 via un partenariat ESTES / ORIV.

RECHERCHE INTERVENTION « CONSTRUIRE ET RENFORCER L'ESPRIT CRITIQUE DES JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES »

Le constat initial repose sur des alertes d'acteurs-trices locaux sur leurs difficultés à dialoguer avec les jeunes des quartiers populaires du fait de leurs représentations du monde, de la société, de leur place.

Au-delà des représentations simplifiées et stigmatisantes, à l'œuvre chez nombre d'adolescent-e-s, des représentations à caractère paranoïaque sont de plus en plus exprimées et circulent sous forme de rumeurs et peuvent conduire à des dynamiques violentes contre eux-mêmes et contre les autres. Ces dynamiques sont complexes et ne peuvent être limitées à des explications ethnisantes ou religieuses. Elles ne sont pas nouvelles mais s'intensifient et peuvent se traduire dans des conduites collectives ou individuelles. Face au désarroi des professionnel-le-s, élu-e-s et acteurs-trices associatif-ve-s, il a semblé opportun d'engager un dialogue avec les jeunes des quartiers populaires sur leur lecture du monde et leurs évolutions.

Cette recherche-intervention a été initiée en 2015 par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment). Elle est soutenue financièrement sur le plan national par le CGET. Joëlle Bordet, psychosociologue au CSTB, pilote cette démarche sur plusieurs sites. Strasbourg (Bas-Rhin), et plus particulièrement le quartier de la Meinau, a été retenu dans cette démarche au même titre que Gennevilliers, Echirolles et Nantes. Un travail se fait également avec les CEMEA, Ile-de-France.

La démarche a été engagée au milieu de l'année 2015 et se poursuivra en 2016.

Durant l'année 2015, le travail a consisté dans la formalisation du groupe d'expérimentation, réunissant des représentants des forces vives du territoire et du comité de suivi. L'ORIV participe à ces deux groupes, d'autant qu'il aura en charge l'organisation d'une journée de restitution, capitalisation et partage d'expériences permettant de remettre en commun et en perspectives les éléments issus de ce travail à une échelle plus large que celle du quartier de la Meinau.

Afin de mener à bien le travail, les acteurs-trices impliqués-es (dont l'ORIV) seront amenés-es à recueillir la parole de jeunes et de parents par le biais d'entretiens collectifs. Tout le travail autour de la recherche intervention est mené, au niveau de l'ORIV, via une collaboration entre salariées et administrateurs-trices.

Dans ce cadre l'ORIV a également été amené à participer à un temps d'échanges ouvert aux habitants (« Libérons la parole »), le 12 décembre 2015, en direction des acteurs-trices de la Meinau.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS-TRICES PROFESSIONNEL-LES DANS LEURS PRATIQUES

FORMATION ACTION INTER-ACTEURS-TRICES SUR LA LAÏCITE A FAMECK (LORRAINE, MOSELLE)

A la demande des acteurs-trices locaux, l'ORIV a assuré une formation intitulée « Laïcité, pratiques religieuses, processus identitaires des jeunes... et pratiques professionnelles ». Il s'agissait de répondre à la question suivante : Comment prendre en compte ces enjeux de société dans les pratiques professionnelles ?

L'action menée à titre d'expérimentation visait à mettre en place une action inter-acteurs-trices répondant aux enjeux suivants :

- Clarifier les concepts de laïcité, de discriminations, de processus identitaires notamment référencés à la religion.
- Travailler sur des « situations » mettant en œuvre ces enjeux et questionner les pratiques professionnelles mises en œuvre en direction des jeunes et des familles.
- Apporter des éléments de réponse dans le cadre professionnel face aux difficultés et questions posées par les jeunes et/ou leurs familles.
- Co-Construire un référentiel transversal d'intervention par rapport à ces problématiques.

Les structures impliquées dans l'action ont été les suivantes : la Cité Sociale, la Régie de Quartier, le service périscolaire de la mairie et l'A.I.S.F. (service de prévention spécialisée et chantiers d'insertion).

Les temps formatifs ont permis d'alterner des apports de connaissances et des temps d'échanges, de débats partant de l'analyse de situation au sein du groupe. Les échanges sur les situations identifiées par les participants ont permis de co-construire l'analyse et de questionner les pratiques professionnelles.

La formation-action s'est déroulée en deux sessions de trois séances de 3h à chaque fois.

- La première session était composée de 15 personnes et a eu lieu les 17 et 24 juin et le 1er juillet 2015.
- La seconde session comptait 14 personnes. Elle s'est déroulée les 9 et 16 septembre et le 18 novembre 2015.

CYCLE DE QUALIFICATION INTER-ACTEURS-TRICES « LAÏCITÉ, CITOYENNETÉ ET VIVRE ENSEMBLE... »

Dans le cadre du contrat de ville de Reims, plusieurs structures ont déposé des dossiers relatifs, au vivre ensemble, à la laïcité, etc.. Pour permettre d'optimiser les contenus proposés, une réunion a été organisée début juillet conjointement par la DRJSCS de Champagne-Ardenne et la DDCSPP de la Marne pour travailler sur les contenus proposés en lien avec les structures intéressées. Cette réunion a permis de faire apparaître un besoin de qualification autour des enjeux de citoyenneté, laïcité et vivre ensemble. Une seconde réunion organisée le 8 septembre a permis d'affiner les attentes des acteurs-trices autour des notions de citoyenneté, de laïcité et de vivre ensemble.

Suite à ces réunions l'ORIV, en lien avec le PRILDE (Pôle ressources intégration, lutte contre es discriminations et égalité, au sein de l'ARIFOR en Champagne-Ardenne), a organisé un cycle de qualification aux acteurs-trices rémois-es.

Ce dernier visait à :

- Clarifier et unifier (autrement dit disposer d'une culture commune) sur les notions de laïcité, citoyenneté, identité(s) et vivre-ensemble.
- Connaître le cadre juridique de ces notions.
- Etre en capacité d'analyser et de comprendre les situations.
- Se doter d'outils d'analyse et de compréhension.
- Décliner les enjeux en matière de laïcité, de citoyenneté et de vivre-ensemble en termes de pratiques professionnelles et d'actions en travaillant à partir de projets d'actions soumis par le groupe.

Les structures participantes sont l'AFEV, le CIAM (collectif interculturel d'association de migrants), une structure d'accès aux droits des publics étrangers, Radio primitive (radio associative), Questions d'époque (troupe de théâtre faisant du théâtre forum), la LICRA, les Femmes relais, les Francas et l'AMQR (Association des Maisons de Quartier de Reims).

Le cycle a été initié par une journée de travail en commun qui a eu lieu le 24 novembre 2015 à Reims. Il s'agissait à partir d'une intervention de l'ORIV d'apporter des éléments de clarifications (historiques, juridiques et sociologiques) sur les notions de vivre-ensemble, de laïcité, de construction identitaire et de citoyenneté dans un souci de construction d'une « culture » commune autour de ces sujets. Au-delà, et à partir d'exemples d'actions, la séance de travail a permis d'interroger la capacité au sein de la société, d'un quartier, d'un groupe à faire lien.

- 35 personnes ont participé à cette première journée de qualification.
- La suite du cycle s'organisera en 2016 autour de trois demi-journées de qualification. La première séance sera consacrée aux enjeux de laïcité : « Laïcité et fait religieux : décrypter les enjeux pour mieux agir ». La seconde séance portera sur le genre et le lien social : « Le vivre ensemble au prisme des questions de genre ». La troisième séance portera sur la précarité et citoyenneté : « La citoyenneté : comment être pleinement acteur-trice de sa vie et de la société ? ».

FORMATION SUR LES QUESTIONS ET ENJEUX LIÉS AUX PROCESSUS IDENTITAIRES DES PUBLICS JEUNES DANS LES CENTRES SOCIO-CULTURELS



Formation sur les questions et enjeux liés aux processus identitaires des publics jeunes dans les centres socio-culturels

Objectifs de la formation :

Apporter et construire des éléments de réponse et des pistes de travail face aux difficultés et questions relatives aux processus et enjeux identitaires des publics jeunes.
Construire, discuter et problématiser la dimension culturelle, religieuse et communautaire.
Mieux connaître le rapport à l'information : usage des nouvelles technologies par les jeunes, droits, libertés, devoirs.

Public visé :

Responsables et animateurs jeunes

Méthode pédagogique :

Travail sur les repères réflexifs permettant d'interroger, d'adapter et de renouveler les pratiques

A la demande de la Fédération des Centres Socio-culturels du Bas-Rhin, l'ORIV a animé des formations avec l'appui de Faiza Guelamine⁹ en direction d'animateurs jeunes de différents centres socio-culturels du Bas-Rhin.

Les objectifs de la formation étaient:

- apporter et construire des éléments de réponse et des pistes de travail face aux difficultés et questions relatives aux processus et enjeux identitaires des publics jeunes,
- construire, discuter et problématiser la dimension culturelle, religieuse et communautaire,
- distinguer et interroger les processus d'identification mobilisés par les groupes et les individus en s'appuyant sur des connaissances issues des sciences sociales et sur les expériences professionnelles des participant-e-s.
- identifier le poids de l'ethnico-religieux et des facteurs socio-économiques dans les dynamiques identitaires contemporaines. Appréhender les publics « jeunes » et plus largement les familles, en lien avec les problématiques particulières des groupes concrets (garçons/ filles, jeunes adultes, pré-adolescents).

Le travail a notamment permis d'interroger les pratiques et postures professionnelles, plus particulièrement les formes d'expression des revendications de type identitaire et leurs effets sur les interactions avec les professionnel-le-s. Le travail a permis d'élaborer des « grilles de lecture » et de définir des modalités de traitement éducatif et social des situations concernées.

Il s'agissait, in fine, de construire un référentiel transversal sur ces problématiques pour servir d'appui aux principes d'action dans les centres : accueil; participation des habitants ; laïcité ; diversité...

La formation a réuni une quinzaine de participant-e-s, sur quatre séances de trois heures qui ont eu lieu les 21 mai, 6 juin, 8 juillet et 5 novembre.

⁹ Faïza GUELAMINE est assistante de service social, sociologue, responsable de formation à l'Association nationale des cadres du social (ANDESI) et membre associée de l'unité de recherche « Migrations et société » (URMIS/université Paris 7).

PROMOUVOIR UNE APPROCHE EN TERMES D'INTEGRATION SOCIALE ...



L'apport de connaissances auprès des acteurs-trices nécessite un travail préalable de définition des mots employés dans la mesure où les mots désignent, nomment et sont souvent révélateurs des représentations qui sont à l'œuvre, notamment par rapport au processus migratoire, par rapport aux populations qui le vivent, et qui peuvent avoir un impact sur les pratiques professionnelles. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne la différence culturelle souvent considérée à tort comme une explication "naturelle" à des difficultés rencontrées par des migrants et, par extension, par leurs enfants.

Agir sur les représentations est complexe. Cela demande d'agir conjointement sur la manière dont on pense le rapport aux autres, à soi, aux situations vécues et sur les comportements et attitudes ainsi que sur les pratiques professionnelles.

SENS DE L'INTERVENTION

Se référer à une approche en termes d'intégration sociale signifie s'inscrire dans un processus permettant à une personne ou un groupe de trouver sa place dans la société, sachant que l'ensemble des parties prenantes (acteurs-trices de terrain, habitant-es, associations...) y contribue dans une logique d'interaction et d'interdépendance, en agissant sur les obstacles objectifs (conditions et cadre de vie) et subjectifs (représentations...).

L'ORIV a été amené à venir en appui des politiques publiques menées dans le domaine de l'intégration. L'association s'efforce par son action de concilier les contraintes des politiques publiques (action centrée sur certains publics) et une approche en termes de processus.

- ↳ **Produire et diffuser des ressources pour apporter des éléments de compréhension et d'action, en lien avec la complexité des processus**
 - Valorisation d'expériences autour de pratiques d'intégration par la réalisation de fiches permettant d'alimenter le Portail européen sur l'intégration [<http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>].
 - Réalisation de fiches-ressources sur l'immigration et l'intégration.
- ↳ **Comprendre les mécanismes et processus à l'œuvre en termes d'intégration sociale, identifier les freins et les leviers rencontrés par les populations et/ou sur les territoires**
 - Production d'éléments de connaissance (notamment statistiques) sur les populations immigrées (en particulier les personnes âgées immigrées) et les populations résidentes dans les territoires urbains visant à rendre visibles les enjeux et obstacles rencontrés.
 - Analyse des leviers et difficultés du processus d'intégration des « primo-arrivants » en tenant compte des trajectoires
- ↳ **Organiser des temps d'échanges**
 - Organisation de temps d'échanges (cycle d'échanges, journée d'étude et réunion locales d'information) et interventions (notamment dans le cadre de formations d'intervenants sociaux).
 - Mise en réseau des acteurs-trices.
- ↳ **Accompagner ou appuyer des démarches visant à favoriser les processus d'intégration sociale**
 - Appui à la mise en œuvre et/ou à l'évaluation des politiques publiques d'intégration.

ACTIONS MENEES

PRODUIRE ET DIFFUSER DES RESSOURCES POUR APPORTER DES ELEMENTS DE COMPREHENSION ET D'ACTION, EN LIEN AVEC LA COMPLEXITE DES PROCESSUS

FICHES-RESSOURCES SUR L'IMMIGRATION, L'INTEGRATION...

En 2014, un travail a été initié sur la conception de fiches-ressources sur les questions d'immigration et d'intégration.

L'objectif est de mettre à disposition des acteurs-trices des éléments de connaissance sur différents sujets auxquels ils sont confrontés et de les informer des expériences ou outils qui peuvent exister. *In fine*, il s'agit de faire prendre conscience des enjeux d'une prise en charge optimisée de certains publics (personnes âgées immigrées...) et des enjeux liés à la politique migratoire.

Un travail de formalisation de ces fiches techniques synthétiques, portant sur des sujets clefs, a démarré en 2015. Trois fiches, portant sur la thématique des personnes âgées immigrées, ont été réalisées. Elles sont téléchargeables sur le site internet de l'ORIV :

- ↳ http://www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/oriv_fiche_ressource_pai_politique_publicque.pdf
- ↳ http://www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/fiche_pai_un_problematiques_specifiques.pdf
- ↳ http://www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/oriv_fiche_ressource_pai_quelles_realites.pdf

Le travail se poursuit en 2016. Ces fiches seront téléchargeables au fur et à mesure de leur production sur le site internet de l'ORIV.

MISE A DISPOSITION DE RESSOURCES

Cette mise à disposition de ressources peut relever de thématiques variées. En 2015 on peut plus particulièrement citer les démarches suivantes :

1. Sur la thématique de la parentalité, l'ORIV (via le poste d'Agent de Développement Local pour l'Intégration) a participé à plusieurs réunions (8 janvier, 10 février et 10 mars 2015) organisées par l'UDAF dans le cadre du Groupe projet Schéma départemental d'accompagnement des parents "la participation des parents". Il s'agissait d'apporter des éclairages particuliers sur la singularité des immigrés dans ce domaine, notamment eu égard aux enjeux de transmission.
Dans ce cadre, l'ADLI est intervenu, le 22 juin, lors de la journée d'étude « Place à tous les parents » organisée par le Comité de coordination des politiques d'accompagnement des parents du Bas-Rhin avec le concours de l'association Le Furet. L'ORIV a, en effet, été rapporteur de l'atelier « La communication comme moyen d'implication de tous les parents ».
2. Dans le cadre de la « crise des migrants », et au titre du réseau RECI (cf. page 28), l'ORIV a été amené à contribuer en décembre 2015 à la production d'une note d'analyse sur les initiatives mises en place par des bénévoles, des citoyens volontaires, en matière d'intégration des ressortissants des pays tiers, mais également pour l'accueil des réfugiés.

INTERVENTIONS : APPORTS DE RESSOURCES

Plusieurs interventions, en majorité en direction d'écoles de travail social, ont été réalisées au cours de l'année 2015.

Elles visaient à déconstruire les représentations à l'œuvre et à qualifier les étudiant-e-s mais aussi les professionnel-le-s et les acteurs-trices locaux par rapport aux processus d'intégration, à l'histoire de l'immigration ainsi qu'à la politique publique d'intégration.

Certaines de ces interventions sont récurrentes et relèvent de sollicitations d'organismes de formation :

- Intervention « Politiques d'intégration », auprès de Conseiller-e-s en Economie Sociale et Familiales, IFCAAD – Strasbourg, 10 mars 2015.
- Intervention « Politiques d'intégration », auprès de Conseiller-e-s en Economie Sociale et Familiales, Colmar, 13 mars 2015.
- Interventions dans le cadre du Diplôme Universitaire « Droit, société et pluralité des religions » - Strasbourg, 11 avril, 29 mai et 5 juin 2015.
- Intervention « Immigration et Politiques d'intégration », auprès d'étudiant-e-s en travail social, ESTES – Strasbourg, 11 mai 2015.

D'autres interventions sont plus ponctuelles :

- Intervention dans le cadre d'une journée de travail proposé par Canopé Lorraine (réseau création et d'accompagnement pédagogiques) en direction d'enseignant-e-s (en formation et en poste), à Nancy, le 28 janvier : « Enfants allophones, enfants de l'immigration : mieux comprendre leur parcours, leurs besoins, leurs potentialités » (plus d'une centaine de participants).
- Réalisation de la synthèse des échanges lors du séminaire organisé par CALIMA le 15 octobre 2015 à Strasbourg sur « Femmes âgées immigrées et vieillissement : une équation à double inconnue. »

Enfin, l'ORIV a organisé en lien avec l'ASTU, une rencontre-débat le 17 septembre 2015 (en soirée) à la Maison des associations à Strasbourg, autour de l'ouvrage collectif "Migration et mutations de la société française. L'état des savoirs". Stéphane de TAPIA (géographe, CNRS – CSE, Strasbourg) qui a contribué à cette publication par un article sur "L'immigration turque en France. Ancrages territoriaux et identités composées" et Marie POINSOT (rédactrice en chef de la revue Hommes et Migrations), qui a codirigé cet état des lieux, sont intervenus afin de mettre en lumière les particularités de l'immigration d'aujourd'hui et les enjeux régionaux de son implantation. Dans un contexte marqué par la crise migratoire, le débat a également porté sur les enjeux internationaux et sur la capacité de la société française à accueillir les migrants actuels. Plus d'une cinquantaine de personnes ont participé à cette rencontre-débat.

COMPRENDRE LES MECANISMES ET PROCESSUS A L'ŒUVRE EN TERMES D'INTEGRATION SOCIALE

ETAT DES LIEUX DEPARTEMENTAL DE LA PRESENCE IMMIGREE ET ETRANGERE SUR LE BAS-RHIN

Les étrangers primo-arrivants¹⁰ sont le public cible des orientations de la politique publique nationale d'intégration qui veut les inscrire dans de "véritables parcours d'accueil et d'intégration".

¹⁰ Ce sont des personnes qui viennent d'obtenir un titre de séjour les autorisant à s'installer durablement en France. Il s'agit d'étrangers venant de pays ne faisant pas partie de l'Union Européenne.

Pour ce faire, une prise en charge adaptée de ce public, et plus largement des immigrés, sur un territoire passe par : la connaissance de ces publics (profils, problématiques rencontrées), la connaissance des dispositifs existants et du droit des étrangers et l'identification des acteurs-trices et leur éventuelle mise en réseau.

Un travail d'état des lieux départemental de la présence immigrée et étrangère a été mené par l'ORIV en 2014. L'ORIV a finalisé au cours du premier semestre 2015 une note de cadrage « État des lieux de la présence immigrée et primo-arrivante dans le Bas-Rhin. Connaître pour agir » qui permet d'identifier les logiques d'implantation territoriale des immigrés et primo-arrivants.

A partir de ces données, une démarche a été envisagée consistant à proposer des réunions d'information, à l'échelle des cantons, relatif au dispositif d'accueil des primo-arrivants. Ces réunions étaient conçues dans une logique visant à permettre aux acteurs-trices locaux de disposer d'informations, d'identifier les acteurs-trices en présence et de recueillir leurs points de vue et besoins.

La démarche qui devait démarrer au cours du 2ème semestre 2015 n'a finalement pas vu le jour du fait de l'actualité relative à la « crise des migrants » (arrivée prévisible de demandeurs d'asile dans certaines communes françaises, en attente de validation de la loi sur le droit des étrangers).

ANALYSE DE DONNEES

Plus largement l'ORIV est amené à produire des analyses sur les données issues du recensement et/ou émanant d'autres sources par rapport aux publics migrants, pour répondre à des demandes adressées au centre de documentation et/ou à des sollicitations institutionnelles ou associatives.

Dans cette perspective, et au-delà de demandes ponctuelles sur un territoire et/ou par rapport à une population, l'ORIV a été amené à produire deux analyses en particulier :

- L'une sur le territoire de la Lorraine permettant d'identifier les différents flux migratoires, à savoir ceux relevant de la demande d'asile et ceux relevant de l'installation durable sur le territoire ainsi que de rendre compte de la présence immigrée sur le territoire.
- L'autre visant à expliciter les enjeux linguistiques spécifiques à l'Alsace compte tenu des profils migratoires des personnes amenées à s'installer dans la région. Cette note a été rédigée en novembre 2015 : « la présence immigrée en Alsace et l'enjeu linguistique » (9 pages).

Plus largement un travail de réflexion sur la présence immigrée ainsi que sur les types de flux migratoires a été engagé à l'échelle de la nouvelle région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

REFLEXION SUR LES PRIMO-ARRIVANTS ET LES PARCOURS D'INTEGRATION

L'ORIV devait mener, en 2014, une étude, dans le cadre du PRIPI (Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées) Alsace afin de mieux connaître le vécu, les conditions de vie et l'environnement des primo-arrivants ainsi que les enjeux de leur intégration à leur environnement.

Le démarrage de cette étude, reportée à l'année 2015 du fait de l'importance de la charge de travail de l'ORIV en 2014 et de la complexité de la mise en œuvre d'une telle étude, n'a finalement pas eu lieu en dépit de la réalisation d'un travail sur la méthode et les supports d'enquête (questionnaire). En effet, les données actuellement disponibles ne permettent pas, pour des raisons de confidentialité, d'entrer en contact avec les publics migrants.

Par rapport à ces enjeux, l'ORIV a toutefois été amené à contribuer dans le cadre du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) à la publication d'une note, en juin

2015, sur « les politiques territoriales d'intégration ». Dans un contexte de refondation de la politique d'intégration avec une focalisation renforcée sur les primo-arrivants et leur prise en compte sur les territoires dans une logique de parcours, cette note rend compte de quelques points de vigilance.

- Ce « point de vue sur... les politiques territoriales d'intégration » met en avant à la fois la pertinence d'une réflexion en termes de parcours mais aussi les limites de cette approche compte tenu de contextes locaux très différents et de moyens d'action limités.
http://www.reseau-reci.org/wp-content/uploads/2015/07/reseau_reci_note_politiques_territoriales_integration.pdf
- La réflexion a également donné lieu à la production d'une bibliographie sur les questions d'intégration :
http://reseau-reci.org/wp-content/uploads/2015/07/reseau_reci_bibliographie_note_integration_juin_2015.pdf

ORGANISER DES TEMPS D'ÉCHANGES

ORGANISATION DE TEMPS D'ÉCHANGES AUTOUR DES ENJEUX D'INTEGRATION

La politique d'intégration repose pour partie sur l'action des acteurs-trices locaux et des associations. Or il apparaît que les acteurs-trices locaux, y compris les intervenants sociaux, disposent finalement de peu de connaissances sur les questions d'intégration (questions non inscrites dans les cursus professionnels, délégation historiquement de cette question à des acteurs-trices spécialisés-es...). Concernant les acteurs-trices associatifs, de nombreux rapports ont fait état, ces dernières années, des difficultés rencontrées par ces derniers, de leur isolement, de leur fragilité (voire de la disparition d'une partie d'entre eux) et de leur relative invisibilité par les autres intervenant-e-s.

Face à ces constats, l'ORIV a initié fin 2014 l'organisation d'un cycle d'échanges sur les enjeux de l'intégration en direction des professionnel-le-s: collectivités, services de l'Etat, associations, intervenants sociaux, adultes-relais....



Ce cycle d'échanges devait permettre de répondre au double enjeu de mise à disposition de ressources et de partage de connaissances et de mise en relation des acteurs-trices entre eux.

Chaque temps d'échanges a été conçu en deux temps : une première partie théorique (apports de connaissances) suivie d'une deuxième partie plus pratique, notamment via la présentation d'expériences.

Composé de quatre temps d'échanges, il s'est déroulé de janvier à mars 2015. Les thématiques traitées ont été les suivantes :

1. La présence immigrée en France et en Alsace : un enjeu d'intégration ?... ou d'accueil et d'accompagnement des primo-arrivants ?... Jeudi 15 janvier 2015
Les contenus proposés portaient sur la présence immigrée en France et en Alsace. Ce temps a permis de connaître l'évolution des profils des personnes qui arrivent sur le territoire national et de découvrir la démarche globale menée par Nantes pour l'accueil des migrants.
Les participants ont pu bénéficier des éclairages de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).
Intervenants
 - Jean-Luc JAEG, Sous-Préfet en charge de la Politique de la Ville dans le Bas-Rhin
 - Laurent BEELER, Directeur territorial, Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

- Philippe RIGOLLIER, Responsable de la Mission Egalité Intégration, Citoyenneté, Mission Egalité Diversité Mixité au sein de la Direction générale déléguée à la cohésion sociale de la Ville de Nantes
2. Jeunes descendants d'immigrés : qui sont-ils ? Comment sont-ils perçus ? Et comment se construisent-ils ? Mercredi 11 février 2015
Ce temps fut consacré aux jeunes descendants d'immigrés, avec un retour sur un certain nombre d'idées reçues à partir d'une approche historique et sociologique et la présentation d'un travail, mené auprès d'intervenants sociaux, qui leur permet de faire face aux revendications identitaires des jeunes.
- Intervenant-te-s
- Peggy DERDER, Historienne, à la tête du département éducation du Musée de l'histoire de l'immigration et auteure de « Idées reçues sur les générations issues de l'immigration » (éditions Le Cavalier bleu)
 - Faïza GUÉLAMINE, Sociologue et responsable de formation à l'ANDESI (Association Nationale des Cadres du Social), sur la question des pratiques religieuses et des questions identitaires.
3. Les discriminations liées à l'origine : une inégalité de traitement qui fait obstacle à une réelle intégration sociale pour les immigrés comme pour leurs descendants... Jeudi 26 février 2015
Les discriminations liées à l'origine ont été abordées lors d'une troisième séance avec la mise en avant de constats issus de l'enquête TéO sur les discriminations subies ou ressenties par les immigrés et leurs descendants. Les travaux menés par l'ORIV avec des professionnel-les de la petite enfance et de la santé, sur l'analyse de leurs pratiques, ont permis de montrer un exemple d'action sur les discriminations systémiques.
- Intervenant-te-s
- Gaëlle DONNARD, Chargée de mission, ORIV
 - Patrick SIMON, Socio-démographe. Co-directeur à l'INED de l'enquête « trajectoires et origines ».
4. Les personnes âgées immigrées : un enjeu de politiques publiques ? Mardi 24 mars 2015
Le dernier temps sur les personnes âgées immigrées a consisté en la présentation de deux études. L'une sur la santé des migrants âgés en Alsace et la deuxième sur des "pratiques inspirantes" en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées immigrées par les acteurs-trices des collectivités sur l'ensemble du territoire national.
- Intervenant-te-s
- Marie ANSELM, Chargée d'études à l'Observatoire Régional de la Santé (ORS), Alsace.
 - Jean-Michel CAUDRON, Consultant en ingénierie gériatrique.
 - Murielle MAFFESSOLI et Martine THIEBAULD, respectivement Directrice et Agent de développement local pour l'intégration à l'ORIV.



142 personnes ont participé au cycle : 84 personnes étaient présentes lors du 1^{er} temps d'échanges, 86 lors du 2^{ème}, 85 au 3^{ème} et 54 au dernier temps d'échanges. Parmi celles-ci, 25 personnes (sur les 142) ont participé aux quatre temps du cycle. A l'exception de quelques personnes venues de Lorraine (4% des participants), les autres personnes venaient principalement d'Alsace et majoritairement du Bas-Rhin (14% du Haut-Rhin).

En termes d'acteurs-trices, il s'agissait principalement d'intervenants sociaux (assistant-e-s sociales, médiateur-trice-s, éducateur-trice-s spécialisé-e-s, adultes-relais, formateur-trice-s linguistiques) ainsi que des représentants de l'Etat et quelques professionnel-les de l'Education nationale.

Pour permettre aux acteurs-trices de disposer des éléments présentés lors de ce cycle, l'ORIV a réalisé un « dossier numérisé » recensant les éléments présentés par les intervenants :

<http://www.oriv-alsace.org/documents/integration-quels-nouveaux-defis-aujourd'hui-actes-du-cycle/#more-2735>

ORGANISATION D'UNE JOURNEE D'ETUDE SUR LES ENJEUX D'INTEGRATION



L'ORIV a organisé en prolongement du cycle d'échanges une journée d'étude, intitulée « Renouveler le regard sur les enjeux d'intégration sociale ». Elle a permis une mise en commun des réflexions issues du cycle et un travail collectif sur les enjeux d'intégration sociale. Elle a apporté des éclairages de chercheur-se-s, d'universitaires, dans une approche comparée à partir d'expériences étrangères.

Elle s'est déroulée le 22 mai 2015, dans les locaux du Conseil Départemental à Strasbourg.

Après un temps de présentation des objectifs de la journée, une intervention à deux voix par Françoise LORCERIE (sociologue et directrice de recherche) et Murielle MAFFESSOLI (directrice de l'ORIV) a permis de revenir sur l'histoire de la politique d'intégration de 1992 à nos jours. Elle a permis de rendre compte de la complexité d'une approche en termes d'intégration au titre des politiques publiques.

Quatre ateliers, enrichis par des apports de personnes ressources, visaient ensuite un travail collectif sur les freins qui font obstacle au processus d'intégration sociale, mais aussi sur les atouts et leviers possibles d'action.

Ces personnes étaient : Jean-Claude SOMMAIRE (ancien Secrétaire général du HCI, ancien Président du Conseil technique de la prévention spécialisée) ; Judith JÜNGER (Chargée de projets interculturels et de questions d'intégration des jeunes immigrés, Association fédérale protestante du travail social pour les jeunes défavorisés - BAG EJSA /Allemagne) ; Joëlle BORDET (Psychosociologue, chercheuse, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) ; Chantal MAZAEFF (Sociologue, Directrice Adjointe, Institut Supérieur Social de Mulhouse) ; Saliou FAYE (Imam et éducateur, Association Eveil Meinau) ; Faïza GUELAMINE (Sociologue, Responsable de formation, Association nationale des cadres du social) ; Elisabeth REGNAULT (Maître de conférences habilitée en sciences de l'éducation, Université de Strasbourg) ; Dr Bertrand PIRET (Psychiatre, Psychanalyste, Président de l'Association Parole sans Frontière).

Les thématiques des ateliers portaient sur :



- Vivre ensemble et interculturalité : quelles perspectives ?
- Construction identitaire et pratiques professionnelles : des liens à (re)penser
- Laïcité ? Fait religieux ? : Des atouts ou des freins pour l'intégration sociale...
- Transmissions, Education : comment permettre d'en faire des atouts pour l'intégration ?

Les interventions de l'après-midi ont apporté des éclairages sur différentes approches du processus d'intégration sociale : normative, communautaire, interculturelle.

Les personnes ressources ont présenté la teneur des échanges dans les ateliers éclairés par leurs propres réflexions.

Puis Tom STORRIE (Directeur Honoraire des Instituts de Formation, Colleges of Further & Higher Education – U.K) et Maurice BLANC, Sociologue (Professeur émérite de sociologie, Université de Strasbourg) ont réagi sur quelques enjeux-clés issus des ateliers en complétant les propos par des apports sur les différentes manières de traiter de l'intégration sociale. Anne DUSSAP a clôturé la journée en apportant son regard de responsable de formation à l'Euro-Institut de Kehl.

Un « dossier numérisé », disponible sur le site internet de l'ORIV, a été réalisé. Il reprend synthétiquement les différentes contributions et les échanges qui ont eu lieu au cours des différents ateliers ainsi qu'en séance plénière.

<http://www.oriv-alsace.org/documents/renouveler-le-regard-sur-les-enjeux-dintegration-sociale-actes-de-la-journee-detude/>

- ☛ Cette journée s'adressait aux professionnel-le-s de collectivités, de l'Etat, aux associations ainsi qu'aux intervenant-e-s sociaux... intéressés par ces questions. 154 personnes ont participé à cette journée.

ORGANISATION DE TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES ADULTES-RELAIS

Les adultes-relais, compte tenu de leur fonction, de leurs missions et de leur profil, constituent un des publics ciblés prioritairement dans le cadre de l'organisation de temps de sensibilisation / information. Certains se sont inscrits au cycle d'échanges sur les enjeux de l'intégration. Cependant, il a semblé opportun de leur proposer des temps de réflexion et d'échanges spécifiques en lien avec les enjeux de citoyenneté et de « vivre ensemble » :

Les adultes relais ont donc été invités, pour un temps de travail en commun le 9 juin 2015, dans les locaux de l'ORIV, afin de leur présenter l'association, les ressources disponibles et d'échanger afin d'identifier leurs attentes et besoins.

FLANERIE HISTORIQUE AVEC LES ANCIENS MIGRANTS...

En 2011, l'ORIV a été sollicité par Aléos¹¹ pour coordonner un projet de recueil de mémoire de migrants âgés d'origine maghrébine résidant dans des foyers. L'objectif était de témoigner de leur vécu, mais aussi de contribuer à une reconnaissance de ces migrants au sein de la société, pour une optimisation des liens intergénérationnels.

L'analyse des témoignages recueillis a permis d'envisager plusieurs pistes de valorisation de la parole de ces migrants (cf. rapport d'activité 2014).

En 2015, l'ORIV a contribué à l'élaboration d'une exposition (textes, mise en forme, recherche et choix iconographiques, objets ...) en participant à différentes réunions tout au long de l'année.

Une réunion partenariale a été organisée le 29 janvier 2015 à Illzach afin de définir les contours de l'exposition avec les différent-e-s partenaires et en particulier le Musée National de l'Histoire de l'Immigration.

Cette exposition historique itinérante, sur les parcours de vie des immigrés algériens dans le Haut-Rhin entre 1945 et 1974, devrait voir le jour fin 2016 ou début 2017.

¹¹ Structure associative gestionnaire de résidences sociales et de foyers de migrants dans la région mulhousienne.

ACCOMPAGNER OU APPUYER DES DEMARCHES VISANT A FAVORISER LES PROCESSUS D'INTEGRATION SOCIALE

MISE EN PLACE D'UN ATELIER SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN LIEN AVEC LES ENJEUX D'INTEGRATION

Suite au cycle d'échanges et à la journée d'étude sur les enjeux d'intégration organisés en 2015, une soixantaine de participants ont fait part de leur souhait de poursuivre la réflexion dans un cadre leur permettant d'aborder des cas concrets rencontrés sur le terrain et d'identifier des contenus pour y faire face.

L'ORIV a donc engagé au cours du second semestre 2015 une réflexion quant au format que pourrait prendre une telle démarche. Après réflexion il a semblé opportun de s'orienter vers l'organisation de temps d'échanges sous forme d'ateliers de pratiques.

Pour ce faire, des entretiens téléphoniques ont été réalisés auprès d'un échantillon d'une dizaine de participants au cycle et à la journée d'étude afin d'identifier des situations à travailler lors d'ateliers.

Ces ateliers seront mis en place en 2016.

REFLEXION FRANCO-ALLEMANDE SUR LES QUESTIONS D'INTEGRATION

Un séminaire franco-allemand « Défis de l'intégration : quels modèles et pratiques inclusifs dans le Rhin supérieur ? » a été organisé par l'Euro-Institut et l'ORIV à Kehl (Allemagne) le 24 septembre 2015 (<http://www.oriv-alsace.org/defis-de-lintegration-quels-modeles-et-pratiques-inclusifs-dans-le-rhin-superieur/>).

Au-delà des enjeux liés à l'actualité avec l'arrivée importante de migrants en Allemagne et plus globalement la « crise des migrants », il s'agissait de réfléchir à la manière, à moyen et long terme, d'intégrer ces populations dans les sociétés d'accueil en Allemagne comme en France.

Ce séminaire, qui a réuni une quarantaine de personnes, a permis de faire connaître les structures et "modèles" d'intégration en France et en Allemagne et d'identifier les enjeux migratoires actuels en interrogeant le positionnement de l'opinion publique dans les deux pays.

Des interventions ont présenté le rôle et les missions de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). La place de la maîtrise de la langue française dans le parcours d'intégration du primo-arrivant a été évoquée via la démarche de la Ville de Strasbourg.

Pour l'Allemagne, une démarche de sensibilisation interculturelle portée par le Land du Bade-Wurtemberg en direction de l'administration et des habitants a été présentée ainsi que l'approche de l'intégration portée par la ville d'Offenbourg. La présentation du programme "Les Cités interculturelles" du Conseil de l'Europe a clôturé les interventions.

Cette journée a mis en évidence l'intérêt et l'importance d'échanger sur ce qui se fait ailleurs afin de réfléchir sur les façons de "faire une place" aux populations immigrées dans les sociétés d'accueil et de sensibiliser aux enjeux et aux responsabilités de chacun.

Par ailleurs, l'intervention conjointe en introduction de ce séminaire (« Immigration et intégration en France aujourd'hui ») de Maurice BLANC, Professeur émérite en sociologie, Université de Strasbourg et Murielle MAFFESSOLI, Directrice de l'ORIV, est disponible via le lien suivant : http://www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/intervention_m-blanc_m-maffessoli.pdf

En prolongement de ce séminaire, est née l'idée de constituer un groupe de travail franco-allemand sur les questions d'intégration. L'objectif premier de ce groupe est d'échanger sur des expériences et des pratiques en termes d'accueil des primo-arrivants, d'interculturalité, de sensibilisation de la population locale à l'arrivée de nouveaux habitants sans oublier les questions linguistiques. Il est prévu, dans un deuxième temps, d'organiser une deuxième conférence franco-allemande sur la base des résultats des échanges du groupe.

REFLEXION SUR LE « DEVENIR » DU CONSEIL DES RESIDENTS ETRANGERS DE STRASBOURG

Dans la perspective du prochain mandat du Conseil des Résidents Etrangers, la Ville de Strasbourg a poursuivi la démarche engagée fin d'année 2014. Il s'agissait de (re)penser le fonctionnement et les enjeux du Conseil des résidents étrangers de Strasbourg sur la base des freins et atouts issus des expériences précédentes.

L'ORIV avait été sollicité pour apporter son appui dans le cadre de cette réflexion menée en interne de la collectivité.

En 2015, l'ORIV a participé aux séminaires de travail organisés par la Ville avec les différents acteurs-trices impliqué-e-s dans le Conseil des Résidents Etrangers qui ont eu lieu les 17 janvier, 14 mars et 18 avril 2015. Par ailleurs la Ville a sollicité l'ORIV sur des avis ponctuels par rapport à cette réflexion quant au devenir du Conseil des Résidents Etrangers.

Sur la base de cette réflexion, le CRE a été installé au cours du second semestre 2015.

APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES D'INTEGRATION

Dans un contexte où la question migratoire s'est peu à peu invitée dans le débat et alors que l'Etat au niveau régional était en attente des orientations nationales (notamment dans le cadre du projet de loi sur le droit des étrangers), les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) ont été amenées à recentrer leurs interventions dans le cadre du parcours d'intégration. Elles ont également été amenées à œuvrer pour mieux connaître les acteurs-trices locaux dans le champ linguistique et les caractéristiques des populations primo-arrivantes pour construire de manière adéquate les parcours d'intégration.

La DRJSCS de Lorraine a poursuivi son travail d'animation régionale de la politique d'intégration via l'organisation de réunions et de temps de travail. L'ORIV a été associé à ces réunions afin d'y assurer une veille documentaire et statistique. Cela s'est traduit par une analyse des données disponibles et des apports en termes de contenu, autour de la notion de parcours d'intégration par exemple. Une journée de travail a été organisée le 8 octobre 2015 à laquelle l'ORIV a participé pour apporter son éclairage en termes de profils des primo-arrivants et de construction de parcours d'intégration.

Le 14 décembre 2015, la DRJSCS Alsace a organisé une réunion inter-acteurs-trices permettant d'identifier les partenaires locaux impliqués dans le champ linguistique. Il s'agit de structurer à l'échelle des deux départements une capacité d'orientation des primo-arrivants afin de répondre au mieux à leur besoin.

AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ



Dans le cadre de la prévention des discriminations, l'accompagnement des professionnel-le-s passe notamment par la constitution de groupes de travail d'analyse des pratiques professionnelles. Ils fonctionnent sur les principes d'une formation-action, à savoir relèvent d'une logique collective, s'inscrivent dans la durée, s'appuient sur le principe de "l'analyse en marchant", proposent des aller-retour entre ce que disent les participants de leurs actions et des apports documentaires et théoriques. Les objectifs sont de cerner les actes et les processus discriminatoires et de promouvoir une "approche intégrée" de la prévention des discriminations pour en faire un enjeu inhérent à l'intervention professionnelle. En effet, les discriminations relèvent de processus protéiformes, et aborder cette question, quel que soit le domaine concerné, renvoie à des questions difficiles et sensibles sur le plan conceptuel, social, professionnel mais aussi personnel.

Le point de départ de la réflexion est généralement les situations vécues par les professionnel-le-s pour s'ancrer dans le quotidien et permettre une transformation effective des pratiques. Sont alors questionnés les aspects suivants : les fonctionnements institutionnels, les modes d'organisation, les projets de service, les relations interpersonnelles, mais également les valeurs, les représentations, les normes (explicites ou implicites), les compétences à développer (savoirs, savoirs faire, savoirs être). Il s'agit de s'inscrire dans une logique d'exploration, de mise à distance et de co-construction en faisant le pari d'un changement de regard, de posture, de pratique tant sur le plan institutionnel et organisationnel que relationnel à partir des échanges, des confrontations de points de vue, d'apports théoriques et de l'appropriation des questionnements par les participants.

SENS DE L'INTERVENTION

Agir en faveur de l'égalité des droits, des territoires et des personnes constitue une condition pour une réelle intégration sociale et, plus largement, pour assurer la cohésion sociale. Il s'agit d'intervenir sur trois dimensions : les inégalités de traitement, l'accès au droit/aux droits et les représentations et préjugés.

Cela a supposé de mettre en œuvre des actions visant la mobilisation du droit entendu comme un renforcement de l'accès aux droits et la prise en compte par le droit commun des publics « fragilisés » ; la compréhension des inégalités et la mise en évidence des « risques discriminatoires » liés à certaines pratiques professionnelles ; la déconstruction des représentations sociales et des stéréotypes.

→ **Identifier les discriminations à l'œuvre, en particulier systémiques, dans des domaines émergents ou complexes (santé, logement, éducation) et permettre leur prise en compte par les professionnel-les et acteurs-trices locaux**

- Production d'écrits (dossiers ressources, notes...) visant à identifier les enjeux liés aux discriminations, les modes d'intervention et les leviers mobilisables.
- Organisation de temps d'échanges permettant de promouvoir des actions non discriminatoires (conférences, cycle d'échanges, essaimage des travaux menés sur « discriminations et petite enfance », rencontres départementales).
- Accompagnement de réflexions et de démarches inter-acteurs-trices visant à agir sur les discriminations via les pratiques professionnelles (formation-action dans le domaine de la santé notamment en lien avec Migrations Santé Alsace, groupe de travail sur « discriminations et assistantes maternelles » en lien avec Le Furet).

↳ **Rendre lisibles les obstacles à l'accès aux droits**

- Animation d'un groupe de travail sur les modalités d'accompagnement des victimes de discriminations et les enjeux de mobilisation du droit donnant lieu à la coproduction d'une note autour des enjeux d'une « chaîne du droit ».
- Identification des enjeux d'accès aux droits des personnes immigrées afin de permettre des apports de connaissances en lien avec les structures existantes.

↳ **Réaffirmer le principe d'égalité dans l'action publique comme cadre ou support d'intervention**

- Accompagnement de collectivités engagées dans des démarches locales de prévention des discriminations.
- Soutien aux acteurs-trices dans une logique d'approche intégrée de l'égalité dans le cadre des contrats de ville.

ACTIONS MENEES

IDENTIFIER LES DISCRIMINATIONS A L'ŒUVRE ET REPERER LES LEVIERS D'ACTIONS

GROUPE DE TRAVAIL « SANTE ET PREVENTION DES DISCRIMINATIONS »

Les discriminations dans le champ de la santé sont mal connues et peu identifiées. Pourtant plusieurs études montrent que ce phénomène existe (enquête Trajectoires et Origines ; différents testings concernant notamment les bénéficiaires de la CMU).

Combattre les discriminations dans le domaine de la santé s'avère un enjeu à un double niveau :

- sur le plan individuel, les discriminations constituent une entrave à l'accès aux droits et aux soins et peuvent entraîner une altération de l'état de santé des personnes ;
- sur le plan collectif, les discriminations mettent à mal le principe d'égalité, sont à l'origine de dysfonctionnements dans les services et de souffrance au travail pour les professionnels.

Pour autant le sujet est complexe à traiter. Les professionnel-le-s expriment des difficultés à analyser les situations et à savoir comment se positionner : Quels actes peuvent être qualifiés de discriminations ? Comment identifier les processus menant à des différences de traitement illégitimes ? Dans quelle mesure le fonctionnement institutionnel peut-il conduire à des pratiques discriminatoires ? Comment prévenir et/ou réagir face à des situations de discriminations ?

Ces questions peuvent également paraître déplacées dans un champ fortement ancré dans une éthique humaniste et des valeurs égalitaires, qui apparaissent contradictoires avec l'idée même de discrimination. Pourtant, elles se posent, comment l'ont notamment constaté Migrations Santé Alsace et l'ORIV dans leurs actions respectives. Pour l'association Migrations Santé Alsace, ces constats ont été faits par le biais d'entretiens avec des professionnel-le-s de santé, de situations relatées par des usagers ou de retour d'expériences d'interprètes professionnels dans le cadre de leur mission. Quant à l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, il constate des difficultés, pour les professionnel-le-s de différents champs sociaux, à se saisir des questions relatives aux inégalités de traitement, à interroger leurs pratiques professionnelles et les fonctionnements institutionnels à l'origine des discriminations.

En octobre 2013, un premier temps d'échanges avait été organisé dans le cadre de la Semaine de l'Égalité de la ville de Strasbourg et avait réuni une centaine de professionnel-le-s de la santé

et du social¹². A partir de ces constats, Migrations Santé Alsace et l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville ont initié, en 2014, avec le soutien de la DRJSCS Alsace, un groupe de travail composé de professionnel-le-s de santé dont les objectifs étaient de :

- repérer les phénomènes ou risques discriminatoires présents dans le champ de la santé,
- réfléchir collectivement aux pistes d'amélioration des pratiques et des fonctionnements institutionnels en partant de situations identifiées,
- identifier les leviers d'action pour, au quotidien, prévenir les risques de discrimination et agir face à des situations de discrimination.

En 2015, les objectifs étaient de :

- approfondir certaines thématiques abordées lors des séances de l'année précédente ;
- rédiger une note de synthèse permettant de restituer les réflexions et les problématiques soulevées.

Le groupe de travail, composé d'une quinzaine de professionnel-le-s de santé, s'est réuni à 4 reprises. Trois séances ont été consacrées à des thématiques plus spécifiques identifiées dans le cadre des échanges :

- « Inégalités sociales et discriminations : quelles différences ? quelles articulations ? quels liens avec les pratiques professionnelles ? » (séance du 29 janvier 2015)
- « Normes, protocoles et économie de la santé : quels risques discriminatoires ? Quelles conséquences sur les pratiques ? » (séance du 24 mars 2015)
- « Quels recours disponibles en cas de discriminations dans le champ de la santé ? » (séance du 29 mai 2015).

La quatrième séance (le 29 septembre 2015) a été consacrée à la présentation d'une première version de travail de la note de synthèse rédigée par Migrations Santé Alsace et l'ORIV aux membres du groupe. Cette note sera finalisée en 2016.

ORGANISATION D'UNE TABLE RONDE « SANTE ET DISCRIMINATIONS » A MULHOUSE

En 2014, l'ORIV avait rejoint un groupe de travail constitué à Mulhouse sur la thématique « Santé et prévention des discriminations », sur l'invitation de Migrations santé Alsace, et dans le cadre des partenariats déjà engagés par ailleurs. Ce groupe de travail s'était constitué en mars 2014 à l'initiative de Migrations santé Alsace, suite à un échange avec différents partenaires institutionnels (DRJSCS, Ville de Mulhouse). Il s'était donné comme objectif d'organiser un temps de sensibilisation à destination des professionnel-le-s de santé en 2015.

Ce temps d'échanges a eu lieu le 11 juin 2015 à l'ISSM. A cette occasion, l'ORIV en partenariat avec Migrations Santé Alsace et plusieurs partenaires mulhousiens, ont proposé une après-midi de sensibilisation à destination des professionnel-le-s de santé haut-rhinois sur « Santé et discriminations : quelles réalités ? ». L'objectif principal était de mieux cerner les processus discriminatoires dans le champ de la santé et à identifier des pistes d'action.

Les objectifs étaient les suivants :

- apporter des éléments de connaissance sur les discriminations dans le champ de la santé,
- dialoguer et échanger autour d'enjeux complexes liés à l'égalité de traitement,
- prendre conscience du rôle que chacun-e peut jouer, à partir d'expériences menées sur le territoire haut-rhinois.

¹² « Les discriminations dans le champ de la santé : Quels contours ? Quels enjeux ? Quels impacts au niveau des pratiques professionnelles ? », Événement organisé le 23/10/2013 par un groupe de travail copiloté par Migrations Santé Alsace et l'ORIV et en partenariat avec Accord 67, le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles – CIDFF, le Conseil des Résidents Etrangers de Strasbourg, Joie et Santé Koenigshoffen, la Maison des Adolescents, Médecins du Monde et la Station.

Une quarantaine de professionnel-le-s du champ sanitaire et social étaient présents à cet après-midi de travail.

Une intervention de Migrations Santé Alsace a permis de rappeler les différents processus discriminatoires dans le champ de la santé. Deux expériences concernant l'accès aux soins et aux droits de patients particulièrement vulnérables ont été présentées :

- Celle du dispositif Sasha (Service d'accompagnement pour les personnes handicapées et leurs aidants) portée par les Papillons blancs, pour les personnes en situation de handicap mentale,
- Celle de la Maia (Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer), pour les patients atteints d'Alzheimer.

Il s'agissait de voir comment à travers ces actions, ces deux structures préviennent les risques discriminatoires en faisant le pari d'un travail en commun des professionnel-le-s concerné-e-s et en faisant évoluer les regards envers les usager-e-s, mais également entre professionnel-le-s.

La dernière partie de l'après-midi était consacrée à la présentation de l'Observatoire des discriminations et de la laïcité de l'hôpital de Mulhouse. Cette initiative originale et unique en France a été créée pour être un lieu d'écoute et de ressources pour les professionnel-le-s hospitaliers en cas de discriminations. Pour finir, une intervention de l'ISSM a permis d'ouvrir la réflexion aux risques d'ethnicisation dans les métiers de la santé et du social. Des actes de cette après-midi reprendront ces différentes interventions et seront disponibles au courant de l'année 2016 sur le site Internet de l'ORIV.

GROUPE DE TRAVAIL « ACCUEIL FAMILIAL ET DISCRIMINATIONS »

Depuis 2009, l'ORIV travaille avec le Furet, centre de ressources dans le domaine de la petite enfance, sur la thématique : « Discriminations et petite enfance : quelles réalités ? ». La démarche a pour objectif de travailler auprès de professionnel-le-s de la petite enfance afin de :

- repérer les phénomènes ou risques discriminatoires dans ce domaine ;
- réfléchir collectivement aux pistes d'amélioration des pratiques et des fonctionnements institutionnels en partant de situations identifiées ;
- identifier les leviers d'action pour, au quotidien, prévenir les risques de discrimination et agir face à des situations de discrimination.

L'année 2014 a été marquée par le démarrage d'une réflexion sur « Accueil familial et prévention des discriminations ». En 2015, il s'agissait d'affiner et de poursuivre l'identification des processus discriminatoires et des leviers d'actions dans le cadre de l'accueil familial. Une note de synthèse de la démarche sera disponible en 2016.

Le groupe, co-animé par le Furet et l'ORIV, est composé de représentantes de la CAF, des Relais d'Assistant-e-s Maternel-le-s, du Service Petite enfance Schiltigheim, de la FEPEM et de l'organisme de formation Référence qui assure la formation des assistantes maternelles dans le cadre de la délivrance de l'agrément. Le groupe s'est réuni à 4 reprises (29 janvier, 12 mars, 9 juin, 29 septembre 2015). L'année a été ponctuée de différents temps d'échanges :

- un séminaire de travail sur l'approche psycho-sociale des discriminations avec Pascal TISSERAND, professeur d'Université à Metz (27 mars 2015) ;
- une séance de travail sur le cadre juridique de la prévention et de la lutte contre les discriminations avec Marjorie BEREZA, avocate (29 septembre 2015) ;

L'ORIV a également assuré un temps de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre les discriminations à destination des responsables de Relais d'Assistant-te-s Maternelles du Bas-Rhin (5 octobre 2015, 53 personnes).

CAPITALISATION ET DIFFUSION DES ENSEIGNEMENTS DANS LE CHAMP DE LA PETITE ENFANCE

Le Furet et l'ORIV collaborent depuis maintenant 7 ans sur la prévention des discriminations dans le champ de la petite enfance. Des actions sont donc menées pour diffuser les enseignements de cette démarche.

Le groupe de travail national « Petite enfance et discriminations »

Dans une logique d'essaimage des travaux menés et afin de permettre une meilleure prise en compte du risque discriminatoire dans le champ de la petite enfance, l'ORIV participe à un groupe de travail national piloté par le Furet et mis en place en 2013.

Composé de représentants de l'Acepp, du CGET, du Ministère des affaires sociales (DGCS), des CEMEA, de la CNAF, de l'Enfance et Musique, de la Fédération Léo Lagrange, de la FEHAP, de l'UNAF et de Canopé, il a pour objectif général de diffuser les réflexions menées par ces différents acteurs-trices autour de l'égalité et la prévention et la lutte contre les discriminations dans le domaine de la petite enfance.

Le groupe, animé par le Furet, s'est réuni à deux reprises en 2015. L'objectif est de diffuser les réflexions menées par ces différentes structures autour de l'égalité et la prévention et la lutte contre les discriminations dans le domaine de la petite enfance. Le rôle de l'ORIV a notamment consisté à accompagner et appuyer le Furet dans la formalisation des enjeux de ce groupe.

La rubrique « Pas à pas...prévenir les discriminations » pour la Revue le Furet

Gaëlle DONNARD, chargée de mission à l'ORIV, collabore à la revue « Le furet » depuis 2015. Cette revue, éditée par Le Furet, est diffusée nationalement auprès des professionnel-le-s de la petite enfance et a pour objectif de « présenter des approches théoriques, des points de vue originaux, des témoignages sur des sujets d'actualité, matière à réflexion, pour revisiter et améliorer les pratiques professionnelles » (http://www.lefuret.org/nouveau_furet_2015).

Elle assure la rédaction de la rubrique « Pas à pas...prévenir les discriminations » qui a pour objectif, à partir de situations concrètes, de sensibiliser les professionnel-le-s de la petite enfance aux risques de discriminations dans leurs pratiques au quotidien. Quatre articles ont été rédigés en 2015 :

- L'allergie alimentaire
- La participation au comité de parents...
- Attribuer les places...ou le casse-tête chinois ?
- Le repas...et la prise en compte des convictions religieuses ou philosophiques

La formation « Cheminer vers l'égalité : un défi au quotidien »

Dans la continuité de leurs différents travaux, le Furet et l'ORIV ont conjointement élaboré et organisé une session de formation « Cheminer vers l'égalité : un défi au quotidien » qui s'est tenue le 23 et 24 novembre 2015 dans les locaux du Furet à Strasbourg.

Les objectifs étaient de :

- Définir, comprendre et contextualiser la notion de discrimination
- Repérer les risques discriminatoires et les moyens d'action mobilisables
- Mettre en cohérence le projet d'établissement avec le diagnostic territorial et l'ancrer dans un cadre éthique.

APPORTS DE RESSOURCES ET TEMPS D'ÉCHANGES INTER-ACTEURS-TRICES

L'ORIV a participé à différents temps d'échanges ou groupes de travail dans une logique de qualification. Des documents supports ont souvent été réalisés en lien avec ces interventions.

- « Discriminations dans le champ éducatif », Commission Lutte contre les discriminations du Conseil des Résidents Etrangers de Strasbourg, intervention le 16 février 2015 (15 personnes)
- « Discriminations, préjugés, stéréotypes : de quoi parle-t-on ? », intervention le 26 janvier 2015 en partenariat avec Arc en ciel théâtre et Uniscité en direction de jeunes volontaires du service civique (100 volontaires)
- « Le cadre juridique de la politique de lutte contre les discriminations », intervention dans le cadre de la formation « Regards croisés sur la prévention et la lutte contre les discriminations » organisée par Migrations santé Alsace et A part entière, (3 novembre 2015 à Strasbourg, 13 novembre à Mulhouse, 35 personnes).
- Intervention auprès des étudiant-e-s du diplôme d'université « Gestion de l'égalité, de la non-discrimination et de la diversité », à Metz, le 12 juin 2015.
- Diversité et entreprise, Participation au Groupe de travail initié par IMS Entreprendre tout au long de l'année et intervention de l'ORIV aux rencontres de la diversité, le 10 décembre 2015, sur la thématique « Diversité et origines : les enjeux des entreprises à traiter de la question sur le territoire », à Strasbourg (40 personnes).

Ces apports et ces interventions ont nécessité la réalisation de temps de travail préalables permettant d'identifier les enjeux et la manière la plus adéquate d'aborder le sujet au regard des travaux déjà menés par ailleurs.

RENDRE LISIBLES LES OBSTACLES A L'ACCES AUX DROITS

GROUPE DE TRAVAIL « VICTIMES DE DISCRIMINATIONS »

L'accès aux droits et l'accompagnement des victimes sont des enjeux centraux de la prévention et de la lutte contre les discriminations. Ils passent notamment par une meilleure connaissance des acteurs-trices œuvrant dans ce champ. Dans cette perspective, l'ORIV a mené différents travaux pour affiner la connaissance de ces acteurs-trices, de leurs modes d'interventions et de leurs difficultés. Ces travaux ont pointé l'intérêt pour les professionnel-le-s d'avoir un espace d'échanges et de réflexion afin d'optimiser leur intervention, notamment par la mise en place d'une « chaîne du droit ». En 2012 et 2013, un groupe de travail a été constitué, avec cinq associations (Accord 67 ; Alda – Association régionale de lutte contre les discriminations et l'égalité des droits en Alsace ; Dpj – Droit pour la justice ; SOS aide aux habitants ; ORIV), qui se sont réunies autour de l'objectif suivant : affiner la réflexion sur la chaîne du droit en matière de prévention et lutte contre les discriminations.

Une note de synthèse de cette démarche sera produite en 2016.

REAFFIRMER LE PRINCIPE D'EGALITE DANS L'ACTION PUBLIQUE COMME CADRE OU SUPPORT D'INTERVENTION

ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA VILLE DE STRASBOURG

Depuis 2008 et la nomination d'un adjoint en charge de la lutte contre les discriminations, la Ville de Strasbourg s'est engagée dans une politique volontariste et visible de prévention et de lutte contre toutes les formes de discrimination, sur l'ensemble du territoire communal. Elle s'est attachée à donner une réelle légitimité à la problématique, à définir le sens d'une action dans ce domaine ainsi que des modalités d'intervention concrètes. Cette action s'est notamment traduite par la mise en place d'un service administratif dédié, avec la création d'une mission spécifique « Lutte contre les discriminations » en juin 2010 (avec Zoubida Naïli) sous la responsabilité du Directeur de la Direction de l'Animation Urbaine (Jean Marc Meyer), et en relation avec l'Adjoint en charge de cette question (Mathieu Cahn). L'ORIV assure depuis une mission d'accompagnement auprès de la mission Prévention et lutte contre les discriminations de la Ville de Strasbourg. Elle se traduit par l'apport de ressources documentaires et méthodologiques tout au long de l'année en lien avec les projets et les actions menées par la collectivité dans le cadre de la commission inter-associative animée par la ville.

Dans le cadre de l'élaboration de la 4^{ème} semaine de l'égalité¹³, qui s'est tenue du 7 au 17 octobre 2015, l'ORIV a notamment été investi dans trois groupes de travail:

- Le suivi du groupe de travail « Ateliers éducatifs » dans le cadre des partenariats avec l'éducation nationale et la nouvelle mise en œuvre de ces ateliers pour sensibiliser les élèves du cycle 3 à la prévention et la lutte contre les discriminations.
- L'implication dans le groupe de travail « Jeunesse et prévention des discriminations » qui a été mis en place suite à la réunion de bilan de l'édition 2014.
- La poursuite du groupe de travail « Actions universitaires » pour sensibiliser les étudiant-e-s et les agents de l'université à la prévention et lutte contre les discriminations.

Dans le cadre du groupe de travail « Actions universitaires », l'ORIV a assuré le rôle de coordinateur. Ce groupe était composé de ALDA, d'Amnesty international, du CIDFF, de Mag jeunes, de Migrations santé Alsace, du Mouvement contre le discours de haine du Conseil de l'Europe, du MRAP, de SOS Aide aux habitants, de Viaduc, de la Ville de Strasbourg, de l'Université de Strasbourg (plus particulièrement la Mission Egalité de l'Université et l'Ecole de management). Plusieurs actions ont été menées durant la semaine :

- Des stands d'information ont été organisés pendant trois demi-journées sur différents lieux du campus universitaires : le PEGE (pôle européen d'économie et de gestion), la faculté de droit, le Patio. Ils ont permis de rencontrer et d'échanger avec les étudiant-es. Des affiches d'information et un quizz ont ainsi été élaborés pour servir d'accroche avec les étudiant-es. Ces journées ont permis de toucher environ 400 étudiant-es.
- Une soirée projection-débat à l'Odysée a permis de prolonger ces débats et ces échanges autour des discriminations et des stigmatisations que peuvent vivre les jeunes grâce à la programmation de plusieurs courts-métrages. Plus de 50 personnes ont assisté à cette projection débat (13 octobre 2015).

Dans le cadre du groupe de travail « Jeunesse », l'ORIV a participé aux échanges du groupe Jeunesse composé de la Maison des Potes, du Planning familial, du Réseau express jeune (REJ), de D-Clic jeunes, de Thémis, de Mag Jeunes et coordonnée par la mission lutte contre les

¹³ La Semaine de l'égalité est coordonnée par la Mission Lutte contre les discriminations de la Ville de Strasbourg dans le cadre de son intervention dans le domaine de la lutte contre les discriminations. Cet événement est le fruit d'un travail en réseau mobilisant plus de 60 partenaires et les services de la Ville de Strasbourg autour des objectifs suivants : afficher l'engagement de la Ville de Strasbourg sur la prévention et la lutte contre les discriminations ; sensibiliser et informer ; valoriser les actions et les acteurs-trices œuvrant dans le domaine de la prévention et la lutte contre les discriminations.

discriminations de la ville de Strasbourg. Un des objectifs de ce groupe jeunesse était notamment d'élaborer des pistes d'action dans le cadre de la 4ème édition de la semaine de l'égalité et au-delà. C'est dans cette optique que l'ORIV a participé à construire une après-midi d'échange qui s'est déroulée le 10 octobre 2015 dans le cadre de la semaine de l'égalité. Elle a malheureusement eu un faible écho au niveau du public. L'ORIV a dans ce cadre été amené à rédiger une note de présentation de cette journée à destination de tout acteur-trice travaillant en direction des jeunes afin de les informer et les mobiliser sur ce premier temps.

Enfin, l'appui de l'ORIV s'est également traduit par l'apport d'éléments méthodologiques dans le cadre du bilan de la semaine. Une seule « fiche bilan » à destination des partenaires a été proposée en 2015.

PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LES CONTRATS DE VILLE

L'action dans ce domaine a relevé de différents modes d'intervention qui visent tous à favoriser une meilleure prise en compte de l'approche intégrée de la lutte contre les discriminations dans les contrats de ville.

Produire des éléments de connaissance sur « approche intégrée et discriminations ».

L'ORIV (au titre du Réseau RECI) a participé à la publication d'une note « prévention et lutte contre les discriminations dans les contrats de ville » permettant de rendre compte des acquis, limites et modalités de mise en œuvre d'une approche intégrée dans le domaine des discriminations. Elle s'inscrit dans le prolongement des travaux du Réseau RECI, qui, depuis 2006, effectue un travail de capitalisation des expériences de collectivités engagées dans la prévention et la lutte contre les discriminations.

Par ailleurs dans le cadre du séminaire national du 26 novembre 2015 à Pantin sur « Prévention et Lutte contre les discriminations dans les contrats de ville », organisé par le CNFPT en partenariat avec le CGET, le Défenseur des Droits, l'IRDSU et le réseau RECI, un travail d'analyse de différents contrats de ville a été présenté. Sur la base d'une grille de lecture, le réseau RECI a observé comment était traité le sujet de la prévention des discriminations dans 80 contrats sur les 400 signés).

Ce séminaire était l'occasion de dresser un premier état des lieux de la prise en compte de cet enjeu dans les contrats de ville signés en 2015 et d'autre part de s'appuyer sur l'échange d'expériences entre acteurs-trices locaux (collectivités locales, services de l'Etat, représentant-e-s du Défenseur des Droits...) pour donner à voir des pistes d'actions concrètes et des méthodes de travail à exploiter. Le séminaire a réuni 160 participants.

Lors de ce séminaire, l'ORIV a également participé à la préparation et à l'animation de plusieurs ateliers.

En amont du séminaire, dans la logique d'apports de ressources, l'ORIV a assuré un webinaire (conférence en ligne), le 20 novembre 2015 sur « L'approche sociologique de la discrimination : effet sur le vécu des "victimes" et impacts sur les pratiques professionnelles » : <https://cnfpt.adobeconnect.com/a912460907/p8l1sr6r8gs/?launcher=false&fcsContent=true&pbMode=normal>)

Inciter autant que possible les acteurs des contrats de ville à questionner cet enjeu transversal lors des diagnostics et/ou de la formalisation des objectifs.

L'ORIV a été amené à rappeler l'importance de cet axe (ainsi que son articulation avec les autres axes transversaux : à savoir celui de l'égalité de genre ou encore de la jeunesse dans tous les contrats de ville.

- Intervention lors d'une journée d'échanges organisée en Lorraine par la Déléguée Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, le 30 janvier 2015, à Metz (environ 50 participants).
- Participation et apports de ressources lors d'un Comité Technique Régional (séance de travail animé par la DRJSCS des référent-e-s Etat en charge de la politique de la ville) sur les enjeux transversaux des contrats de ville, le 18 décembre 2015 (Lorraine).

En Lorraine, cette volonté de mobilisation des acteurs-trices s'est traduite par deux journées de travail en direction des professionnel-les de la politique de la ville (services de l'Etat, des collectivités et partenaires signataires) :

- **Organisation d'une journée régionale de sensibilisation à la prise en compte de l'enjeu « lutte contre les discriminations » dans le cadre des contrats de ville, le 12 mars 2015, à Nancy**

Cette journée visait à apporter des éléments de connaissance pour la mise en œuvre de l'axe transversal « lutte contre les discriminations » dans le cadre de l'élaboration des contrats de ville, en présence du CGET (Frédéric CALLENS) et sur la base d'une animation et d'apports de connaissance du Réseau RECI (Emilie ARNOULET et Murielle MAFFESSOLI).

Dans cette perspective, il a été proposé, après un rappel rapide des notions clés liées aux discriminations (définition, cadre d'intervention), de présenter le cadre de référence élaboré par le CGET (en faisant un zoom sur la notion d'approche intégrée), de travailler collectivement sur la mise en œuvre effective d'une approche intégrée de la lutte contre les discriminations dans le cadre des contrats de ville, d'identifier sur cette base les conditions de la prise en compte de cette question dans les contrats de ville et des modes d'action (mise en place d'une stratégie, mobilisation d'alliés, interrogation des actions de droit commun...). 35 personnes ont participé à cette journée de travail.

- **Organisation d'une journée régionale d'information-formation sur l'articulation « jeunesse et prévention des discriminations », le 13 novembre 2015, à Metz**

Dans la continuité de la journée de travail du 12 mars 2015, il s'agissait de faire un point sur la manière dont l'enjeu de lutte contre les discriminations a été pris en compte dans l'élaboration des contrats de ville en Lorraine et d'en tirer des enseignements pour l'action, et notamment dans la perspective de l'élaboration de plans de lutte. Par ailleurs il s'agissait de porter une attention particulière sur le croisement entre la question jeunesse et celle de la lutte contre les discriminations. Pour permettre de répondre à la question : « Comment travailler la question de la lutte contre les discriminations avec les jeunes ? », Anne MORILLON, sociologue, docteure en sociologie et co-auteur, avec Christophe PECQUEUR, d'un Guide ressources autour de ces questions : « Prévenir et lutter contre les discriminations et les rapports de domination. Petit traité à l'usage des actrices et acteurs » a été amenée à rendre compte de certains écueils et des leviers possibles d'actions. 32 personnes ont participé à cette journée d'échanges.

Mettre en place un accompagnement spécifique dans certains contrats de ville pour une prise en compte optimisée

Ce fut le cas en particulier pour les contrats de ville suivants :

- L'ORIV est intervenu auprès de la Ville de Strasbourg (Mission Prévention et lutte contre les discriminations) et de l'Eurométropole pour formaliser le programme transversal « Prévention et lutte contre les discriminations » du contrat de ville.

- L'appui de l'ORIV sur ce sujet dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville de Haguenau – Bischwiller s'est traduit par l'organisation de réunions, en avril et juin 2015, avec les partenaires locaux (Cheffe Projet, CIDFF, Déléguée départementale Droits des femmes).
- L'ORIV assure un accompagnement auprès de l'Etat (délégué du Préfet) et de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy (chef de projet) dans le cadre de l'élaboration d'un plan de prévention et de lutte contre les discriminations depuis novembre 2015. L'année 2015 a été consacrée à la définition de la démarche sur le plan de la méthode et en un appui pour analyser les données recueillies par les acteurs-trices locaux.

RENOUVELER L'ACTION ET LE REGARD SUR LES TERRITOIRES



L'activité de l'ORIV a été fortement impactée en 2014 comme en 2015 par l'élaboration des contrats de ville en Alsace et en Lorraine. De fait les actions collectives (journées d'échanges, cycles de qualification) ont été moins importantes que d'autres années et n'ont pu être développées qu'en seconde partie d'année.

Le travail a surtout été centré sur l'accompagnement des territoires dans le cadre de l'élaboration puis de la mise en œuvre des contrats de ville. Pour autant l'intervention de l'ORIV a reposé sur un travail de capitalisation d'un site à l'autre permettant à un site de disposer des éléments de réflexion mise en avant sur un autre site et vice-versa.

Au-delà des sujets liés strictement à la politique de la ville, les interventions ont permis de faire des liens avec les autres enjeux portés par l'ORIV, à savoir les enjeux d'intégration sociale, d'égalité de traitement et d'accès aux droits, de participation citoyenne.

SENS DE L'INTERVENTION

Par son action en faveur des quartiers relevant de la politique de la ville, l'ORIV promeut une action territorialisée visant à rétablir l'égalité entre les territoires et la cohésion sociale et territoriale. L'association considère ces territoires tout à la fois comme des territoires d'avenir, notamment en raison de la forte présence de jeunes, et des territoires en devenir, puisqu'ils concentrent des difficultés qui constituent des défis pour la société dans son ensemble.

Dans cette perspective, l'action de l'ORIV visait à permettre une meilleure appréhension de ces quartiers qui sont souvent perçus de manière simplificatrice et stéréotypée ; soutenir et accompagner les acteurs-trices y intervenant en mettant à disposition des ressources documentaires, méthodologiques ou humaines ; favoriser la mise en réseau et les échanges entre intervenant-e-s dans un souci de décloisonnement des actions et de construction partagée...

→ **Mettre à disposition des ressources mobilisables pour l'action**

- Production de notes et mise en avant d'expériences afin d'outiller les acteurs-trices locaux sur les enjeux.
- Organisation de temps d'échanges à différentes échelles territoriales et en direction de différents types de professionnel-les, sur la base de l'actualité ou d'un thème.

→ **Repenser les cadres d'intervention au service des territoires et des habitants**

- Mise en place de cycles de qualification visant à favoriser la prise en compte par les professionnel-les et acteurs-trices locaux de ces enjeux, en lien avec la mise en œuvre des contrats de ville.
- Accompagnement de réflexions territorialisées visant à co-construire l'intervention dans les contrats de ville.

→ **Comprendre les mutations et évolutions liées aux politiques publiques mises en œuvre sur les quartiers populaires et permettre, le cas échéant, une action optimisée**

- Réalisation d'études et conduite de démarches permettant de travailler sur les enjeux de mixité, de mobilité et de développement économique.

ACTIONS MENEES

METTRE A DISPOSITION DES RESSOURCES MOBILISABLES POUR L'ACTION

Dans le cadre de la réforme de la politique de la ville et de l'élaboration des contrats de ville, l'action de l'ORIV en 2015 a donné lieu à :

- la mise à disposition de ressources en fonction de l'actualité et des besoins identifiés auprès des acteurs-trices lors des temps d'échanges,
- l'organisation de temps d'échanges à différentes échelles territoriales et en direction de différents types de professionnel-le-s, sur la base de l'actualité ou d'un thème,
- l'accompagnement des territoires relevant de la politique de la ville, dans une logique de travail (diagnostic, analyse...) inter-acteurs-trices.

MISE A DISPOSITION DE RESSOURCES

Dans le cadre de la mise en œuvre des contrats de ville l'Etat, via le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires), a diffusé un certain nombre de documents. L'ORIV s'en est fait le relais.

Par ailleurs l'ORIV a réalisé des notes et a organisé des temps d'échanges pour les présenter et en assurer l'appropriation par tous-tes.

L'ORIV a également contribué à la production réalisée par le réseau national des centres de ressources politique de la ville. « Premiers regards sur la réforme de la politique de la ville » a été rédigé et remis au Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports en décembre 2015.

- www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/note_reforme_pv_reseau_crpv.pdf

Cette note rend compte de la mise en œuvre de la réforme de la politique de la ville suite à la loi du 21 février 2014 et à l'élaboration des contrats de ville. Les directeur-trice-s des centres portent un premier regard sur la manière dont les transformations attendues dans le cadre de la réforme (prise en compte des habitants, mise en œuvre de projets de territoire, articulation optimisée du volet social et du volet urbain, prise en compte de la dimension développement économique et emploi, mobilisation du droit commun, portage intercommunal des contrats...) ont été relayées lors de l'élaboration des contrats de ville.

Malgré la diversité des territoires et des systèmes d'acteurs-trices locaux, des avancées ont été identifiées (par rapport à la mobilisation du droit commun, à la prise en compte intercommunale). Pour autant l'essai doit être transformé dans la durée. Le défi réside dans la mise en œuvre des contrats de ville. Cela suppose des moyens renforcés, en financement d'actions, mais aussi en ingénierie, ainsi qu'une nécessité à repenser les modes d'action et d'intervention qui sont parfois en décalage voire en contradiction avec les objectifs affichés.

ORGANISATION DE TEMPS D'ECHANGES

LORS D'ATELIERS DES PROFESSIONNEL-LE-S DE LA VILLE EN ALSACE

L'Observatoire organise depuis 2006 des Ateliers en direction des professionnel-le-s de la Ville en Alsace. Ces temps d'échanges se déroulent sur une demi-journée et visent à :

- apporter des éléments de connaissance sur des sujets en lien avec la politique de la ville,
- valoriser les expériences locales,

- favoriser les échanges de pratiques entre professionnel-le-s,
- permettre la mise en réseau des acteurs-trices.

En 2015, deux ateliers ont eu lieu.

Cadre de vie et habitat dans les contrats de ville, le 29 octobre à Sélestat

L'ORIV, en partenariat avec l'AREAL, a organisé un atelier sur la thématique de l'habitat dans le cadre des contrats de ville, avec la participation de Michel BONETTI, sociologue-urbaniste, chercheur-consultant du « sens urbain » et Murielle MAFFESSOLI, directrice de l'ORIV.

Les contrats de ville ont été signés courant 2015, mais un certain nombre de réflexions restent encore à formaliser, notamment dans le champ de l'habitat et du cadre de vie qui constituent une préoccupation majeure pour les habitants.

Au-delà du travail à mener sur certains territoires inscrits dans le nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU), les contrats de ville se doivent de traiter des enjeux de gestion urbaine de proximité, de qualité de service, mais aussi de mixité.

Il a semblé important, en partenariat avec l'AREAL, de disposer d'un temps de travail commun :

- pour mieux comprendre les enjeux qui sont sous-jacents,
- pour travailler sur la méthode et la démarche qui devront être mises en œuvre pour permettre une implication des habitants et notamment des membres des conseils citoyens,
- pour engager un partenariat en lien avec les bailleurs, pour mobiliser les différents acteurs-trices.

Ces échanges ont permis de faire le point sur les obligations dans ce domaine (documents à annexer au contrat de ville : convention d'équilibre territorial, convention d'utilisation de l'abattement TFPB) et de voir comment les enjeux de programmation urbaine peuvent constituer un levier de travail au bénéfice des territoires et des habitants.

- ☛ Au total, 46 participants ont assisté à cet atelier, regroupant à la fois des acteurs-trices de l'Etat, des collectivités et des bailleurs.

Jeunesse et genre, le 10 décembre 2015 à Strasbourg

Les contrats de ville ont fait de la jeunesse et de l'égalité de genre des enjeux transversaux, au même titre que la lutte contre les discriminations.

Dans ce cadre, un certain nombre de réflexions restent à formaliser :

- Comment les rapports de genre influencent-ils le rapport à l'autre et notamment chez les jeunes ?
- Comment la question du genre interroge-t-elle celle de l'égalité ?

Cet atelier visait à :

- Saisir les enjeux d'égalité
- Comprendre ce qu'est le genre dans la recherche
- Connaître les statistiques sur les inégalités de genre
- Savoir communiquer sur les questions d'égalité et le genre
- Réfléchir aux actions pour intégrer les questions de genre dans les pratiques

Il a été l'occasion pour les participants d'exprimer et d'échanger leurs représentations et savoirs tout en situant les enjeux des politiques publiques d'égalité.

Céline PETROVIC, docteure en sciences de l'Éducation, chargée d'enseignement « Sociologie du Genre » en Sciences de l'Éducation à l'Université de Strasbourg et consultante et formatrice sur les questions de genre et d'égalité, est intervenue lors de cet atelier.

- ☛ 25 personnes ont participé à cet atelier.
- ☛ La synthèse de cet atelier sera disponible sur le site Internet de l'ORIV.

LORS DE REUNIONS D'ACTUALITE SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE

La connaissance de l'actualité (en termes d'orientations de l'action publique, d'évolution de la gouvernance, de production de ressources, de textes législatifs, de rapports...) est un enjeu clé pour tout acteur-trice, encore plus dans un contexte de réforme et d'évolution des politiques publiques. Elle constitue également un support intéressant pour l'échange entre intervenant-e-s. C'est dans cette perspective que sont menées depuis quelques années en Alsace, comme en Lorraine, des « réunions d'actualités » permettant de faire le point sur les questions liées à la politique de la ville et au développement social et urbain.

Elles répondent à un triple objectif :

- permettre la diffusion d'informations et de ressources sur la politique de la ville,
- favoriser l'émergence d'une culture commune entre les acteurs-trices (de droit commun et directement impliqués sur la politique de la ville) participant aux temps d'échanges,
- permettre la mise en réseau d'acteurs-trices.

L'ORIV apporte les éléments d'actualité en les recontextualisant et en les explicitant par des expériences, des éléments d'analyse...

En 2015, un seul groupe a fonctionné compte tenu de la charge de travail des uns et des autres. Ce groupe était composé de membres des services de l'Etat à l'échelle de la région Lorraine. Y sont conviés des représentants régionaux (DRJSCS, SGAR) comme départementaux en charge de la politique de la ville mais également ceux relevant de services de droit commun ainsi que d'autres agences (ARS, Pôle Emploi notamment). Les réunions ont eu lieu dans les locaux de la DRJSCS Lorraine à Nancy aux dates suivantes : 10 février, 5 mars, 7 avril, 9 juin, 9 juillet, 3 septembre, 19 novembre, 18 décembre.

- ↳ Environ 120 personnes ont participé à ces réunions.

SOUS LA FORME DE JOURNEES D'ECHANGES, DE RENCONTRES

Habitat et cadre de vie dans les contrats de ville – 6 octobre 2015



L'ORIV, en lien avec le Carrefour des Pays Lorrains, dans le cadre du Centre de Ressources Politiques de la Ville Lorraine, et en partenariat avec l'Etat et ARELOR¹⁴, a organisé une journée d'échanges, à Metz, le 6 octobre 2015 sur « Habitat et cadre de vie dans les contrats de ville ».

La journée a été conçue en deux temps : de 9h à 12h, un séminaire d'échanges ouvert à tous les acteurs et de 13h30 à 16h30 un temps de travail dédié aux territoires inscrits dans le Nouveau Programme

National de Renouvellement Urbain (projets nationaux et projets régionaux).

Partant du constat que les contrats de ville viennent d'être signés mais qu'un certain nombre de réflexions restent encore à formaliser, notamment dans le champ de l'habitat et du cadre de vie qui constituent une préoccupation majeure pour les habitants, le centre de ressources a souhaité mettre l'accent sur ces questions.

Ainsi il a semblé important de disposer d'un temps de travail commun:

- pour mieux comprendre les enjeux qui sont sous-jacents,

¹⁴ Association régionale des organismes Hlm de Lorraine, organisation professionnelle des bailleurs sociaux

- pour travailler sur la méthode et la démarche qui devront être mises en œuvre pour permettre une implication des habitants et notamment des membres des conseils citoyens,
- pour engager un partenariat en lien avec les bailleurs,
- pour mobiliser les différents acteurs-trices...

Les interventions (notamment celle de Franck CECCATO, directeur d'ARELOR) et les échanges ont permis de faire le point sur les obligations dans ce domaine (documents à annexer au contrat de ville : convention d'équilibre territorial, convention d'utilisation de l'abattement TFPB).

L'intervention de Michel BONETTI, sociologue-urbaniste, chercheur-consultant du « sens urbain », a permis de voir comment les enjeux de programmation urbaine peuvent constituer un levier de travail pour les territoires au service des habitants.

L'après-midi l'accent a été mis sur les sites en NPNRU (projets d'intérêt national et régional) en présence de l'ANRU (Laila GUILLOT, Chargée de mission territoriale). Alors que les sites sont dans la rédaction de leur protocole de préfiguration, il a semblé intéressant de permettre à partir d'expériences (présentées par Michel BONETTI) de questionner les modalités d'action, l'articulation entre la dimension urbaine, sociale et celle du développement économique, d'identifier les enjeux et attentes de l'État et de l'ANRU.

- ➔ 80 personnes ont participé aux échanges du matin et 60 à ceux de l'après-midi. Le public était diversifié (acteur-trices de la cohésion sociale, du renouvellement urbain de collectivités et de l'Etat, bailleurs sociaux).

INTERVENTIONS PONCTUELLES

Au-delà des temps d'échanges présentés ci-dessus et organisés par l'ORIV, les salariées de l'Observatoire sont également intervenues :

- dans le cadre de journée de formation, en direction des Adultes-Relais le 12 novembre 2015, à Mulhouse et le 21 janvier 2016 à Strasbourg afin d'apporter des éléments de connaissances sur la politique de la ville et la participation citoyenne ;
- dans le cadre d'une journée d'étude co-organisée par l'Euro-Institut (Kehl, Allemagne) et l'ESTES, qui s'est déroulée le 11 juin 2015 dans les locaux de l'Euro-Institut, sur « Penser et agir autrement dans la politique de la ville. Expériences et perspectives trinacionales » ;
- auprès des futurs Educateurs de Jeunes Enfants à l'EDIAC, à la fois sur la méthodologie du diagnostic territorial (étudiants de 1^{ère} année, le 22 avril 15) et sur la politique de la ville (étudiants de 3^{ème} année, le 7 avril 15).

REPENSER LES CADRES D'INTERVENTION AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DES HABITANTS

CYCLE DE QUALIFICATION « JEUNESSE »

Pour faire écho à l'axe transversal jeunesse, l'idée a émergé en Lorraine de mettre en place un cycle d'échange autour des questions jeunesse.

AU PROGRAMME DE CES RENCONTRES


9 h 00 Accueil café

9 h 30 Pour une politique jeunesse territoriale intégrée...

Comment mettre en œuvre sur un territoire, une politique jeunesse locale qui prenne véritablement en compte :

- les différentes problématiques des jeunes, au-delà des loisirs et de l'éducation : la santé, la mobilité, l'emploi, l'engagement, l'accès aux droits et à l'autonomie...
- les territoires variés dans le territoire : quartiers prioritaires/milieu rural isolé ; centre ville/périphérie ; quartier aisé/milieu précarisé ; desservi par les transports en commun ou pas...
- les jeunes multiples
- la diversité des acteurs

Pour une politique intégrée ? Innovante ? Globale ? Quel sens y mettre ? Quelles (bonnes) que poser en amont ? Quels acteurs mobiliser pour quels partenariats ? Quelles dynamiques de projet so gouvernance ? Quels moyens, outils, dispositifs ? Quelle place pour les jeunes et leur famille ?



Porté plus spécifiquement par le Carrefour des Pays Lorrains (dans le cadre du partenariat mis en place au titre du centre de ressources politique de la ville Lorraine en 2015) du fait de leur compétence historique sur ce sujet, une séance doit être organisée dans chaque département.

Ce cycle d'échange s'articule autour des axes prioritaires cités dans l'axe transversal jeunesse, à savoir :

- L'information en direction des jeunes.
- La mobilité (nationale et internationale).
- L'engagement.
- La co-construction.

Ces temps d'échanges ont été construits en tenant compte à la fois du périmètre des quartiers de la politique de la ville, mais également en élargissant le regard pour questionner la mise en œuvre d'une politique jeunesse à l'échelle intercommunale. Basés sur le partage d'expériences, ils doivent permettre à différents acteurs-trices des territoires de se connaître et de partager des points de vue sur les freins et les leviers à activer dans une telle démarche.

Une première séance a eu lieu le 15 décembre sur les mobilités internationales et européennes, qui a réuni une dizaine de participants. Les trois autres rencontres se dérouleront en 2016.

ACCOMPAGNEMENT A L'ELABORATION DES CONTRATS DE VILLE

La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et à la cohésion urbaine a défini un nouveau cadre d'action pour la politique de la ville.

Il y est précisé (article 1) que « la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants ». Conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, elle vise à assurer l'égalité entre les territoires, réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Elle est mise en œuvre au moyen des contrats de ville.

L'ORIV, au titre de ses fonctions de Centre de Ressources Politique de la Ville, a été amené à accompagner plusieurs collectivités et structures dans l'élaboration des contrats de ville au cours de l'année 2015 dans la continuité de ce qui avait été engagé en 2014¹⁵.

Ces accompagnements ont été pensés comme des temps de travail permettant de construire le sens de l'action à mettre en place sur chacun des territoires. Les méthodes ont donc été adaptées selon le contexte local, l'ancienneté de l'action, les partenariats existants.

Au-delà des accompagnements présentés dans la suite du rapport d'activités, l'ORIV a été amené à apporter des appuis plus ponctuels auprès d'autres collectivités et auprès de différents services de l'Etat et/ou acteurs-trices impliqué-e-s dans la mise en œuvre des contrats de ville.

ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE DE HAGUENAU-BISCHWILLER (ALSACE – BAS-RHIN)

La démarche engagée en 2014 s'est poursuivie en 2015, avec un travail plus particulièrement axé sur la déclinaison des objectifs par quartier prioritaire (conventions d'application territoriales), les modalités de suivi-observation-évaluation, la mise en place des conseils citoyens et l'écriture de la convention-cadre. Il s'agissait d'appuyer plus particulièrement la cheffe de projet, avec une méthode d'élaboration du contrat de ville qui se voulait la plus partenariale possible.

A ce titre, l'ORIV a animé plusieurs réunions de travail avec les acteurs-trices de chaque ville, suivies par de nombreux échanges de courriels pour finaliser les conventions territoriales, c'est-à-dire la déclinaison des priorités du contrat de ville pour chacun des quartiers concernés.

¹⁵ Pour la Lorraine, compte tenu du mode de fonctionnement (co-portage du centre de ressources Lorraine entre le Carrefour des Pays Lorrains et l'ORIV), l'ORIV a été amené à centrer ses actions de terrain plus particulièrement sur les départements de la Moselle et des Vosges.

Deux réunions, également animées par l'ORIV, ont porté sur les indicateurs et modalités de suivi et d'évaluation du contrat de ville.

Par ailleurs, l'ORIV a participé à plusieurs temps de travail avec chacune des villes et les porteurs des futurs conseils citoyens pour accompagner leur mise en œuvre.

Une réunion a également été organisée pour traiter des axes transversaux « Lutte contre les discriminations » et « Egalité femmes-hommes » dans le contrat de ville.

L'ORIV a également fortement appuyé la cheffe de projet et la déléguée du Préfet dans l'écriture de la convention-cadre, qui a été signée le 10 juillet 2015.

ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG (ALSACE – BAS-RHIN)

Le premier semestre 2015 a été marqué par l'appui à l'élaboration du contrat de ville, en lien avec la Direction Générale des Services, en participant à 11 réunions de l'équipe projet et à 5 réunions des groupes de travail thématiques (jeunesse, axes transversaux, éducation, gouvernance...). L'ORIV a également activement participé à l'écriture du contrat de ville qui a été signé le 10 juillet 2015.

Au second semestre, l'ORIV est intervenu en appui à l'élaboration de la convention thématique « Développement éducatif et culturel », portée également par la DGS par le biais de la chargée de mission 'contrat de ville', visant à décliner de manière opérationnelle les objectifs de la convention-cadre. Il s'agissait dans ce cadre d'amener les différents services référents des signataires du contrat de ville à redéfinir les points de blocage, les « points durs » et de proposer des pistes opérationnelles pour aboutir aux objectifs fixés dans le contrat de ville.

Pour cela, l'ORIV a :

- proposé une méthode de travail et un calendrier ;
- fait une proposition de formulation des « points durs » par programme thématique du Contrat de ville ;
- animé 4 réunions de travail avec les partenaires concernés par le sujet ;
- repris les éléments travaillés par les différents groupes pour harmoniser des tableaux de bord, identifiant les objectifs et pistes d'actions concrètes.

ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE DE SAVERNE (ALSACE – BAS-RHIN)

La ville de Saverne fait partie des « nouveaux entrants » dans la politique de la ville. Cette ville moyenne de 11 685 habitants compte désormais un quartier prioritaire de 1 470 habitants sur le secteur « Quartiers Est ».

L'ORIV a accompagné les acteurs-trices du territoire dans l'élaboration de la convention cadre en participant à différentes réunions thématiques visant à approfondir le diagnostic, aux comités de pilotage et comités technique ou encore en contribuant à l'écriture du document final.

ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR (ALSACE – HAUT-RHIN)



L'élaboration du Contrat de ville a été menée notamment (suite au Comité de Pilotage de décembre 2015) par l'équipe de direction de projet au cours du premier semestre 2015.

Inscrite dans une logique inter-partenaire, elle était composée des services de la ville en charge du contrat de ville, de services de l'Etat (Sous-Préfecture de Mulhouse, déléguée du Préfet, DDT et DDCSPP, UT DIRECCTE, DSDEN), des services du Conseil Départemental et du Conseil Régional d'Alsace concernés par la politique de la ville et de l'ORIV.

Dans ce cadre, l'ORIV est venu en appui pour élaborer un diagnostic partagé via des temps de travail coopératifs (réunions, groupes de travail thématique / territorial ou liés à des enjeux identifiés : gouvernance, programmation...) avec les différents acteurs-trices y compris habitant-e-s et acteurs-

trices locaux).

ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION (ALSACE – HAUT-RHIN)

L'intervention de l'ORIV dans le cadre du contrat de ville M2A consiste en un appui à l'échelle intercommunale, via la participation aux réunions de l'équipe direction du contrat de ville (notamment réunions le 3 février, le 17 mars, le 10 novembre et le 8 décembre). Elle repose également sur un appui aux équipes communales de Mulhouse d'Illzach et Wittenheim (en raison de la faiblesse de leur ingénierie territoriale).

ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA VILLE DE MULHOUSE ET DE L'INTERCOMMUNALITE

La démarche d'accompagnement à l'échelle de la ville de Mulhouse se traduit par :

- l'apport de ressources sur des sujets particuliers comme les enjeux transversaux, la question de l'habitat, les enjeux d'intégration
- une contribution à la réflexion sur les conseils citoyens et plus largement la participation citoyenne
- la relecture de certains documents dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville.

ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA VILLE D'ILLZACH

L'accompagnement auprès de la ville d'Illzach au cours de l'année 2015 a surtout consisté dans un appui à la formalisation des différents documents, notamment l'élaboration du cahier de quartier, mais aussi la déclinaison territoriale des objectifs et de la gouvernance du contrat de ville M2A à l'échelle du territoire communal. Une attention particulière a été portée sur le projet de renouvellement urbain, en lien avec l'AURM (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne) qui a mené une étude urbaine sur le quartier prioritaire.

Cet accompagnement s'est traduit concrètement par un appui technique et méthodologique auprès de la ville lors de réunions sur place, de contacts téléphoniques ou d'échanges de mails. Dans le cas présent, le lien se fait auprès des techniciens en charge du dossier et des élus référents.

Un travail spécifique a été mené, auprès et en lien avec le CSC d'Illzach pour la mise en place du Conseil Citoyen, qui a eu lieu le 7 décembre 2015.

ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA VILLE DE WITTENHEIM

L'accompagnement auprès de la ville de Wittenheim au cours de l'année 2015 a été assez proche de celui mis en place pour la Ville d'Illzach. Il s'est traduit concrètement par un appui technique et méthodologique auprès de la ville (en particulier la cheffe de projets) lors de réunions sur place, de contacts téléphoniques ou d'échanges de mails.

Ainsi sur la première partie de l'année 2015 il a surtout consisté dans un appui à la formalisation des différents documents notamment l'élaboration du cahier de quartier mais aussi la déclinaison territoriale des objectifs et de la gouvernance du contrat de ville M2A à l'échelle du territoire communal. Comme pour Illzach, une étude urbaine a été réalisée par l'AURM (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne) sur le quartier prioritaire afin de mieux identifier les enjeux en termes de renouvellement urbain.

Le travail engagé sur la seconde partie de l'année n'a par contre pas permis la mise en place du Conseil Citoyen.

ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA VILLE DE SAINT LOUIS (ALSACE – HAUT-RHIN)

La ville de Saint-Louis fait partie des sites entrants dans la politique de la ville. Cette ville comprend un seul quartier prioritaire, le quartier « Gare ».

Dans la suite du travail mené en 2014, la démarche d'accompagnement assurée par l'ORIV en 2015 a consisté en :

- Un apport méthodologique et technique tout au long de l'élaboration du contrat de ville (1^{er} semestre), mais aussi après la signature (24 juin 2015), lors de la mise en œuvre du contrat de ville, auprès de l'équipe projet (équipe composée de techniciens de la Ville et de l'intercommunalité) qui se réunit une fois par mois.
- Un travail particulier d'appui dans le cadre de l'élaboration du protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain (projet d'intérêt régional). Ce dernier a été formalisé fin octobre 2015, sachant que le dossier de présentation du projet au Préfet de région a commencé à être travaillé dès février 2015
- Un appui dans le cadre de l'enquête de porte-à-porte en direction des habitants du quartier de la Gare permettant d'identifier leur vécu du territoire, de son analyse et de la présentation publique des résultats (8 avril 2015). Cette réunion en présence du Maire a permis d'informer les habitants des éléments issus de la démarche d'enquête, de les confronter à leurs points de vue mais aussi de les informer des modalités de mise en place du conseil citoyen.
- Un accompagnement auprès du CSC de Saint-Louis pour, en lien avec la Ville, la mise en œuvre (21 octobre 2015) et le suivi du conseil citoyen (réunions les 10 novembre et 14 décembre).
- La préparation et la participation à différentes instances : comité de pilotage (21 janvier 2015 : point d'avancement du contrat de ville et 20 mai 2015 : point sur les démarches et validation du contrat de ville) et commission inter-acteurs (12 février 2015 : discussion collective des objectifs opérationnels et des projets d'action) qui permettent de co-construire le contenu du contrat puis en assurent la mise en œuvre.
- L'appui à la mise en œuvre de groupes de travail sur le renouvellement urbain, la maison de quartier / maison du projet.

Le contrat de ville de Saint-Louis a été signé le 24 juin 2015.

ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE DE METZ METROPOLE (LORRAINE – MOSELLE)

L'intervention de l'ORIV s'inscrit dans le cadre global de la compétence « cohésion sociale / politique de la ville » de Metz Métropole. Elle est menée en lien avec les deux villes, ayant au moins un territoire identifié comme prioritaire au titre de la politique de la ville, à savoir les villes de Metz et de Woippy.



La démarche d'accompagnement a été faite en deux phases.

1. Une phase d'élaboration du contrat de ville (document-cadre), sur le premier semestre 2015, qui a reposé sur l'élaboration du diagnostic partagé, la définition des objectifs stratégiques et opérationnels mais aussi la réflexion sur les modalités de gouvernance du contrat.

2. Une phase de mise en œuvre du contrat de ville et d'élaboration des conventions d'application du contrat. Elle s'est déroulée après la signature du contrat de ville (signée le 2 juillet 2015). Elle a surtout consisté en une réflexion sur les enjeux d'observation, de suivi et d'évaluation des actions qui a donné lieu à la formalisation d'une démarche présentée, et validée, lors d'un comité de pilotage en décembre 2015.

Un appui méthodologique a pu être également apporté sur différentes notions ou thématiques du contrat de ville, notamment par rapport aux enjeux d'habitat.

ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL DE FENSCH (LORRAINE – MOSELLE)

L'accompagnement dans le cadre du contrat de ville de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch s'est fait dans la continuité du travail engagé en 2014, auprès de l'équipe en charge du suivi du contrat de ville composée des élu-e-s et technicien-ne-s référent-e-s de l'agglomération et des deux communes concernées.

Il a consisté tout au long du premier semestre 2015 (jusqu'à la signature du contrat de ville qui a eu lieu le 10 juillet 2015) en un accompagnement méthodologique et technique sur le contenu du contrat en cours d'élaboration, une participation aux instances ainsi qu'un appui à la formalisation des documents.

Au cours du second semestre, le travail a surtout porté sur le lancement de la nouvelle programmation 2016 (et le contenu de l'appel à projets) et l'analyse des actions menées dans le cadre du contrat de ville. Il s'agissait d'identifier les moyens de droit commun mobilisables par les acteurs du territoire au profit des habitants des quartiers prioritaires.

Une réflexion sur la place des membres des conseils citoyens a également été mise en place en lien avec les animateurs de chacun des conseils.



ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA COMMUNE DE MOYEUVE-GRANDE (LORRAINE – MOSELLE)

La ville de Moyeuve est depuis de nombreuses années inscrites dans des dispositifs relevant de la politique de la ville, au titre du quartier de Froidcul. Lors de la refonte de la politique de la ville, via la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, ce quartier est sorti de la géographie prioritaire, ne remplissant plus le seuil de population requis.

La commune a demandé le placement du quartier en 'veille active'. Le statut de « quartier de veille active » permet de mobiliser de manière renforcée des financements de droit commun (y compris européens) mais pas de bénéficier de crédits spécifiques liés à la politique de la ville.

L'ORIV a apporté son appui dans ce cadre (avec le soutien financier de l'Etat), via un accompagnement méthodologique auprès de la Ville (et notamment du chef de projet), une aide à la mise en place des instances ainsi qu'un appui à la formalisation des documents et la participation aux comités technique et de pilotage.

Il s'agissait d'une expérimentation avec des moyens limités. Un souci de pragmatisme a donc accompagné l'élaboration du contrat de ville.

Le travail a démarré sur la base d'un diagnostic participatif porté par le chef de projet, dans un souci de cohérence avec la réflexion engagée pour l'élaboration du projet social du CSC.

Durant l'été, le travail a porté sur l'élaboration des objectifs opérationnels et la précision des engagements des différents partenaires.

Ces éléments ont été rediscutés lors d'un comité technique le 23 septembre 2015 puis validés lors du comité de pilotage du contrat de ville du 8 octobre avant signature du contrat de ville.

ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL (LORRAINE – VOSGES)

Sur le territoire, deux communes de l'agglomération (Epinal et Golbey) sont concernées par des quartiers prioritaires (trois quartiers identifiés).



L'appui de l'ORIV dans le cadre de ce contrat de ville s'inscrit dans la continuité du travail engagé en 2014. Au cours de l'année 2015 il a surtout été centré sur une intervention auprès de la communauté d'agglomération, et en particulier de la directrice du pôle cohésion sociale et solidarité en charge de l'élaboration du contrat de ville et de l'équipe projet mise en place le 8 janvier 2015. Cette dernière avait en charge la rédaction du contrat de ville à partir des éléments issus des groupes de travail thématiques menés en 2014 et des contributions des différents acteurs.

Un comité de pilotage qui s'est tenu le 6 février 2015 a permis de faire un point sur le document-cadre et de définir le contenu du document définitif ainsi que le calendrier d'élaboration.

Le contrat de ville a été signé le 3 juillet 2015.

A compter de septembre 2015, l'appui a consisté plus spécifiquement en un apport d'analyses et d'expériences pour la mise en œuvre du contrat de ville (dans le champ de l'habitat, de la solidarité intercommunale...).

Au-delà des appuis mentionnés ci-dessus, l'ORIV a apporté par ailleurs ponctuellement au cours de l'année 2015 son appui à certains contrats de ville. Ce fut le cas notamment de celui de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, où l'ORIV a été sollicité pour des apports spécifiques sur certaines thématiques.

COMPRENDRE LES MUTATIONS ET EVOLUTIONS LIEES AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET PERMETTRE UNE ACTION OPTIMISEE

JOURNEE « ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET POLITIQUE DE LA VILLE »



Le 6 novembre 2015, l'ORIV a organisé en partenariat avec la CRESS Alsace une journée régionale d'échanges sur les liens entre politique de la ville et Economie Sociale et Solidaire (ESS).

En effet, chaque contrat de ville compte un volet « emploi et développement économique » et certains ont même intégré des préconisations en matière d'Economie Sociale et Solidaire. Par ailleurs, les centres de ressources « politique de la ville » ont été incités par le CGET à développer des actions sur le sujet du développement économique urbain à destination des acteurs-trices de la politique de la ville, notamment via une démarche de formation.

C'est donc autour de préoccupations et d'intérêts communs que l'ORIV et la CRESS Alsace ont organisé une journée de travail sur le sujet.

Cette dernière avait plusieurs objectifs :

- sensibiliser et valoriser le rôle de l'Economie Sociale et Solidaire au profit des territoires urbains les plus en difficulté,
- capitaliser et partager des informations sur le sujet,
- apporter des connaissances et promouvoir les initiatives,
- développer de nouvelles coopérations à travers la mise en réseau.

Environ 110 personnes ont participé à cette journée, au cours de laquelle des expériences ont été présentées. Il s'agissait de mettre en lumière les apports de l'ESS au profit des territoires urbains les plus en difficulté, aussi bien de par le développement d'activité économique et la création d'emplois au profit des habitants les plus éloignés du monde du travail, mais aussi de par les services innovants qui sont proposés (en matière d'accès aux droits et aux services, en faveur du cadre de vie, etc.).

Ont également été abordés durant la journée les liens et apports mutuels entre la politique de la ville et le mode d'entreprendre qu'est l'ESS, les conditions d'une telle coopération. Plusieurs élus et acteurs-trices locaux ont fait valoir leurs points de vue, interrogeant la dimension de l'innovation, notamment en faveur des zones urbaines les plus en difficultés.

Les actes de cette journée seront disponibles au 1er semestre 2016.

ETUDE MIXITE FONCTIONNELLE - STRASBOURG

L'ORIV a mené en 2012-2013 une étude sur les parcours, pratiques et usages des habitants du nouveau parc privé sur le périmètre du PRU Neuhof¹⁶. Cette étude visait à mieux connaître les habitants du nouveau parc privé, interroger l'objectif de mixité sociale et appréhender l'image du quartier qu'ont ces habitants (pour la majorité des nouveaux arrivants).



Il semblait intéressant de pouvoir continuer ce travail sur la transformation d'un territoire en rénovation urbaine sous l'angle de la « mixité fonctionnelle ».

Les quartiers du Neuhof et de Hautepierre bénéficient chacun d'un Projet de Rénovation Urbaine et du dispositif Zone Franche Urbaine. A ce titre ils ont, d'une part vu s'installer de nombreuses entreprises, et d'autre part subi des transformations physiques profondes. Bien que n'étant pas des « habitants » du quartier, les entreprises sont aussi des nouveaux usagers du quartier. Ils contribuent à véhiculer une autre image : activité économique « sur place » (diversification fonctionnelle), arrivée de nouveaux publics sur le quartier (les salariés ne résident pas nécessairement à proximité), image valorisante d'un quartier en pleine mutation.

Dans ce contexte, l'ORIV a proposé à la Communauté Urbaine de Strasbourg de mener un travail partenarial, avec les services de la collectivité, sur ces territoires. Il s'agissait d'étudier et de mesurer les impacts en matière de transformation de l'image des quartiers : qu'est-ce qui a amené ces entreprises à s'y implanter, pourquoi restent-elles, quelle image ont-elles du quartier, quels autres équipements de proximité les salariés fréquentent-ils, etc. ?

L'approche sur les deux ZFU du Neuhof et de Hautepierre a permis une comparaison des données et ainsi de mieux comprendre les processus, à la fois dans le domaine du développement économique et de la rénovation urbaine.

Les objectifs de cette étude étaient les suivants :

- Mieux connaître les entreprises de ces deux secteurs, leurs besoins et leurs motivations pour s'y installer,
- Apporter des éléments d'analyse sur leur fréquentation des équipements et services du quartier, l'image qu'ils ont du quartier (employeurs et salariés),
- Apporter un point de vue sur l'objectif de mixité fonctionnelle.

Compte tenu de cette volonté d'interroger la transformation du territoire, l'échantillon a porté sur les entreprises ayant des salariés et des locaux en propre. Ainsi 90 chefs d'entreprises ont été rencontrés sur les deux quartiers. Suite aux entretiens avec les dirigeants, et en accord avec ceux-ci, des questionnaires à destination des salariés ont été laissés dans les entreprises. Ainsi, 173 questionnaires « salariés » ont été collectés, soit environ 18% de la masse salariale des entreprises rencontrées.

La préparation de l'enquête a démarré en 2013, en lien avec les différents services de la collectivité. Neuf agents de la collectivité ont participé à la phase d'enquête et de recueil des données avec l'Oriv, qui s'est déroulée entre mai et juillet 2014. Les résultats ont été exploités par l'Oriv pendant l'été et ont fait l'objet de plusieurs présentations et mises en débat à l'automne, avec les agents de la CUS, avec les élus et enfin à destination des chefs d'entreprise ayant participé à l'enquête.

¹⁶ <http://www.ORIV-alsace.org/documents/etude-des-parcours-pratiques-et-usages-des-habitants-du-nouveau-parc-prive-au-neuhof-projet-de-renovation-urbaine-du-neuhof-strasbourg/>

Les services étant très impliqués dans l'ensemble du travail, l'appropriation des résultats et des enseignements en ont été grandement facilités (notamment pour la préparation du contrat de ville). Par ailleurs, cette approche a permis à l'Oriv de se saisir de la thématique du développement économique, de développer une expertise sur le sujet et de nouer de nouveaux partenariats.

L'année 2015 a consisté en la finalisation de la rédaction de l'étude, ainsi que sa diffusion. L'étude a notamment été présentée aux chefs d'entreprises et dans différentes instances en interne à l'Eurométropole de Strasbourg.

- L'étude est accessible sur le site internet de l'ORIV : http://www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/oriv_etude_activite_eco_zfu_hautepierre_neuhof.pdf
- La synthèse également : http://www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/oriv_etude_activite_eco_zfu_hautepierre_neuhof_SYNTHESE.pdf

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROCESSUS PARTICIPATIFS



Depuis deux ans, l'ORIV a engagé une réflexion sur l'aspect participatif des temps qu'elle propose. Cela s'est traduit par un travail sur le renouvellement de ses pratiques d'animation des temps d'échanges et des groupes de travail. Il s'agissait tout à la fois de disposer de moyens susceptibles de mieux prendre en compte les compétences des personnes mais aussi de répondre à l'exigence, prônée par ailleurs par l'association, de "participation".

Dans ce cadre, l'association s'attache de plus en plus à privilégier des approches liées aux pratiques de coopération dans les groupes.

Les démarches collectives et participatives prennent ainsi de plus en plus d'importance. L'instauration de dialogue "bienveillant" entre professionnel-le-s, mais également entre professionnel-le-s et habitant-e-s, est au cœur de ces démarches. En donnant à son public des espaces de dialogue et de partage, l'ORIV tente d'amener vers le changement des pratiques. Il considère en effet que "les problèmes importants auxquels nous sommes confrontés ne peuvent pas être résolus avec les habitudes de pensée qui ont été à l'origine de leur apparition"¹⁷.

SENS DE L'INTERVENTION

Les démarches basées sur la mobilisation des habitants permettent de renouveler l'action publique. A ce titre l'ORIV accompagne la reconnaissance de ces processus participatifs, qu'ils soient menés dans le cadre d'instances souhaitées par les institutions ou par des structures associatives qui en font leur cœur de projet.

Il s'agissait pour l'ORIV de soutenir le développement de ces modes d'intervention et de porter à connaissance les conditions objectives de leur mise en œuvre.

↳ Favoriser une prise en compte optimisée des démarches participatives

- Mise à disposition de réflexions et travaux menés sur la participation des habitant-e-s.
- Capitalisation des réflexions sur la mise en œuvre et le fonctionnement des conseils citoyens.
- Organisation et/ou participation à des temps d'échanges permettant la confrontation des pratiques et une prise en compte des enjeux de participation.

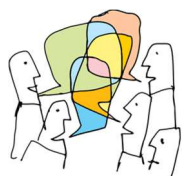
↳ Appuyer les acteurs-trices locaux notamment par la promotion de pratiques et d'expériences innovantes

- Accompagnement de démarches innovantes menées sur les territoires impliquant professionnel-le-s et habitant-e-s dans une logique de développement endogène, de « pouvoir d'agir » et de « vivre ensemble ».
- Accompagnement de démarches sur sites et/ou auprès d'acteurs-trices (immigré-e-s / étrangers-étrangères, jeunes).

¹⁷ Albert Einstein

ACTIONS MENEES

FAVORISER UNE PRISE EN COMPTE OPTIMISEE DES DEMARCHES PARTICIPATIVES



Agir afin de favoriser la « participation citoyenne » constitue un enjeu clé dans le cadre de l'élaboration des contrats de ville, via notamment la mise en place des conseils citoyens.

L'ORIV a, par de nombreuses actions, apporté son appui et mis à disposition des ressources pour permettre aux professionnel-le-s de se saisir de ce sujet.

JOURNEES DEPARTEMENTALES DE CO-FORMATION EN LORRAINE

Quatre demi-journées de co-formation ont été proposées en Lorraine durant le premier semestre 2015 (une dans chaque département). Ces journées s'inscrivaient dans un cycle de qualification mené sur la Lorraine financé par la DRJSCS Lorraine. Ce cycle avait débuté le 28 novembre 2014 avec une séance dédiée aux représentant-e-s de l'Etat.

Ces temps de travail avaient pour objectif d'identifier collectivement les questionnements et les leviers par rapport aux conseils citoyens. L'ORIV a animé les temps de travail sur les départements de la Moselle et des Vosges.¹⁸

Dans chacune des demi-journées, des éléments sur le cadre réglementaire des conseils citoyens étaient dans un premier temps présentés et chaque territoire a présenté ses propres réflexions. Les participant-e-s ont été confrontés aux différentes étapes menant à la création d'un conseil citoyen, via un travail de groupe sur la base d'une grille construite par l'ORIV.

Pensé dans une logique de co-formation, l'ORIV avait convié les représentant-e-s des collectivités (élu-e-s et technicien-ne-s) élaborant un contrat de ville et les acteurs-trices de l'Etat.

- Dans les Vosges, elle a réuni, le 26 mars 2015 à Epinal des technicien-ne-s de collectivités, un élu, des représentant-e-s d'associations et des délégué-e-s du préfet.
- En Moselle, elle a réuni, le 27 mars 2015 à Metz, des représentant-e-s de la DIRECCTE, de la Préfecture de la Moselle et des délégué-e-s du Préfet, ainsi que des technicien-ne-s des collectivités et des représentant-e-s d'associations

JOURNEE REGIONALE SUR LES CONSEILS CITOYENS EN LORRAINE

Les éléments issus des quatre demi-journées de formation ont permis de construire une journée de capitalisation sur les conseils citoyens à destination de tous les acteurs-trices concerné-e-s qui s'est déroulé le 9 avril 2015 à Metz.

- Cette journée a réuni plus de 60 personnes et s'est déroulée de manière participative.

Les participant-e-s ont pu à la fois bénéficier de l'éclairage apporté par Bénédicte MADELIN (militante, ancienne directrice de Profession Banlieue, Centre de Ressources Politique de la Ville en Seine Saint-Denis et membre de la Coordination « Pas sans Nous ») sur les questions de participation citoyenne. Ils ont également pu discuter avec des membres de conseils citoyens déjà constitués.

¹⁸ Le Carrefour des Pays Lorrains a pris en charge les rencontres sur les départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle.



La matinée s'est ouverte par des éléments de cadrage sur la participation citoyenne présentés par les co-directeurs du CRPVL.

Bénédicte MADELIN est ensuite revenue sur l'histoire et les enjeux de la participation citoyenne.

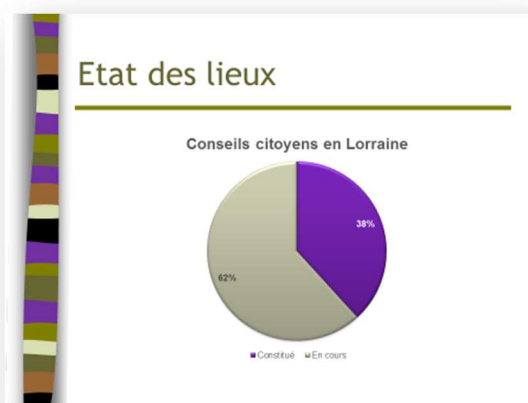
En fin de matinée, un débat participatif a eu lieu, animé par les chargé-e-s de mission du CRPVL.

L'après-midi a consisté en des temps de travail collectifs en sous-groupe sur la base des grilles créées par l'ORIV et en partant de situations concrètes relatives à la mise en œuvre des conseils citoyens.

TEMPS D'ÉCHANGE A DESTINATION DES PROFESSIONNEL-LE-S ET DES MEMBRES DE CONSEILS CITOYENS EN LORRAINE

Le cycle de qualification sur les conseils citoyens en Lorraine s'est terminé par une demi-journée d'échange qui a eu lieu le 19 novembre 2015 à Nancy. Ce temps a été ouvert aux membres des conseils.

Elle a été réalisée à partir des premiers éléments issus de l'état des lieux.



L'analyse des données a permis de formaliser quelques constats et de pointer des questionnements récurrents :

- La question de la plus-value : Quels doivent être les objets de travail et de réflexion des conseils citoyens ? Comment les conseils citoyens peuvent-ils s'articuler avec les instances de démocratie locale préexistantes ? Quelle complémentarité possible ?

- La question du pouvoir d'agir : L'existence des conseils citoyens garantit-elle le développement du pouvoir d'agir des habitant-e-s-acteurs-trices ? Comment garantir que ce ne soit pas une coquille vide ? Quelle articulation avec le contrat de ville ? Quelle reconnaissance par la gouvernance locale ?

- La question de la pérennité : Comment assurer la pérennité du conseil citoyens ? Comment faire face à la déperdition de ses membres le cas échéant ? Comment donner l'envie de s'investir sur le long terme ?
- La question du financement : Le conseil citoyen peut-il bénéficier de fonds propres pour mettre en place des actions ? Sur quels engagements institutionnels peuvent-ils compter ?
- La question des pratiques professionnelles et de la place des élu-e-s : Quelles nouvelles pratiques et approches, la création des conseils citoyens implique-t-elle ? Les conseils citoyens peuvent-ils être source de transformation sociale ?

Par vote, les participant-e-s ont choisi parmi ces enjeux de traiter trois questions lors de cette demi-journée : la question du pouvoir d'agir et des pratiques professionnels, la question de la plus-value et celle de la pérennité. Sous format world café, chacun-e des participant-e-s a pu enrichir les propos des autres groupes.

La mise en commun a permis de dégager des pistes de travail et la nécessité de constituer un réseau des animateurs des conseils citoyens en Lorraine. Les membres de Conseils Citoyen ont également émis la demande de pouvoir se réunir entre eux.

ETAT DES LIEUX CONSEILS CITOYENS EN LORRAINE

Les temps d'échanges consacrés aux conseils citoyens durant toute l'année 2015 ont été complétés, au regard des demandes exprimées par les acteurs-trices, par un état des lieux.

Sur la base d'une grille support pour permettre le recueil d'information, des entretiens téléphoniques ont eu lieu pour connaître l'état d'avancement du dispositif, les points de blocage et les leviers.

Le travail mené n'est pas exhaustif car plusieurs territoires étaient encore en train de mettre en place le conseil citoyen, il sera poursuivi en 2016.

RESEAU LOCAL « POUVOIR D'AGIR »

Dans la continuité de la recherche-action menée dans le cadre du SPISC, l'Oriv anime un réseau informel de structures œuvrant en faveur du « pouvoir d'agir des habitants ». Y participent aussi bien des associations de quartier, des équipes de prévention spécialisée, des agents de collectivités ou de services de l'Etat, des administrateurs-trices de l'Oriv, une élue, etc. Il s'agit dans ce cadre de :

- Promouvoir le pouvoir d'agir et sensibiliser les acteurs-trices associatifs et institutionnels,
- Rompre l'isolement de certaines structures,
- Améliorer la reconnaissance de ce mode de travail par les pouvoirs publics.

Le réseau est ouvert à toute personne/structure souhaitant échanger sur ces sujets. En 2015, deux réunions du réseau ont été organisées, auxquelles ont participé respectivement 40 et 20 personnes.

La première réunion s'est tenue le 30 juin, en présence de Denis Bourque (Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire) et de membres du conseil scientifique de la recherche-action du SPISC. Les objectifs de ce premier temps de travail étaient de mettre en débat les premiers enseignements des recherches-actions locales et nationales et d'amorcer un réseau de structures, de personnes, qui interviennent ou souhaitent intervenir dans le domaine de l'intervention sociale communautaire ; pour capitaliser et promouvoir les différentes expériences et travailler ensemble à la levée de certains freins.

La seconde réunion s'est tenu le 17 septembre. Il s'agissait de définir collectivement les attentes vis-à-vis de ce réseau et les objectifs que le groupe souhaitait se donner.

Le travail continue en 2016, puisque dès le 7 janvier, le groupe s'est réuni en accueillant Guillaume Coti, coordinateur du collectif « Pouvoir d'agir » pour créer des passerelles entre la mobilisation locale et la mobilisation nationale.

CONTRATS DE VILLE ET CONSEILS CITOYENS

Dans ce cadre, et en lien avec la mise en œuvre de la réforme de la politique de la ville, l'action de l'ORIV a donné lieu à :

- la mise à disposition de ressources en fonction de l'actualité et des besoins identifiés auprès des acteurs lors des temps d'échanges,

- l'organisation de temps d'échanges à différentes échelles territoriales et en direction de différents types de professionnels, sur la base de l'actualité ou d'un thème,
- l'accompagnement sur sites, dans une logique de travail (diagnostic, analyse...) inter-acteurs.

ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DES CONSEILS CITOYENS SUR SCHILTIGHEIM-BISCHHEIM

Dans le cadre de la convention globale liant l'Eurométropole de Strasbourg à l'ORIV, une mission d'accompagnement a été menée auprès des équipes de Schiltigheim-Bischheim à propos de la mise en place des Conseils citoyens sur les 3 quartiers concernés.

A ce titre, une journée de co-formation des acteurs-trices a été organisée le 14 avril 2015. Y ont participé une trentaine d'intervenant-e-s des trois quartiers, bénévoles et salarié-e-s associatifs, représentant-e-s d'institutions, etc. Cette journée a permis de poser les bases d'organisation et de mise en œuvre partagées de ces conseils citoyens, de développer une approche commune et collective sur le sujet.

Par ailleurs, afin d'alimenter le diagnostic territorial avec les habitant-e-s sur chacun des quartiers, des forums citoyens se sont déroulés en juin ; auxquels l'ORIV a fortement contribué dans la préparation et l'animation des ateliers.

Des temps de travail ont également été organisés à destination des futurs animateur-trice-s, afin de les appuyer dans leurs futures fonctions et de partager leurs interrogations et pratiques.

ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE DE STRASBOURG SUR LA MISE EN PLACE DES CONSEILS CITOYENS

Au second semestre 2015, l'ORIV a également accompagné les services de la ville de Strasbourg dans la mise en place des conseils citoyens et leur articulation aux conseils de quartier. En effet, afin d'éviter la démultiplication des instances, les élu-e-s ont souhaité que les conseils citoyens soient articulés aux conseils de quartier.

Il s'est essentiellement agi de travailler sur le calendrier de mise en place, la stratégie globale et les opportunités, en lien avec la mission démocratie locale. A ce titre, l'ORIV a participé aux plénières des conseils de quartier concernés par un quartier prioritaire, pour présenter le côté réglementaire des conseils citoyens et mettre en avant les leviers d'articulation entre les deux instances.

Des rencontres ont également eu lieu avec le prestataire en charge de l'animation des conseils citoyens afin de partager des expériences ayant cours sur d'autres sites.

APPUI AUX FORUMS POLITIQUE DE LA VILLE

L'ORIV a accompagné les services de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole dans la préparation des forums « Politique de la ville » organisés sur quatre quartiers strasbourgeois (Neuhof, Meinau, Hautepierre et Cronembourg). En effet, la ville de Strasbourg souhaitait prolonger les démarches de concertation sur sites et de dialogue avec les habitant-e-s des quartiers prioritaires concernés par un projet de renouvellement urbain.

L'accompagnement a particulièrement porté sur le format des forums, un déroulé et une organisation optimisés pour permettre la prise de parole du plus grand nombre et des échanges fructueux entre les participant-e-s ; la préparation des ateliers avec les animateurs ; et enfin la participation aux différents forums qui se sont tenus en juin-juillet.

ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE DE MULHOUSE A LA REFLEXION SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

Tout au long de l'année 2015, l'ORIV a eu des temps de travail avec le service en charge des conseils citoyens et plus largement de la participation citoyenne de la Ville de Mulhouse. L'intervention a principalement porté sur un appui à la réflexion en termes de méthode. Ponctuellement l'appui a donné lieu à intervention devant des publics.

INTERVENTIONS PONCTUELLES SUR LES ENJEUX DE PARTICIPATION

Plusieurs interventions ont permis de mettre en avant les enjeux de participation citoyenne auprès des acteurs-trices et d'approfondir la question des conseils citoyens.

- 29 janvier 2015 / intervention dans le cadre de l'installation des conseils de quartier de la Ville de Wittenheim afin de rendre compte des enjeux de la participation citoyenne
- 9 février 2015 / intervention auprès du Conseil de développement de la Région Mulhousienne sur les enjeux de démocratie locale.
- 24 février 2015 / intervention conjointe ORIV et Ville de Mulhouse dans le cadre d'un séminaire organisé par Villes et Territoires (centre de ressources politique de la ville en Languedoc-Roussillon) visant à rendre compte des enseignements issus de la mise en œuvre des conseils citoyens sur Mulhouse.
- 26 juin 2015 / intervention dans le cadre du Club « cohésion sociale et territoriale » de la FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme) sur le thème « De la concertation ou participation à la co-construction dans les quartiers politique de la ville : quelle place donnée aux habitants, aux usagers et aux citoyens dans les projets territoriaux et urbains intégrés ? »

D'autres interventions ont permis de travailler sur les conditions de mise en œuvre des démarches participatives :

- soit lors de participation à des réunions auprès de membres de conseils citoyens : à Uckange (Moselle, le 17 juin 2015, à Remiremont (Vosges), le 7 janvier 2015
- soit dans le suivi du fonctionnement du conseil citoyen de Saint-Louis (Haut-Rhin).

APPUYER LES ACTEURS-TRICES LOCAUX NOTAMMENT PAR LA PROMOTION DE PRATIQUES ET D'EXPERIENCES INNOVANTES

RECHERCHE ACTION SUR LE « POUVOIR D'AGIR »

Depuis 2014, l'ORIV accompagne l'association PAR'Enchantement dans le cadre d'une recherche-action sur le "pouvoir d'agir" des habitants.

Ce travail repose sur deux postulats.

- D'une part, le "pouvoir d'agir" ne se décrète pas, il repose sur des postures professionnelles qui le rendent possible.
- D'autre part, il trouve un écho dans les parcours de vie des bénévoles et des salariés, qui s'engagent dans ce type de démarche et qui y trouvent un intérêt.

L'objectif de la démarche est d'identifier les composantes d'une nouvelle culture professionnelle mettant en avant une autre manière d'agir sur les territoires en lien avec les acteurs-trices directement concernés. Pour ce faire, une salariée de l'ORIV et un-e administrateur-trice animent des séances d'analyse de la pratique avec l'équipe salariée et participent à différents moments de la vie de l'association.

L'action s'inscrit dans une recherche-action menée à l'échelle nationale par le collectif « Séminaire pour la Promotion de l'Intervention sociale Communautaire - SPIsC »¹⁹, qui s'appuie sur des démarches menées sur une dizaine de sites en France. Elle donne lieu à des rencontres entre sites régulièrement.

Les 18 et 19 mars 2015, la rencontre inter-sites s'est déroulée à Strasbourg, dans les locaux de PAR'ENchantement et de l'ORIV.

- La journée du 18 mars a permis de rassembler les partenaires de la recherche-action nationale, mais aussi les partenaires et bénévoles de l'association PAR'ENchantement,

¹⁹ Cette recherche action est portée par le SPIsC (séminaire pour la promotion des interventions sociales et communautaires) : <http://www.cnlaps.fr/CNLAPS/SPIsC/la-recherche-action-spisc>

autour de la présentation de l'association, de son mode de fonctionnement, des parcours de bénévoles et salarié-e-s, des liens avec les partenaires du quartier et la valorisation des projets portés par des bénévoles.

- La journée du 19 mars a permis d'échanger entre sites de la recherche-action nationale sur l'avancée des travaux.

Deux autres rencontres inter-sites ont eu lieu en 2015, à Marseille (en juin) et à St Etienne (en septembre).

- Des rapports viendront clôturer la démarche nationale, tout comme la recherche-action locale ; et un colloque s'est tenu les 18 et 19 mars 2016 à Paris.

RAPPORT BIENNAL « PAROLES D'HABITANTS DES QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE »

Depuis 2011, la Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France et Questions de Ville, association des directeurs des centres de ressources politique de la ville, ont engagé une démarche de coopération pour favoriser le dialogue entre les professionnel-le-s de leurs structures et les habitant-e-s autour de « l'état des quartiers ». Deux rapports ont été produits en 2012 et 2014.

Le 3^{ème} rapport, auquel l'ORIV a souhaité s'associer, démarré en 2015, doit permettre de sensibiliser les décideur-se-s politiques, aux niveaux local et national, sur les dynamiques positives qui sont à l'œuvre dans les quartiers, de valoriser ces dernières et ainsi véhiculer une image positive des quartiers populaires.

L'ORIV s'est associé au centre social et culturel l'Albatros à Lingolsheim (Bas-Rhin / Alsace) et à la Fédération des Centres Sociaux du Bas-Rhin pour mener cette démarche.



Cette dernière repose sur l'identification de personnes-ressources avec l'appui des acteurs-trices locaux et la réalisation d'entretiens collectifs.

Ces entretiens se sont déroulés auprès de groupes de 5 à 10 personnes. Les comptes rendus des entretiens seront analysés par Catherine Foret, sociologue à la Fédération Nationale des Centres Socioculturels et viendront alimenter le rapport final qui paraîtra fin 2016.

ANNEXES



ANNEXE 1 : Le Conseil d'Administration de l'ORIV

ANNEXE 2 : Site internet - documents les plus téléchargés par grandes thématiques d'intervention de l'ORIV

ANNEXE 1

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORIV

Administrateurs-trices élu-e-s lors de l'Assemblée Générale du 31 mars 2015
Les membres du Bureau apparaissent avec leur fonction en souligné dans la liste ci-dessous.

Personnes Morales

- Actions Citoyennes Interculturelles (ASTU), *représentée par Aydar KAYBAKI et/ou Muharrem KOC*
- CIMADE *représenté par Pierre GREIB, Vice-Président*
- Ecole Supérieur en Travail Educatif et Social de Strasbourg (ESTES) *représenté par Bruno MICHON, Secrétaire-adjoint*
- Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM) *représentée par Chantal MAZAEFF*
- Jeunes Equipes d'Education Populaire (JEEP) *représenté par Paul KERN, Trésorier-Adjoint*
- Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) *représentée par Anne HULNE*
- THEMIS *représenté par Guillaume ALBERT*
- Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UD.CSF) *représentée par Francine STROBEL*
- Union Régionale des Associations Familiales (URAF) *représenté par Guy DIDIER*

Personnes physiques

- Maurice BLANC
- Nathalie CHAMAGNE
- Daniel CHINAGLIA
- Sébastien DASSONVILLE
- Naouel EL MAHROUG
- Brigitte FICHET
- Michel FOU DRAT, Vice-Président
- Marie-Christine GINDENSPERGER
- Guy GIRAUD
- Florence GRAFF-VALLAT
- Francis GRANDJEAN, Assesseur
- Sylvie JAECKLE, Présidente
- Emilie JUNG
- François LAFLAHI
- Véronique LEROUX
- Dan LIAU, Trésorier
- Jacqueline MAURY, Secrétaire
- Richard SANCHO, Assesseur
- Guy SCHMITT
- Rudi WAGNER, Vice-Président

ANNEXE 2

SITE INTERNET - DOCUMENTS LES PLUS TELECHARGES PAR GRANDES THEMATIQUES D'INTERVENTION DE L'ORIV

IMMIGRATION ET INTEGRATION

- En 2015, un nouveau type de publication de l'ORIV a été créé : les « fiches ressources ». Il s'agit de fiches techniques et thématiques synthétiques portant sur des sujets clefs liés aux questions d'immigration et d'intégration. Trois fiches ont été publiées en 2015 (690 téléchargements) :

- **Les “personnes âgées immigrées” : quelle réalité ?** - Fiche ressources 1 - mai 2015 (215 téléchargements)
- **Les immigrés âgés : des problématiques spécifiques ?** - Fiche ressources 2 - mai 2015 (223)
- **Quelle politique publique en direction des immigrés âgés** - Fiche ressources 3 - mai 2015 (252)

- **Renouveler le regard sur les enjeux d'intégration sociale – Actes de la Journée d'étude** – octobre 2015 (315 téléchargements des différentes contributions proposées)

- **Immigration et intégration en France aujourd'hui**, Maurice BLANC, Murielle MAFFESSOLI - Intervention faite dans le cadre d'un séminaire organisé par l'Euro-Institut et l'ORIV sur « Défis de l'intégration : Quels modèles et pratiques inclusifs dans le Rhin supérieur ? » – Kehl - 24 septembre 2015 (166 téléchargements)

- **Vivre ensemble, mixité, identités, laïcité. Clarification de quelques notions récurrentes dans le débat public** - Note de l'ORIV - mars 2015 (286)

- **Les différentes notes statistiques** réalisées par l'ORIV sur la présence étrangère et immigrée en Alsace ont été téléchargées **4280** (contre 3664 en 2014), dont :

- « Demandeurs d'asile, réfugiés, en France et en Alsace » – juin 2012 (**1706** contre 1402)
- « Etrangers en Alsace : Données de cadrage et constats en terme d'enjeux » – octobre 2007 (**795** contre 604)
- « La présence turque en Alsace : Quelques éléments d'explication » – février 2003 (**757** contre 681)
- « La présence étrangère en Alsace et l'enjeu linguistique » – juin 2007 (**415**)
- « Intégration professionnelle des femmes immigrées en Alsace » – juin 2012 (**374** contre 279)
- « Profil socio-démographique des immigrés résidant en Lorraine. Zoom sur les immigrés âgés en Moselle », mai 2013 (**233** contre 99)

- **La rubrique consacrée à l'outil « Etrangers et immigrés en Alsace – Guide pour comprendre et agir »** a fait l'objet de **2723** consultations en 2015 (contre 2960 en 2014) et **6823** fiches ont été téléchargées (contre 5221 en 2014). On constate une hausse des téléchargements des fiches. Elles se répartissent de la manière suivante :

- **3240** fiches du Volet A - **Vers une meilleure compréhension de la présence étrangère dans votre commune** (contre 2392 en 2014)

Le chapitre **l'Immigration / intégration : y comprendre quelque chose !** a fait l'objet du plus de téléchargements de fiches (965 contre 691 en 2014). En second vient le chapitre concernant **Les étrangers en Alsace** (829 contre 575), puis les chapitres intitulés **Accueillir** (516 contre 367) et **Lieux et personnes ressources** (330 contre 259).

Pour finir par les chapitres sur **Représentations et incidences** (303 contre 228) et **S'installer en France** (297 contre 272).

- **3886** fiches du Volet B - **Thématiques** (contre 2829)

Les fiches du chapitre sur la **Religion(s)** sont toujours les plus téléchargées (1797 contre 1306 en 2014). Ce chapitre est toujours très largement devant les autres. Les chapitres sur la **Santé** (514 contre 345), la **Participation des habitants** (456 contre 349) et **Langue**

française (443 contre 384), la viennent après. Les deux chapitres suivants portent sur l'**Ecole** (367 contre 231) et **Logement et mixité** (309 contre 214).

- **L'impact de la migration sur la parentalité : réalité ou représentations ?** Dossier thématique - août 2012 (1737 contre 1312 en 2014) + La note thématique « **La parentalité est-elle affectée par la migration ? Des enseignements pour la mise en œuvre d'actions de soutien à la parentalité en direction des parents immigrés** » - avril 2013 (296)
- **Vécu des femmes immigrées dans le Bas-Rhin : des stratégies pour pallier aux difficultés.** Dossier thématique - juin 2009 (773 contre 818)
- **Les carrés confessionnels musulmans, la spécificité de l'Alsace et de la Moselle.** Dossier thématique - février 2011 (702 contre 446)
- **Les violences au sein du couple. Quels accès au droit et accompagnement pour les femmes étrangères et immigrées ?** Actes du colloque du 4 mars 2013 organisé par le CNIDFF et le CIDFF 67. Actes du colloque réalisés par le CIDFF 67 avec l'ORIV (463 contre 411)
- **Les immigrés âgés à Strasbourg : un vieillissement singulier,** *Compas études*, n° 15 - février 2015, réalisé conjointement par le Compas et l'ORIV (315)

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN

- Les documents réalisés par l'ORIV en 2014, suite à la réforme en cours de la politique de la ville ont été téléchargés de manière importante :

- **Contrats de ville – Document de référence sur les enjeux - Note de l'ORIV** - septembre 2014 (2612 contre 851 téléchargements)
- **Participation des habitants et contrats de ville. Quels enjeux ? Quelle mise en oeuvre ? Note de l'ORIV** - octobre 2014 (1545 contre 316)
- **Communautés de communes et compétence « Politique de la ville » / contrats ville** - Note de l'ORIV et du CRPVL - 20 juin 2014 (900)
- **Point d'information sur la réforme de la politique de la ville** – 14 juin 2014 (832 contre 482)
- **Contrat de Ville Préfiguration – Mulhouse Alsace Agglomération - Note de synthèse méthodologique - Contribution ORIV** – février 2014 (917 contre 404)
- **Emploi et développement économique dans la politique de la ville. Contribution à la préparation des contrats de ville - Note de l'ORIV** - novembre 2014 (341 contre 217)

- Les différents comptes rendus des **Ateliers des professionnel-les de la Ville (APV)** ont fait l'objet de **9010** téléchargements (9354 en 2014), dont : Réussite éducative et rôle des parents (9 novembre 2006) ; Comprendre la politique de la ville (22 février 2011) ; Formation linguistique et accès aux compétences de base : quelles politiques aujourd'hui ? (10 novembre 2009) ; L'utilité sociale, un référentiel pour l'action (28 septembre 2012).

- Les dossiers de l'ORIV :

- **La politique de la ville en France : fondements, évolution et enjeux. Dossier ressources.** Ce dossier réalisé par l'ORIV a fait l'objet d'une mise à jour fin novembre 2012. Il a été téléchargé **2912** fois (contre 2418).
- **Mobilisation de la parole des habitants et rénovation urbaine. Dossier thématique - novembre 2011** (1370 contre 976 fois en 2014)
- **Etat des lieux du dispositif adultes-relais en Alsace. Dossier thématique** - novembre 2009 (752 contre 566)
- **Etude des parcours, pratiques et usages des habitants du nouveau parc privé au Neuhof Projet de rénovation urbaine du Neuhof – Strasbourg - Dossier thématique** - juin 2013 (522 contre 343). La synthèse de ce document a été téléchargée 334 fois (contre 285).
- **De la rénovation urbaine au développement social. Cycle de qualification à destination des acteurs de la politique de la ville - Dossier thématique** - juin 2013 (414 contre 232)

- Les **notes** réalisées sur les questions d'**évaluation** ont fait l'objet de **2749** téléchargements (2489 en 2014)
- Le **Guide de l'observation sociale territorialisée**
Sa version complète a fait l'objet de **911** téléchargements (contre 1118 en 2014). Le guide est téléchargeable partie par partie (au total **1812** contre **3931** téléchargements en 2014).
- Les **notes documentaires de l'ORIV** ont été téléchargées **1494** (contre 1223).
- **La « mobilisation des habitants » au cœur d'un fonctionnement associatif. Regard sur une expérience « d'empowerment »** - Note de capitalisation - novembre 2013 (745)
- **La notion de mixité sociale - Note thématique** - juin 2004 (**552** contre 459)
- **La gouvernance participative et la rénovation urbaine en France et en Allemagne** – Maurice Blanc (**505** contre 423)
- **Etude sur les besoins d'accompagnement des associations de la politique de la ville - Réseau SARA, ORIV - Rapport final** – juin 2010 (410 contre 327)
- **Rénovation douce et ville sociale en Allemagne, des enseignements pour la politique de la ville en France** - Note de capitalisation des visites à Berlin et à Freiburg – octobre 2013 (374 contre 408)
- **10 ans de transformation urbaine. Quels acquis ? Quelles perspectives pour les territoires ? Synthèse de la Journée d'échange du 28 janvier 2014** - avril 2014 (351 contre 325)

EGALITE ET PREVENTION DES DISCRIMINATIONS

- Les fiches de la publication « **Emploi et discriminations raciales en Alsace : où s'adresser ? Annuaire des structures qui agissent auprès des victimes** » – mai 2012 ont été téléchargées **3020** fois (contre 2911 en 2014).
- **Dossier ressources « Discriminations : éléments de compréhension et d'action »** - décembre 2006 (**747** contre 660)
- **Petite enfance : plus d'égalité par une prévention des discriminations. Guide des professionnels**, Le Furet, l'ORIV, 2013 (**544** contre 601)
- **Etat des lieux des pratiques d'accompagnement des victimes de discriminations et de leurs accès aux droits en Alsace**. Dossier thématique - septembre 2011 (**514** contre 367)
- **Des discriminations...à la valorisation des compétences dans le monde du travail** - Note thématique – janvier 2004 (**355** contre 251)
- **Actes racistes et antisémites en Alsace : quelles explications ? Quelles actions ?** **Eléments issus de la table ronde du 16 octobre 2004** - janvier 2006 (285)
- **Débusquer des effets de discriminations dès la petite enfance pour avancer sur la qualité et la pertinence des services** - Note thématique réalisé en lien avec le Furet - 24 pages décembre 2010 (**253** contre 133)
- **Racisme, discrimination, discrimination positive : éléments pour une comparaison franco-américaine** - **Rencontre de l'ORIV - Synthèse de l'intervention du 10 décembre 2013** - janvier 2014 (**248** contre 146)
En présence de Daniel Sabbagh, directeur de recherche au CERI (Centre d'études et de recherches internationales), unité mixte de recherche Sciences Po – CNRS.
- **Parcours institutionnels de victimes de discriminations** - **Rencontre de l'ORIV - Synthèse de l'intervention du 5 décembre 2012** – décembre 2012 (**103** contre 161)
En présence d'Ewa BOGALSKA-MARTIN, Sociologue (Université Pierre-Mendès-France, Grenoble), et Aline PREVERT, Politiste (Sciences Po Grenoble). Toutes deux Chercheuses au Laboratoire PACTE-CNRS (Grenoble).



2015

Observatoire
Régional de
l'Intégration
et de la Ville

1 rue de la course
67000 Strasbourg

tél : 03 88 14 35 89
fax: 03 88 21 98 31

contact@oriv.fr
www.oriv-alsace.org

association de droit
local (loi 1908) inscrite
au Tribunal d'instance
de Strasbourg
volume LXXIV n°127
APE : 9499Z
SIRET : 408 211 159 000 12